

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INDÉPENDANCE, UNE HISTOIRE DE MOTS : UTILISATIONS DES TERMES
INDÉPENDANTISTE, SOUVERAINISTE, SÉPARATISTE ET SÉCESSIONNISTE DANS
LES REVUES INTELLECTUELLES QUÉBÉCOISES, 1957 À 1970

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
SIMON PROVOST

MARS 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de maîtrise a été un travail de longue haleine, qui n'aurait pas été possible sans le soutien de plusieurs personnes, que je souhaite remercier sincèrement.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur, Stéphane Savard, pour ses conseils et son accompagnement tout au long du processus, de l'idéation aux dernières corrections. Cette aventure à la maîtrise n'aurait pas été possible sans son appui constant.

Je me dois aussi de remercier les organismes subventionnaires qui m'ont fait confiance et ont permis que ce mémoire soit réalisé avec une tranquillité d'esprit financière bienvenue, soit le Fonds du département d'histoire de l'UQAM, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les Fonds de recherche du Québec — Société et culture.

C'est grâce à ma famille si j'ai pu me rendre jusqu'aux cycles supérieurs, elle a une part de mérite dans ce mémoire. Je veux donc remercier mes parents, Isabelle et Martin, mes frères, Guillaume et Christophe, ma sœur, Ève, et mon chien, Naya, pour leur appui inconditionnel durant tout ce parcours, qui se poursuivra d'ailleurs au doctorat.

Je veux aussi remercier mes colocos, Maxime, Simon et Roseline, qui m'ont enduré durant ces deux années de maîtrise, durant lesquelles je n'ai probablement pas toujours été de bonne humeur.

Plusieurs de mes amis ont aussi joué un rôle important dans ce parcours. Merci à mes collègues du département, qui sont devenus des amis, Mathieu, Philippe, Martin et Alexis, pour leur écoute et leurs judicieux conseils, autant autour d'un café que d'une bière; qui ont grandement bonifié ce mémoire et rendu mon parcours bien plus agréable. Je veux aussi remercier Jérémy, lui aussi vétéran de l'UQO, qui, malgré la distance, m'a grandement épaulé et conseillé. Je dois aussi réserver un merci spécial à Gabriel, excellent ami et inséparable camarade universitaire et brassicole depuis le début de cette aventure, qui est rendu à connaître mon sujet presque aussi bien

que le sien (et vice-versa). J'ai hâte de continuer l'aventure au doctorat avec toi ! Et merci pour l'ajout de sécessionniste...

Je me dois de finir ces remerciements avec un mot spécial pour mon ami Anthony, sans qui ce mémoire n'existerait peut-être pas. Tu n'auras jamais la chance de le lire, mais c'est beaucoup grâce à toi que j'étudie en histoire.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ii
Liste des figures	vii
Liste des tableaux	viii
Résumé	ix
Introduction	1
Historiographie	2
Histoire du nationalisme québécois	2
Historiographie de l'indépendantisme québécois	6
Historiographie des revues intellectuelles	9
Problématique et hypothèse	12
Cadre conceptuel	14
Méthodologie	16
Plan	20
Chapitre I Nommer l'indépendance. Une analyse quantitative de l'utilisation des termes	21
1.1 La lexicométrie	21
1.2 La base de données	23
1.2.1 Les limites de la base de données	24
1.2.2 Portrait du corpus	25
1.3 L'utilisation des termes étudiés dans les revues	29
1.3.1 L'utilisation différenciée des variantes des termes étudiés	33
1.4 Les termes et les auteurs	35
1.5 Évolution dans le temps	40
1.6 Le cas de sécessionniste	47
1.7 Conclusion	50
Chapitre II Les racines autonomistes de l'indépendance	52

2.1 Définitions des termes étudiés.....	52
2.2 Retour historique sur l'autonomisme au Québec	54
2.2.1 Les grandes figures autonomistes du Québec.....	55
2.3 L'indépendance du Canada	59
2.4 L'autonomisme explicite.....	62
2.4.1 <i>Égalité ou indépendance</i>	63
2.4.2 Les revues intellectuelles.....	65
2.5 Un autonomisme ambigu	67
2.5.1 Agir sur l'ambiguïté.....	68
2.5.2 Le cas René Lévesque	71
2.5.3 S'éloigner de l'idée de souveraineté.....	73
2.6 Séparatiste, un terme sans ambiguïté	75
2.6.1 Une façon de se différencier.....	75
2.6.2 Une façon de se différencier... et de s'y opposer.....	78
2.7 Conclusion.....	82
Chapitre III La décolonisation comme outil de légitimation	84
3.1 La décolonisation, source de légitimité.....	84
3.1.1 Les penseurs de la décolonisation	85
3.1.2 Les idées décoloniales et le Québec	88
3.1.3 Une analyse légitimée par le contexte international.....	91
3.2 La décolonisation explicite.....	93
3.2.1 Les manifestes décolonisateurs	94
3.2.2 Les revues décolonisatrices	95
3.2.3 Une indépendance révolutionnaire	99
3.2.4 Un vocabulaire connexe	101
3.3 La décolonisation implicite.....	104
3.3.1 La question économique.....	104
3.3.2 Un recentrage sur le Québec.....	106
3.3.3 Un Parti québécois qui s'éloigne de la décolonisation.....	108
3.4 Un séparatisme décolonial ?.....	111
3.4.1 Un terme désobligeant.....	111

3.4.2 La séparation... des Canadiens anglais	115
3.5 Conclusion.....	116
Conclusion.....	118
Annexe A.....	125
Liste des évènements marquants	125
Bibliographie.....	127

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1- Utilisation des termes étudiés par auteur.....	37
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1 - Répartition des articles du corpus par revue, de 1957 à 1970	25
Tableau 1-2 - Utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues du corpus	31
Tableau 1-3 - Utilisation des différentes variantes des termes étudiés dans les revues du corpus	34
Tableau 1-4 - Utilisation des termes étudiés selon les numéros	41

RÉSUMÉ

Ce mémoire analyse l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970. Ces quatre termes désignent le même mouvement politique et ont des définitions semblables, mais sont utilisés de façons différenciées par des intellectuels de l'époque. Ce projet s'inscrit dans une période marquante de l'histoire du Québec, la Révolution tranquille, et porte sur un mouvement important de la politique québécoise, le mouvement indépendantiste.

Le corpus est composé de cinq revues, *Parti pris*, *Cité Libre*, *Maintenant*, *Liberté* et *L'Action nationale*, et de sources secondaires, dont des manifestes politiques et les débats de l'Assemblée nationale. Nous analysons la présence des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, mais aussi les significations différenciées qui leur sont données et l'évolution de celles-ci dans le temps. De plus, nous déterminons les raisons derrière ces différences, sur lesquelles les préférences des auteurs et les différentes mouvances à même le mouvement indépendantiste jouent un rôle, et les divergences entre l'utilisation et la définition des mots étudiés. Finalement, ce mémoire analyse les stratégies politiques derrière l'utilisation des termes, dans un but performatif de connoter le mouvement indépendantiste.

Ce mémoire mobilise la lexicométrie, qui permet de créer des statistiques lexicales sur l'utilisation des termes étudiés dans le corpus. Cela montre comment et par qui les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés et l'évolution de ces utilisations dans le temps. L'étude utilise aussi l'analyse de discours, pour souligner quels représentations et projets politiques sont portés par les mots étudiés. Ce mémoire est divisé en trois chapitres. Le premier présente quantitativement l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans le corpus. Les chapitres 2 et 3 se penchent respectivement sur l'autonomisme et la décolonisation, deux idées marquantes de la sphère politique québécoise, qui influencent la façon dont les termes étudiés sont utilisés.

MOTS CLÉS : Nationalisme, Revue, Intellectuel, Indépendantisme, Révolution tranquille, Québec

INTRODUCTION

Le mouvement indépendantiste québécois moderne est un incontournable de l'histoire politique québécoise en raison de la place importante qu'il a occupée dans le débat politique. En 1957, l'Alliance laurienne, premier mouvement indépendantiste moderne, est fondée, marquant le début d'une période d'importants changements pour l'idée de faire du Québec un pays. Cette idée prendra de plus en plus de place dans la sphère publique au début de la Révolution tranquille¹ et, en 1970, le mouvement indépendantiste se présentera pour la première fois sous un visage unifié aux élections québécoises, au sein du Parti québécois de René Lévesque. Au fil de cette période, l'importance politique du mouvement indépendantiste ne cessera de croître, passant de 8% des appuis aux élections de 1966 à 23% aux élections de 1970². À la même période, le réseau intellectuel autour de ces idées prend de l'importance, entraînant un important foisonnement idéologique³. Cette variété de positions idéologiques entraîne aussi une diversité dans les représentations utilisées pour promouvoir son projet, rendant la période d'autant plus intéressante. Nous pensons donc que l'importance à la fois politique et intellectuelle prise par le mouvement indépendantiste au début de la Révolution tranquille en fait un objet d'étude pertinent en histoire politique du Québec.

¹ La Révolution tranquille n'est pas une période aux frontières clairement définies, sa définition faisant encore débat. Martin Pâquet et Stéphane Savard la situent du 7 septembre 1959, avec le décès de Maurice Duplessis, au 16 février 1983, avec l'adoption de la loi 111. Cette période serait caractérisée par un « certain consensus social autour de l'État » et du rôle de l'État québécois. C'est cette définition de la Révolution tranquille qui sera utilisée dans ce travail, notre cadre chronologique s'inscrit donc en son cœur. Voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p.11-19.

² Janie Normand, « L'indépendance à droite : le Regroupement national et le Ralliement national », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3, 2012, p. 132; Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. Tome 1 : De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Éditions du Septentrion, 2016, p. 150 et 204.

³ Voir entre autres Andrée Fortin, *Passage de la modernité: les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Collection Sociologie contemporaine », 2006, 445p.; Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1: 1834-1968*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2010, 288p.; Jean-Philippe Carlos, *Contacts, échanges et ruptures : l'évolution du réseau intellectuel indépendantiste québécois à travers ses revues (1956-1968)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2015, 169p.

Historiographie

Ce mémoire n'existe bien sûr pas en vase clos, et de nombreux écrits ont déjà été réalisés sur l'histoire du Québec. Il est donc primordial de faire un survol de certaines facettes de cette production historique avant de formuler une problématique de recherche. Pour aborder cette historiographie, nous avons choisi une division en trois grandes catégories de recherche, soit l'histoire du nationalisme au Québec, l'histoire de l'indépendantisme québécois et l'histoire des revues intellectuelles. Bien sûr, ces trois catégories ne sont pas mutuellement exclusives, elles se croisent sans cesse pour construire la trame de l'histoire du Québec, mais elles serviront d'assise à l'analyse et permettent de mieux cerner certains concepts qui nous seront essentiels.

Histoire du nationalisme québécois

Avant de faire un survol de l'historiographie du nationalisme québécois, il est essentiel de définir les concepts de nation et de nationalisme. Pour l'anthropologue Benedict Anderson, la nation est l'unité politique la plus légitime de notre époque et est définie comme « une communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine⁴ ». Cette définition offre un cadre clair à ce qu'est la nation, mais démontre aussi qu'elle n'est pas une réalité tangible, et qu'elle doit plutôt son existence à la volonté de ses membres d'imaginer des liens avec les autres membres de la communauté, même ceux qu'ils ne rencontreront jamais⁵. C'est cette définition, large, mais couvrant les aspects essentiels de la nation, qui sera adoptée dans ce mémoire.

Pour ce qui est de la définition du nationalisme, nous adopterons celle du politologue Louis Balthazar pour qui le nationalisme est « un mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient⁶ ». Cette définition vient donc se joindre à la définition de la nation d'Anderson, et ajoute l'aspect de la lutte pour une meilleure reconnaissance. Quant à eux, les historiens Marcel Martel et

⁴ Benedict R. O'G Anderson, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte/Poche, 2002, p. 16-19.

⁵ *Ibid.*

⁶ Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2013, p. 22.

Martin Pâquet, dans l'ouvrage *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, affirme que, dans le cas québécois, la langue joue un rôle majeur dans la construction nationale et le vivre ensemble, et donc dans le nationalisme⁷. Cet aspect rajoute un complément essentiel aux définitions d'Anderson et de Balthazar, pour mieux comprendre la nation et le nationalisme au Québec.

Plusieurs ouvrages se sont attelés à offrir un panorama global du nationalisme et de ses origines dans le territoire qui compose aujourd'hui le Québec, certains faisant remonter leur analyse jusqu'à la Conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques⁸. L'apparition d'une forme de nationalisme sur ce territoire daterait du début des années 1800⁹. Toutefois, celui-ci n'aurait pas été monolithique pendant toute cette période, plusieurs auteurs, surtout en science politique, ont tenté de catégoriser les différents types de nationalisme qui ont eu cours au Québec. C'est entre autres le cas du politologue Léon Dion, qui, dès 1975, proposait quatre grands types de nationalisme au Québec, soit conservatiste, libéral, social-démocrate et socialiste, qui s'entrecroisent et font chacun appel à des rationalités différentes¹⁰. Louis Balthazar a aussi tenté une catégorisation du nationalisme, très semblable à celle de Dion, en quatre catégories : moderne, traditionnel, étatiste et autonomiste, qui se sont succédées, et parfois croisées, dans l'histoire¹¹. Ces catégorisations sont intéressantes pour comprendre le nationalisme québécois, mais sont pensées en fonction du nationalisme dominant à certains moments donnés, et nous semblent limitatives pour en analyser l'évolution.

⁷ Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec: une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, p. 13-18.

⁸ Denis Monière, *Développement des idéologies au Québec: origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1977, 312p.; Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montigny (dir.), *Idéologies au Canada français, 1940-1976. Tome 1^{er} : La Presse et la Littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, 360p.; Susan Mann Trofimenkoff, *Visions nationales: une histoire du Québec*, trad. par Claire Pergnier et Maurice Pergnier, Montréal, Éditions du Trécaré, 1986, 455p.; Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, coll. « Collection Boréal express », 1993, 127p.; Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 364p.; Louis Balthazar, *op. cit.*

⁹ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 57-71; Susan Mann Trofimenkoff, *op. cit.*, p. 76-99; Gérald Bernier et Daniel Salée, « Les Patriotes, la question nationale et les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada », dans Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 25-36.

¹⁰ Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Éditions Hurtubise, coll. « Sciences de l'homme et humanisme », 1975, p. 132-143.

¹¹ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 29-36.

Dans ce mémoire, nous mobiliserons plutôt une autre catégorisation du nationalisme, soit celle articulée autour du passage d'un nationalisme canadien-français à un nationalisme québécois. Pour les historiens Martin Pâquet et Stéphane Savard, ce changement se déroule pendant la Révolution tranquille, où le nationalisme passe « des frontières culturelles à celles du politique », et donc de canadien-français à québécois¹². C'est l'État québécois qui devient le point de référence, au sein d'une construction nationale plus compacte et homogène que le gigantesque et flou Canada français. Le chapitre d'ouvrage collectif « Nationalisme et question nationale au Québec » par le politologue Michel Sarra-Bournet met d'ailleurs l'accent sur cette importante transition entre ces deux types de nationalismes¹³.

Pour les auteurs de *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930*, le nationalisme traditionaliste, celui canadien-français, est articulé autour de la « race » canadienne-française, de sa religion catholique et des institutions traditionnelles, comme la famille et la vie rurale, et vise à défendre celles-ci¹⁴. L'historien Jean-Philippe Carlos ajoute à tout cela l'aspect de l'importance du passé et des traditions, ce qui se traduit, entre autres, par l'importance accordée à la langue et la culture françaises¹⁵. Ce nationalisme traditionaliste est aussi lié à l'idée d'autonomie provinciale, pour protéger les particularités du Québec face aux empiètements du fédéral dans les champs de compétences des provinces¹⁶.

Quant au nationalisme québécois, aussi appelé néonationalisme, il est présenté, par la politologue Fernande Roy, comme s'imposant en maître durant la Révolution tranquille, en prônant « la synthèse du social et du national, tout en en dissociant le religieux¹⁷ ». L'historien Michael D. Behiels, un des premiers à proposer une étude historique des origines de la Révolution tranquille, présente une définition du néonationalisme semblable à celle de Roy, mais en mettant l'accent sur

¹² Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 92.

¹³ Michel Sarra-Bournet, « Nationalisme et question nationale au Québec », dans Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXI siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 330-336.

¹⁴ Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, coll. « Histoire du Québec contemporain », 1989, p. 114-116.

¹⁵ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, Montréal, Boréal, 2023, p. 17.

¹⁶ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 121-123.

¹⁷ Fernande Roy, *op. cit.*, p. 9.

la volonté de ce mouvement d'avoir un État national, le Québec, contrôlé par les Canadiens français¹⁸. Plusieurs historiens soulignent aussi l'influence importante de la gauche sur ce néonationalisme¹⁹. En effet, en plus des aspects culturel et linguistique, cette nouvelle forme de nationalisme québécois serait intimement liée au modèle social et économique qui se développe alors au Québec²⁰. Le néonationalisme est aussi directement influencé par les idées de décolonisation et d'anti-impérialisme, ce qui contribue d'autant plus à l'inscrire à gauche²¹.

Si l'influence du néonationalisme pendant la Révolution tranquille est démontrée, cela ne veut pas dire que le nationalisme canadien-français traditionaliste n'existe plus. Plusieurs auteurs ont écrit sur son influence, qui continue pendant cette période²². L'historien Éric Bédard montre ainsi les liens entre le Parti québécois (PQ), pourtant traditionnellement associé à la gauche, et le traditionalisme, entre autres démontrés par les affinités de René Lévesque avec le Regroupement national (RN), parti traditionaliste qui fournit plusieurs collaborateurs importants au PQ²³. Jean-Philippe Carlos démontre aussi comment François-Albert Angers devient une figure importante de l'indépendantisme, dans la deuxième moitié des années 1960, malgré ses affinités assumées avec le traditionalisme²⁴. Ainsi, la Révolution tranquille ne signifie pas l'effacement du nationalisme traditionaliste, même si le néonationalisme, plus ancré à gauche, prend une place importante dans

¹⁸ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's quiet revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 272-275.

¹⁹ Voir entre autres Sean Mills, *Contester l'empire: pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, trad. par Hélène Paré, Montréal, Éditions Hurtubise, coll. « Cahiers du Québec », 2011, 349p.; Daniel Béland et André Lecours, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 14, n° 1, 2011, p.37-52; Daniel Poitras, « Les années 68, les étudiants québécois et le temps des petites nations », dans Tudi Kernalegenn, Joel Belliveau et Jean-Olivier Roy (dir.), *La vague nationale des années 1968: une comparaison internationale*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2020, p.175-194.

²⁰ Daniel Béland et André Lecours, *loc. cit.*, p. 38-42.

²¹ Sean Mills, *op. cit.*, p. 43-44.

²² Voir par exemple Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2007, 486p.; Xavier Gélinas, « Notes sur René Lévesque et le traditionalisme canadien-français », dans Alexandre Stefanescu (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2008, p.37-49; Éric Bédard, « René Lévesque et l'alliance avec les "bleus" », dans Alexandre Stefanescu (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2008, p.147-159; Pascale Ryan, *Penser la nation: la Ligue d'action nationale; 1917 - 1960*, Montréal, Leméac, 2006, 324p.; Lucia Ferretti, *L'Action nationale: le long combat pour le Québec*, Montréal, Del Busso, 2019, 314p.; Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers: le rebelle traditionaliste*, *op. cit.*

²³ Éric Bédard, *loc. cit.*, p. 156.

²⁴ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers: le rebelle traditionaliste*, *op. cit.*, p. 211.

la sphère politique. Ce mémoire s’inscrit dans cet écosystème où deux nationalismes, à la fois différents et liés, se côtoient et s’affrontent.

Historiographie de l’indépendantisme québécois

L’indépendantisme québécois a eu un impact non négligeable sur le débat public et la politique du Québec, mais son historiographie est particulière, selon l’historien Jean-Philippe Carlos. En effet, une bonne partie de celle-ci a été produite rapidement après les événements étudiés, donc avec très peu de recul, ou par des indépendantistes affirmés, dont les opinions ont parfois teinté leur analyse²⁵. De plus, il est encore un « objet chaud », fermement ancré dans la mémoire collective québécoise, qui peut donner à plusieurs chercheurs l’impression de marcher sur des œufs²⁶. L’historiographie est aussi lacunaire, il n’existe aucune étude globale du phénomène et « plusieurs figures et réseaux n’ont pas encore été étudiés, laissant ainsi dans l’ombre des pages importantes du récit historique de ce mouvement sociopolitique²⁷ ». Toutefois, des études intéressantes ont quand même été produites au fil du temps, bien qu’il reste encore plusieurs pistes d’études inexplorées.

Dès 1968, l’historien Maurice Séguin publiait *L’idée d’indépendance au Québec : Genèse et historique*, un des premiers textes historiques sur l’indépendantisme québécois²⁸. Même s’il est daté, il s’agit d’un des rares essais d’une histoire globale du mouvement, les études subséquentes étant souvent axées sur un groupe, un individu ou un événement précis. L’historiographie est dominée par deux figures intimement liées, le Parti québécois, issu du Mouvement souveraineté-association, premier parti indépendantiste à former le gouvernement au Québec, et René Lévesque, premier chef du PQ et premier ministre lors de ses deux premiers gouvernements²⁹. L’autre groupe

²⁵ Jean-Philippe Carlos, « Écrire l’histoire de l’indépendantisme québécois », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 74, n° 1-2, 2020, p. 219.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p. 237.

²⁸ Maurice Séguin, *L’Idée d’indépendance au Québec : Genèse et historique*, Montréal, Boréal, 2022 [1968], 94p.

²⁹ Robert Barberis et Pierre Drouilly, *Les illusions du pouvoir: les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*, Montréal, Sélect, 1980, 238p.; Graham Fraser, *Le Parti Québécois*, trad. par Dominique Clift, Montréal, Libre Expression, 1984, 432p.; Pierre Godin, *René Lévesque*, Montréal, Boréal, 1994-2005, 4 volumes; Martine Tremblay, *Derrière les portes closes: René Lévesque et l’exercice du pouvoir, 1976-1985*, Montréal, Éditions Québec Amérique,

le plus étudié est le Front de libération du Québec (FLQ). Celui-ci ne sera jamais le mouvement indépendantiste le plus important, mais il marquera grandement les esprits, causant neuf morts, posant plus de 200 bombes et faisant deux enlèvements politiques, le tout rendu possible par un contexte sociopolitique particulier³⁰. L'impact mémoriel important de ce mouvement a contribué à ce que de nombreuses études portent sur le FLQ et sur la crise d'Octobre, et ce sous divers angles, historique, politique, voire en histoire du cinéma, parfois écrites pas d'anciens felquistes³¹.

Malgré l'attraction historiographique importante causée par le PQ et le FLQ, d'autres groupes et partis politiques indépendantistes ont aussi fait l'objet d'études historiques, principalement dans les quinze dernières années. L'historienne Janie Normand a étudié le Regroupement national et le Ralliement national, deux partis politiques indépendantistes de droite traditionaliste fondés au cours des années 1960³². Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), quant à lui positionné sur la gauche de l'axe politique, a fait l'objet de quelques articles et d'une monographie, *Une histoire du RIN* par Claude Cardinal³³. Même l'éphémère Parti républicain du Québec, premier parti politique indépendantiste de l'histoire québécoise, a été étudié dans un article par l'historien Éric Bédard³⁴. Ces différents noms de groupes et de partis laissent entrevoir l'utilisation de certains termes, comme souverainiste et indépendantiste, mobilisés par des groupes aux idées différentes. La préférence de certains acteurs, comme Marcel Chaput, pour un terme plutôt qu'un autre a aussi

coll. « Dossiers et documents », 2006, 710p.; Alexandre Stefanescu (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2008, 249p.; Jean-Charles Panneton, *op. cit.*

³⁰ Louis Fournier, *FLQ: histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 1998, p. 473-474.

³¹ Gabriel Hudon, *Ce n'était qu'un début: ou, La petite histoire des premiers pas du FLQ*, Montréal, Parti Pris, 1977, 176p.; Louis Fournier, *op. cit.*; Bernard Dagenais, « Octobre 1970 : la stratégie discursive de l'État », dans Ivan Carel, Robert Comeau et Jean-Philippe Warren (dir.), *Violences politiques: Europe et Amériques, 1960-1979*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, p.37-49; Simon Tessier, « Octobre 1970 : état d'exception, répression et légitimation de l'État canadien », dans Ivan Carel, Robert Comeau et Jean-Philippe Warren (dir.), *Violences politiques: Europe et Amériques, 1960-1979*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, p.181-191; Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée: jeunesse et crise d'Octobre*, Québec, Éditions du Septentrion, 2020, 205p.; Guy Lachapelle, *La crise d'octobre de 1970 : la grande alliance René Lévesque et Claude Ryan*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 358p.; Sylvain Garel, *Le FLQ dans la cinématographie québécoise*, Montréal, Éditions Somme Toute, 2023, 608p.

³² Janie Normand, *loc. cit.*, p.124-139.

³³ Denis Monière, « Le RIN, un parti de type européen », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, 2014, p.48-59; Réjean Pelletier, « Le RIN et son programme d'action en 1966 : indépendance et révolution nationale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, 2014, p.60-71; Claude Cardinal, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB Éditeur, 2015, 503p.

³⁴ Éric Bédard, « La République de Marcel Chaput », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 1, 2017, p. 296-312.

été mentionnée, même si aucune étude ne s'est portée spécifiquement sur ce sujet³⁵. Les seuls travaux qui abordent directement le choix des termes sont plutôt axés sur la traduction entre le français et l'anglais en politique canadienne et québécoise³⁶.

En plus des partis politiques et de René Lévesque, plusieurs personnages importants du mouvement ont fait l'objet de biographies. C'est entre autres le cas de Jacques Parizeau, premier ministre du Québec lors du référendum de 1995³⁷, Camille Laurin, le père de la loi 101³⁸, et plus récemment de Gérald Godin, le député-poète³⁹. Plusieurs intellectuels et artistes indépendantistes ont aussi eu droit à des biographies, tels l'écrivain et syndicaliste Pierre Vadeboncoeur⁴⁰ et l'écrivain Hubert Aquin⁴¹. Ces études offrent un portrait global de la carrière politique de ces figures marquantes pour l'indépendance. D'une façon plus générale, les deux tomes d'*Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois* offrent un portrait de la pensée de multiples intellectuels indépendantistes, et ce depuis 1834⁴². En plus de ces études qui couvrent des individus, une autre partie de l'historiographie se penche sur des situations précises de l'histoire indépendantiste. Par exemple, le politologue Éric Bélanger a étudié l'utilisation du « Égalité ou indépendance » de Daniel Johnson comme arme de négociation constitutionnelle et l'historien Jacques Rouillard a étudié les liens entre le mouvement indépendantiste et le mouvement syndical⁴³. Ces écrits sur

³⁵ Mathieu Bock-Côté, « Marcel Chapat 1961 », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1: 1834-1968*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2010, p. 190.

³⁶ Chantal Gagnon, « Traduction et politique canadienne : quel est le rôle des journalistes entre 1942 et 1995 ? », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 58, n° 3, 2013, p. 522-541; Chantal Gagnon, « Québec et Canada : entre l'unilinguisme et le bilinguisme politique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 59, n° 3, 2014, p. 598-619; Chantal Gagnon et Esmail Kalantari, « Canadian translated politics at the Economic Club of New York », *The Translator*, vol. 23, n° 1, 2017, p. 17-30.

³⁷ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau*, Montréal, Éditions Québec Amérique, coll. « Biographie », 2001-2004, 3 volumes.

³⁸ Jean-Claude Picard, *Camille Laurin: l'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003, 561p.

³⁹ Jonathan Livernois, *Godin*, Montréal, Lux Éditeur, 2023, 544p.

⁴⁰ Jonathan Livernois, *Un moderne à rebours : biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 355p.

⁴¹ Anthony Soron, *Hubert Aquin ou la révolution impossible*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 2001, 318p.; Nino Gabrielli, *Hubert Aquin et les médias*, Montréal, Leméac, 2022-2023, 2 volumes.

⁴² Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière (dir.), *op. cit.*; Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 2: 1968-2010*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2012, 376p.

⁴³ Éric Bélanger, « “Égalité ou indépendance”. L'émergence de la menace de l'indépendance politique comme stratégie constitutionnelle du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, n° 1, 1999, p. 117-138;

différents groupes permettent de souligner les divisions idéologiques qui existent au sein du mouvement indépendantiste, par exemple au sein du RIN, qui mèneront à la fondation du RN⁴⁴, entre le MSA et le RIN, qui mènera au sabordement de ce dernier parti⁴⁵, ou encore entre le FLQ et le PQ⁴⁶. Ce mouvement est donc idéologiquement diversifié et divisé, ce qui fait de lui un objet d'étude d'autant plus intéressant.

Ce mémoire s'inscrit dans cette historiographie déjà foisonnante, et plus précisément en lien avec les revues intellectuelles indépendantistes, qui ont aussi fait l'objet de quelques études générales, entre autres le mémoire de maîtrise de l'historien Jean-Philippe Carlos⁴⁷. Certaines revues indépendantistes ont aussi des études qui leur sont consacrées, surtout la revue *Parti pris*⁴⁸. L'historiographie de l'indépendantisme laisse donc entrevoir un mouvement à la diversité idéologique claire, mais dont plusieurs facettes n'ont pas encore été étudiées. C'est entre autres le cas du lien entre l'indépendantisme et les revues intellectuelles, qui, à part *Parti pris*, a seulement été partiellement couvert, une lacune que nous tenterons de combler.

Historiographie des revues intellectuelles

La troisième branche historiographique dans laquelle s'inscrit ce mémoire est celle des revues intellectuelles. Plusieurs études se sont penchées sur ces revues de façon générale, tel l'ouvrage *La Presse québécoise : Des origines à nos jours* en dix tomes, par les historiens André Beaulieu et Jean Hamelin⁴⁹ et le livre *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)* par la sociologue Andrée Fortin⁵⁰. Cette dernière définit ce type de média comme

Jacques Rouillard, « Historique de l'appui à l'indépendance politique du Québec par le mouvement syndical », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3, 2012, p. 103-123.

⁴⁴ Janie Normand, *op. cit.*

⁴⁵ Jean-Charles Panneton, *op. cit.*, p. 153-154.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 218-219.

⁴⁷ Jean-Philippe Carlos, *Contacts, échanges et ruptures : l'évolution du réseau intellectuel indépendantiste québécois à travers ses revues (1956-1968)*, *op. cit.*

⁴⁸ Robert Major, *Parti pris: idéologies et littérature*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1979, 341p.; Lise Gauvin, *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013 [1975], 224p.; Jacques Pelletier, *Parti pris: une anthologie*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, 367p.; Gilles Dupuis, Karim Larose, Frédéric Rondeau et Robert Schwartzland (dir.), *Avec ou sans Partis pris : le legs d'une revue*, Montréal, Nota Bene, 2018, 458p.

⁴⁹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 10 volumes.

⁵⁰ Andrée Fortin, *op. cit.*

l'endroit où les intellectuels, des « définisseurs » de situation, peuvent non seulement proposer des pistes d'action pour la société, mais aussi les diffuser, à une époque où « le politique est subordonné à l'intellectuel⁵¹ ». Nous mobiliserons cette définition des revues intellectuelles dans ce mémoire, à laquelle nous ajouterons le concept, énoncé par l'expert en communication François Yelle, des « places publiques » propices à la prise de position⁵². Ce dernier mentionne d'ailleurs l'importance des années 1960, favorables aux nouvelles idées, pour la multiplication des revues intellectuelles⁵³. L'historien Ivan Carel mentionne aussi que ces revues deviennent une « porte d'accès privilégiée » du discours social, permettant d'en saisir les grandes tendances⁵⁴. Ce dernier élément est aussi important dans notre définition des revues intellectuelles, qui met donc l'accent sur l'importance de celles-ci comme lieu de diffusion et d'expression d'idées.

Les revues intellectuelles impliquent le concept d'intellectuels, qui a lui aussi été défini dans l'historiographie. L'historienne Valérie Lapointe-Gagnon offre une définition intéressante de l'intellectuel, qui se porte bien à l'analyse des revues intellectuelles. Celle-ci les présente comme des « hommes de culture », qui peuvent s'engager dans les débats dans la Cité, bien que cet engagement puisse prendre de multiples formes, par exemple sous des « chapeaux de spécialiste en sciences sociales et humaines, d'homme politique, d'artiste, de poète, de voyageur, de militant⁵⁵ ». Selon cette définition, tous ceux qui s'impliquent dans la Cité en écrivant dans les revues intellectuelles peuvent être considérés comme des intellectuels. Plusieurs ouvrages portent d'ailleurs directement sur les intellectuels québécois⁵⁶.

⁵¹ *Ibid.*, p. 2-4.

⁵² François Yelle, « Québec, 1960 : le pouvoir des médias selon les revues d'idées : la revue *Parti pris* (1963-1968) », dans Élyse Guay et Rachel Nadon (dir.), *Relire les revues québécoises : histoire, formes et pratiques (XXe -XXIe siècle)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2021, p. 123-125.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Ivan Carel, « Tout les oppose, hors l'essentiel : Cité libre et Laurentie, miroir d'une société bloquée », dans Élyse Guay et Rachel Nadon (dir.), *Relire les revues québécoises : histoire, formes et pratiques (XXe -XXIe siècle)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2021, p. 100.

⁵⁵ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada : une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, p. 18-19.

⁵⁶ Par exemple Yvan Lamonde, Marie-Andrée Bergeron, Michel Lacroix et Jonathan Livernois (dir.), *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017, 348p.; Yvan Lamonde, *Brève histoire des idées au Québec (1763-1965)*, Montréal, Boréal, 2019, 253p.

Dans l'historiographie, les revues intellectuelles québécoises ont été étudiées selon deux tendances principales. La première est composée des études globales, qui comparent plusieurs revues sur certains points, et la deuxième est tournée vers des études qui portent spécifiquement sur une revue, surtout les plus marquantes. La première tendance est surtout représentée par des historiens qui se sont attelés à des analyses comparatives de l'idéologie de certaines revues⁵⁷. Les revues indépendantistes québécoises ont aussi fait l'objet d'analyses de réseau, pour mettre de l'avant les liens entre celles-ci⁵⁸. Ce mémoire s'inscrit dans cette tendance comparatiste, en privilégiant l'analyse de plusieurs revues.

La deuxième tendance est aussi très bien représentée dans l'historiographie, surtout en ce qui a trait aux revues *Parti pris* et *Cité Libre*, qui, selon Ivan Carel, ont toutes les deux exercé une influence intellectuelle incontournable⁵⁹. Ainsi, *Parti pris*, revue indépendantiste et socialiste, a fait l'objet de plusieurs écrits historiques et littéraires l'étudiant directement, et ce dès la fin des années 1970⁶⁰, tout comme *Cité Libre*, revue caractérisée par son antinationalisme⁶¹. La revue *Liberté*, plus littéraire, a aussi fait l'objet de plusieurs études, sur son aspect littéraire comme sur son aspect politique⁶². D'autres revues ont aussi eu droit à quelques études, comme la revue traditionaliste

⁵⁷ André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, 219p.; Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, Thèse de doctorat en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, 599p.; Ivan Carel, « Tout les oppose, hors l'essentiel : Cité libre et Laurentie, miroir d'une société bloquée », *loc. cit.*

⁵⁸ Jean-Philippe Carlos, *Contacts, échanges et ruptures : l'évolution du réseau intellectuel indépendantiste québécois à travers ses revues (1956-1968)*, *op. cit.*; Jean-Philippe Carlos, « "Le temps des revues est peut-être passé ?" : les réseaux intellectuels indépendantistes face au Parti québécois (1967-1971) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 72, n° 1, 2018, p. 5-29.

⁵⁹ Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, *op. cit.*, p. 138-145.

⁶⁰ Robert Major, *op. cit.*; Lise Gauvin, *op. cit.*; Jacques Pelletier, *op. cit.*; Marc-André Lajeunesse, *La parole pamphlétaire chez deux «partipristes» : Paul Chamberland et Pierre Vallières*, Mémoire de maîtrise en littérature de langue française, Montréal, Université de Montréal, 2014, 125p.; François Yelle, *loc. cit.*; Gilles Dupuis, Karim Larose, Frédéric Rondeau et Robert Schwartzland (dir.), *op. cit.*

⁶¹ André Carrier, « L'idéologie politique de la revue *Cité Libre* », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 1, n° 4, 1968, p. 414-428; Yvan Lamonde et Gérard Pelletier, *Cité libre : une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, 413p.; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 2-3, décembre 1998, p. 291-316.

⁶² Madeleine Ducrocq-Poirier (dir.), *La Revue Liberté: actes du colloque*, Montréal, L'Hexagone, 1990, 94p.; Sophie Paluck-Bastien, *Liberté et la littérature québécoise : (1959-1972) : horizons d'une communauté interprétative*, Mémoire de maîtrise en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996, 138p.; Pierre Lefebvre, Olivier Kemeid et Robert Richard (dir.), *Anthologie Liberté 1959-2009 : L'écrivain dans la Cité, 50 ans d'essais*, Montréal, Le Quartanier Éditeur, 2011, 462p.; Isabelle Kirouac Massicotte, « Mondialiser la littérature québécoise : la

*L'Action nationale*⁶³ et la revue dominicaine *Maintenant*⁶⁴. Certains intellectuels importants qui ont écrit dans les revues intellectuelles ont aussi fait l'objet de biographie, permettant de mieux cerner les idées qu'ils défendent dans les revues. C'est par exemple le cas de Lionel Groulx⁶⁵, de François-Albert Angers⁶⁶ et de Pierre Elliott Trudeau⁶⁷. L'historiographie des revues intellectuelles, dans laquelle ce mémoire s'inscrira, offre donc un panorama assez large de celles-ci, par des analyses comparatives et des études dédiées à une publication en particulier.

Problématique et hypothèse

Ce mémoire analyse l'utilisation des termes souverainiste, indépendantiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970. Cette période a été choisie, car elle constitue un moment marquant pour le mouvement indépendantiste québécois, en plus de s'inscrire dans la Révolution tranquille, une période d'importants changements au Québec, et qui voit arriver un nationalisme québécois sur la scène politique. L'année 1957 a été choisie comme balise de départ, car il s'agit du moment où l'Alliance laurentienne, premier groupe indépendantiste moderne, voit le jour, et 1970 représente à la fois la première élection à laquelle participe le Parti québécois et la crise d'Octobre, deux événements qui ont le potentiel de changer la façon dont le mouvement indépendantiste est perçu. Les revues intellectuelles ont été choisies comme objet d'études, car elles représentent des lieux de débats et d'échanges, mais aussi de circulation d'idées, qui peuvent ainsi influencer leur lectorat. Cela permet aussi de mettre plusieurs revues en dialogue, pour voir comment chacune peut influencer la façon dont les termes étudiés sont utilisés.

collaboration d'Hubert Aquin à Liberté (1961-1969) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 21, n° 2, 2021, p. 63-84.

⁶³ Pascale Ryan, *op. cit.*; Lucia Ferretti, *op. cit.*

⁶⁴ Martin Roy, *Une réforme dans la fidélité : la revue Maintenant (1962-1974) et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 321p.

⁶⁵ Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx : le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, 575p.

⁶⁶ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, *op. cit.*

⁶⁷ Pierre Elliott Trudeau et Ron Graham, *Trudeau : l'essentiel de sa pensée politique*, Montréal, Le Jour, 1998, 205p.

Concrètement, nous cherchons tout d'abord à analyser et comparer l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, comme l'historiographie semble le montrer. Nous tentons aussi de déterminer quelles sont les différentes significations accordées à nos quatre termes, mais aussi comment ces utilisations évoluent dans le temps, par exemple sous l'influence d'évènements d'actualité de l'époque. De plus, notre étude analyse les raisons qui peuvent expliquer l'utilisation d'un terme plutôt qu'un autre. À ce sujet, notre mémoire s'intéresse aux préférences personnelles des auteurs ou aux préférences des différentes mouvances à même le mouvement indépendantiste⁶⁸, et analyse s'il y a un décalage entre l'utilisation des termes et leur définition. En effet, certains partis ou groupes choisissent un terme plutôt qu'un autre, choix qui pourrait se refléter dans les revues. Notre mémoire s'intéresse aussi aux choix et stratégies politiques derrière l'utilisation des termes, qui visent à donner une certaine connotation au mouvement indépendantiste, par exemple dans un but performatif de la part des opposants pour le connoter négativement. De plus, nous procédons à la contextualisation des utilisations des termes étudiés, de façon à souligner les idées derrière celles-ci, et donc les représentations symboliques et identitaires qu'ils portent.

L'hypothèse de départ de notre mémoire est que les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste font tous référence au même mouvement, celui visant à faire du Québec un pays, mais avec des différences notables quant à leurs utilisations pour des raisons idéologiques et des stratégies politiques. Le contexte d'énonciation et le but des auteurs auraient donc une plus grande influence sur le sens des termes étudiés par rapport à leur définition. Nous pensons aussi que certains termes sont davantage touchés par ce phénomène. Ainsi, « séparatiste » prendrait une connotation négative à force d'être utilisé par des opposants et « souverainiste » serait fortement associé au PQ, à cause de son projet de souveraineté-association. Toutefois, si différentes idées donnent des sens précis à certains termes, nous pensons qu'une partie des auteurs utilisent ceux-ci indistinctement ou en alternance, les gardant proches de leur définition.

⁶⁸ Pour éviter la confusion, c'est le terme indépendantiste qui sera utilisé lorsque nous nommerons le mouvement qui souhaite faire du Québec un pays. Cela ne constitue pas une prise de position en faveur de ce terme, mais une façon d'alléger la lecture.

Cadre conceptuel

Pour être en mesure de répondre à cette problématique, il est essentiel de poser certaines assises conceptuelles, qui sont articulées autour de deux concepts essentiels à notre recherche, soit le pouvoir des mots et les représentations symboliques et identitaires. Pour bien cerner l'importance du pouvoir des mots, il faut tout d'abord comprendre que le sens d'un mot dépend autant, sinon plus, du contexte de son utilisation que de sa définition en elle-même⁶⁹. En effet, comme le souligne l'historien Quentin Skinner, le contexte d'énonciation d'un mot ou d'une phrase, ce qui inclut le contexte sociétal et les représentations qui s'y trouvent, est essentiel à la réelle compréhension d'un texte⁷⁰. Ainsi, malgré la définition semblable des quatre termes étudiés, le contexte entourant leur énonciation peut drastiquement changer leur sens et en faire les porteurs de représentations différenciées. Les définitions théoriques des termes étudiés seront mobilisées dans l'analyse, mais à titre comparatif seulement, une importance prépondérante sera donc accordée aux sens accolés à ces termes dans la pratique.

Donner des sens à des mots passe par ce que le philosophe J. L. Austin appelle des « énoncés performatifs », des phrases qui ne sont pas vraies ou fausses, mais qui visent à accomplir quelque chose, à manifester comment les énoncés doivent être compris⁷¹. Le sociologue Pierre Bourdieu complète en expliquant comment les mots sont capables « de prescrire sous apparence de décrire ou de dénoncer sous apparence d'énoncer⁷² ». Le choix fait par les acteurs étudiés d'utiliser un terme plutôt qu'un autre peut donc paraître anodin, mais revêt une importance capitale, en associant directement les phénomènes décrits à des attitudes et à des représentations choisies par les énonciateurs. La définition même des termes étudiés devient secondaire vis-à-vis du sens donné par les auteurs lorsqu'ils les utilisent, que ce sens soit directement énoncé ou sous-entendu. Les énoncés performatifs nous seront donc essentiels pour comprendre la façon dont nos acteurs

⁶⁹ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 16-17.

⁷⁰ Quentin Skinner, *Visions of Politics: Volume 1: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 101-116.

⁷¹ J.L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, trad. par Gilles Lane, Paris, Éditions du Seuil, 1970, p. 24-28.

⁷² Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 149-150.

utilisent les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste de façon à connoter ceux-ci et le mouvement qu'ils désignent.

Ainsi, le langage est une création, l'utilisation d'énoncés performatifs menant à la création d'un langage « légitime » ou « officiel », ou du moins vu comme tel, avec des représentations accolées à certains termes desquelles il devient difficile de s'éloigner⁷³. Ceux qui voudraient s'opposer au discours dominant, souvent les dominés, se voient confisquer la parole, rendant encore plus difficile la contestation de l'ordre établi par les dominants, même pour ceux qui réussissent à s'exprimer⁷⁴. Les énoncés performatifs contribuent directement à construire ce langage légitime, et assignent donc des sens à certains termes. Cela est aussi le cas pour les termes étudiés, qui finissent par porter certaines représentations du mouvement indépendantistes, qu'ils ne décrivent pas de façon neutre. Les énoncés performatifs nous permettent donc de comprendre les stratégies politiques, utilisées par les auteurs, qui mènent au choix d'un terme plutôt qu'un autre, pour connoter le mouvement indépendantiste. Les revues intellectuelles contribuent à la construction de ce langage légitime, surtout celles en accord idéologique avec le régime. Elles ne sont toutefois pas les seules à y contribuer, la mise en contexte des textes dans la société devient donc primordiale pour comprendre où se situent ces revues par rapport au discours ambiant.

Il a déjà été mentionné quelques fois que les représentations sont imposées par le discours, il est donc important de les définir. Pour l'historien Stéphane Savard, les représentations symboliques et identitaires sont « des interprétations ou des significations que plusieurs membres d'une société partagent au sujet d'une réalité donnée », qui sont symboliques lorsqu'elles proviennent de l'État et identitaires lorsqu'elles proviennent du collectif⁷⁵. Les représentations sont toutefois l'objet de luttes pour déterminer lesquelles s'imposeront dans la société⁷⁶. Accoler des significations particulières à des termes revient à leur accoler des représentations symboliques et identitaires, qui viennent affecter leur sens pour une bonne partie de la société. Celles-ci nous permettent de

⁷³ *Ibid.*, p. 31-38.

⁷⁴ Jean-François Hamel, « La politique, une affaire de mots? : Bourdieu/Rancière. La politique entre sociologie et philosophie de Charlotte Nordmann. Édition Amsterdam, 179p. », *Spirale*, n° 220, 2008, p. 17.

⁷⁵ Stéphane Savard, *Hydro-Québec et l'État Québécois, 1944-2005*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013, p. 13-14.

⁷⁶ *Ibid.*

comprendre les significations données aux termes étudiés, ces représentations symboliques et identitaires mobilisées faisant référence à des idées variées, qui influencent la compréhension des termes par les lecteurs.

Méthodologie

Pour analyser l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, plusieurs types de sources auraient pu être appropriés. Nous avons toutefois décidé d'utiliser des revues intellectuelles, toutes publiées au Québec durant notre période chronologique. Celles-ci permettent d'avoir un accès à la pensée de multiples intellectuels, le tout dans des textes souvent concis. Ce sont aussi toutes des sources ayant été diffusées assez largement, et qui ont donc pu toucher un public important, permettant d'avoir un aperçu de la façon dont les termes étudiés sont présentés à leur lectorat. Nous avons sélectionné cinq revues qui nous semblent particulièrement intéressantes. Cette sélection a été faite pour assurer la représentation de divers courants idéologiques. Toutes ces sources ont aussi été choisies parce qu'elles sont entièrement numérisées et disponibles en ligne, sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ou sur Érudit, en plus d'avoir été passé dans un logiciel de reconnaissance des caractères, deux caractéristiques qui nous feront gagner beaucoup de temps lors de notre analyse.

Nous avons choisi *Parti pris*, *Cité Libre*, *Maintenant*, *Liberté* et *L'Action nationale*, qui traitent toutes, en tout ou en partie, d'indépendance du Québec⁷⁷. Nous avons choisi de ne garder que les textes traitant de la situation québécoise, en utilisant au moins un des termes étudiés, et d'exclure les recensions de lectures, textes littéraires et textes traitant exclusivement de l'international, qui ne portent pas sur notre sujet et auraient risqué de fausser nos statistiques lexicales, par exemple en abordant l'indépendance de l'Algérie. Notre analyse mobilise aussi des sources secondaires, soit des manifestes indépendantistes et les débats de l'Assemblée nationale, qui utilisent les termes étudiés. En effet, les intellectuels qui écrivent dans les revues ne vivent pas en vase clos, ils sont en contact avec le reste de la société et des débats qui s'y déroulent, entre autres, sur l'indépendantisme. Les manifestes et débats de l'Assemblée nationale nous permettent donc de

⁷⁷ Les revues intellectuelles étudiées sont présentées plus en détail dans le chapitre 1, p. 25.

mettre les textes étudiés en contexte dans la société et de savoir comment d'autres personnages publics percevaient le mouvement indépendantiste et l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste⁷⁸. Ces sources secondaires ont été choisies en raison de leur large diffusion, permettant de comparer l'utilisation des termes étudiés hors du cadre strictement intellectuel des revues, et ainsi de renforcer la compréhension des sens accolés à ces mots.

Malgré les choix déjà faits, ce corpus reste imposant, les revues étant publiées de façon variable, mais jusqu'à dix fois par année, avec des numéros représentant parfois des centaines de pages. Pour limiter ce corpus, et faire en sorte qu'il soit plus réaliste de l'analyser dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, nous avons décidé d'axer notre recherche autour d'une liste de vingt-cinq événements marquants pour le mouvement souverainiste⁷⁹. Ces événements ont été choisis à partir de deux critères principaux. Le premier critère concerne la répercussion que pourraient avoir eue ces événements sur la façon dont le mouvement est perçu, et donc sur l'utilisation de nos termes pour le décrire, par exemple la fondation d'un parti politique ou une situation très médiatisée. Le deuxième critère est une dispersion temporelle, pour couvrir des moments distincts tout au long de notre période chronologique. Si deux événements marquants pour le mouvement indépendantiste ont lieu simultanément, par exemple la fondation du Mouvement souveraineté-association et les assises des États généraux du Canada français de 1967, tous les deux en novembre 1967, celui qui nous semblait plus susceptible d'avoir influencé l'utilisation des termes étudiés a été choisi. Toutefois, ayant lieu en même temps, des articles traitant d'un événement ou de l'autre peuvent avoir été conservés dans le corpus. Lorsqu'un événement s'inscrit dans la durée, par exemple la crise d'Octobre ou une élection (avec sa campagne électorale), une date représentative, comme la journée du scrutin en lui-même, a été choisie, pour que tous les événements soient analysés sur la même assise. Bien sûr, notre liste aurait pu comporter bien plus d'éléments, mais cela aurait compromis le réalisme de l'entreprise.

⁷⁸ Consulter les journaux a aussi été considéré, mais ceux-ci étant publiés beaucoup plus fréquemment que les revues intellectuelles, cette analyse aurait été soit incomplète, soit irréalisable dans le cadre de ce mémoire de maîtrise. L'utilisation des termes étudiés pourrait être différente dans les journaux, il faut donc le garder en tête.

⁷⁹ La liste complète des événements se trouve à l'Annexe A.

À partir de cette liste d'évènements, les revues intellectuelles ont été analysées pour le numéro qui contient l'évènement, par exemple le numéro de juin si l'évènement a lieu le 24 juin, et les deux suivants. Les revues sont publiées à des rythmes variables et la majorité de celles-ci ne sont pas publiées pendant l'été, cette période peut ainsi s'étirer sur plus de trois mois. Cette décision a pour effet d'exclure certains textes marquants publiés dans certaines des revues de notre corpus, mais hors de l'échantillonnage. Ce choix nous semblait plus conséquent pour traiter toutes les revues de la même façon, mais aussi pour permettre la réalisation de statistiques lexicales à partir d'une méthode d'échantillonnage constante, et donc comparable, entre les différentes revues. Ce choix limite ainsi la taille du corpus à analyser, le rendant beaucoup plus réaliste dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, tout en permettant de garder un cadre temporel plus large, sur une période de treize ans, soit de 1957 à 1970.

Notre analyse compte trois étapes. La première étape vise à répertorier les utilisations des termes souverainiste, séparatiste, indépendantiste et sécessionniste dans notre corpus. La deuxième étape d'analyse consiste à vérifier si des significations et des représentations symboliques et identitaires différentes sont données aux quatre termes, mais aussi si celles-ci évoluent dans le temps, par exemple sous l'influence de leur contexte de production, la période étudiée étant riche en évènements marquants pour le mouvement indépendantiste. Nous avons aussi tenté, en mettant les termes en contexte dans la société, de déterminer si la décision d'utiliser un terme plutôt qu'un autre découle d'une préférence personnelle des auteurs, plutôt que de sens globalement différents, et s'il existe différentes mouvances à l'intérieur même du mouvement souverainiste, qui préfèrent l'utilisation d'un terme spécifique pour se désigner. La deuxième étape d'analyse vise aussi à noter s'il y a un décalage entre l'utilisation faite des quatre termes et leur définition théorique, donc un potentiel détournement de leur sens. Cette étape d'analyse mobilisera le concept des représentations symboliques et identitaires, pour comprendre à quoi chaque terme fait référence dans son contexte d'utilisation.

Quant à elle, la troisième étape d'analyse tente de montrer si les utilisations différenciées des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont issues de choix ou de stratégies politiques, voire d'une violence symbolique, dans le but de connoter un groupe ou un mouvement.

Par exemple, le terme séparatiste, connoté négativement selon Marcel Chaput⁸⁰, pourrait avoir été utilisé par des opposants à l'indépendance du Québec pour dénigrer le mouvement et faire peur, il aurait ainsi un potentiel performatif. L'utilisation d'un terme plutôt qu'un autre deviendrait donc un acte politique, qui tenterait d'accoler une certaine représentation au mouvement, pour l'aider ou pour lui nuire. Cette étape d'analyse mobilisera l'analyse du langage, qui permettra de noter les stratégies derrière l'utilisation d'un terme plutôt qu'un autre. Ces trois étapes d'analyse permettent de faire un portrait global de l'utilisation des quatre termes par les intellectuels québécois, et donc d'avoir une bonne idée des différents sens qui leur ont été attribués.

Nous avons ensuite procédé à deux grands types d'analyse de ce corpus, soit quantitative et qualitative. L'analyse quantitative est basée sur la lexicométrie et les statistiques lexicales. Elle est utile pour nos première et deuxième étapes d'analyse. Elle permet de voir le nombre d'utilisations de nos termes, globalement et par revue ou acteur, et donc de comparer si certaines revues, donc certaines orientations idéologiques, ou certains auteurs préfèrent utiliser un terme spécifique. Ces statistiques permettent aussi de montrer clairement s'il y a une évolution dans le temps quant à l'utilisation de ces termes. Il est donc possible d'avoir un portrait global de l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, en plus de permettre de représenter celle-ci graphiquement. Il est aussi possible de regrouper les variantes de nos termes, par exemple pour compter à la fois les utilisations de séparatiste et de séparatisme, et donc avoir un portrait plus complet de l'utilisation réelle des termes et de leurs dérivés⁸¹.

L'analyse qualitative permet de voir concrètement comment les mots sont utilisés, pour voir la connotation qui leur est donnée. Elle est particulièrement utile pour les deuxième et troisième étapes de notre analyse. Nous avons utilisé une technique classique d'analyse de contenu, pour comprendre les raisons qui poussent l'auteur à utiliser un terme plutôt qu'un autre, donc si cela est issu d'un choix ou d'une stratégie politique, mais aussi si l'utilisation qui en est faite connote en elle-même le sens du mot. Pour y arriver, nous avons conçu une grille d'analyse, qui permet

⁸⁰ Marcel Chaput, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du jour, 1961, p. 9.

⁸¹ À moins de mention contraire, les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste seront toujours utilisés dans ce mémoire pour représenter ces termes et leurs variantes. Par exemple, « indépendantiste » inclut ses variantes « indépendantisme » et « indépendance ».

d'organiser les textes étudiés selon leurs caractéristiques importantes pour cette étude⁸². Cette technique complète l'analyse quantitative, car cette dernière permet de sortir les grandes tendances, dans un portrait global, mais est moins adaptée à une analyse à plus petite échelle, plutôt permise par l'analyse qualitative. La combinaison de ces deux modes d'analyse nous a donc permis d'obtenir le portrait le plus complet possible de l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans notre corpus, pour comprendre au mieux ce qui influence celle-ci et les sens qui sont donnés à ces mots.

Plan

Le mémoire est divisé en trois chapitres, qui abordent chacun une partie de nos trois étapes d'analyse. Le premier chapitre est l'analyse quantitative, donc lexicométrique. Il offre un portrait global de l'utilisation des quatre termes étudiés, permettant à la fois de faire des constats intéressants et de mettre la table pour les chapitres suivants. Les deux autres chapitres sont consacrés à l'analyse qualitative de notre corpus, chacun axé sur des idées politiques importantes autour desquels les utilisations des termes étudiés sont groupées. Les termes étudiés y seront abordés de manière transversale, selon les idées auxquelles ils sont associés. Le deuxième chapitre analyse les représentations autour de l'idée d'autonomisme et le troisième chapitre se concentre sur la décolonisation.

⁸² En plus des informations bibliographiques des textes, la grille d'analyse répertorie la position de l'auteur sur la question nationale, les termes étudiés utilisés et la façon dont ceux-ci sont utilisés.

CHAPITRE I

NOMMER L'INDÉPENDANCE. UNE ANALYSE QUANTITATIVE DE L'UTILISATION DES TERMES

Pour analyser la manière dont sont utilisés les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de même que leur nombre d'occurrences, nous proposons d'abord de mobiliser des outils quantitatifs. Ainsi, nous utilisons à la fois une analyse quantitative classique et les statistiques lexicales, qui permettent de donner un portrait général de la façon dont ces termes sont utilisés dans le corpus, ainsi qu'une analyse qualitative pour noter les différentes représentations accolées aux termes étudiés. Ce premier chapitre est axé sur une analyse quantitative, car il est utile d'avoir une perspective large du corpus, pour en comprendre les grandes tendances, avant d'analyser les représentations qui y sont rattachées.

1.1 La lexicométrie

Avant de commencer l'analyse, il est nécessaire de présenter plus en détail la lexicométrie. Tout d'abord une précision lexicale s'impose : le terme « lexicométrie » est synonyme de « statistique linguistique », « statistique lexicale » et « approche quantitative de textes », ces termes pourront donc être utilisés en alternance dans ce mémoire¹. Définie simplement, la lexicométrie est « un ensemble de méthodes de description de textes fondées sur des indicateurs statistiques² ». Cette méthode a été inventée dans les années 1950, et n'a cessé de se développer depuis, entre autres sous l'impulsion de l'informatique³. En effet, comme dans le cas du corpus étudié dans ce mémoire,

¹ Marie Anne Polo de Beaulieu, « Panorama de la lexicométrie », *Histoire et mesure*, vol. 2, n° 3-4, 1987, p. 176.

² *Ibid.*

³ Étienne Brunet, « La lexicométrie française : naissance, évolution et perspectives », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 45, n° 1-2, 2014, p. 14-18.

l'informatique rend possible l'analyse rapide de corpus imposants, et ce de façon systémique⁴. Concrètement, les utilisations possibles de la lexicométrie sont multiples en sciences sociales, les plus répandues étant « [r]épérer des régularités, analyser un style discursif, révéler des tendances, examiner le lexique d'un auteur [et] étudier le discours politique⁵ ». L'analyse de l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste est donc un cas qui peut profiter de la lexicométrie, pour en révéler les tendances.

Certains critères doivent toutefois être respectés lors du choix du corpus, pour permettre la réalisation de statistiques lexicales pertinentes. Ceux-ci sont l'homogénéité, la contrastivité, la diachronicité et la réflexivité⁶. Les textes choisis doivent donc avoir des caractéristiques communes, représenter des courants de pensée distincts, être publiés à la même époque et être réflexif de la société ou des acteurs étudiés⁷. Ces quatre caractéristiques ont influencé le choix des revues étudiées, de façon à les respecter⁸. Il est tout de même important de garder à l'esprit que, comme tout corpus en histoire, celui-ci est constitué et préparé par l'historien, et donc marqué par ses choix⁹. La lexicométrie n'est ainsi pas plus objective que l'analyse qualitative et une analyse des statistiques lexicales doit être faite par l'historien pour utiliser tout le potentiel de cet outil.

La lexicométrie est donc un outil utile pour analyser un corpus textuel important comme celui mobilisé dans ce mémoire. Toutefois, si, cette méthode existe depuis les années 1950 en France, elle est plus récente au Québec, particulièrement en histoire politique. Ainsi, des politologues comme Denis Monière et Dominique Labbé¹⁰ et des didacticiens comme Daniel Moreau et Jonathan Smith¹¹ ont déjà utilisé la lexicométrie dans le cas québécois. L'ouvrage le plus connu

⁴ Sébastien De Valeriola, « L'ordinateur au service du dépouillement de sources historiques : Éléments d'analyse semi-automatique d'un corpus diplomatique homogène », *Histoire et mesure*, vol. 35, 2020, p. 193.

⁵ Jean-Marc Leblanc, « Proposition de protocole pour l'analyse des données textuelles : pour une démarche expérimentale en lexicométrie », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 11, n° 1, 2015, p. 25.

⁶ Jacques Guilhaumou, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, vol. 1, 2002, p. 12-14.

⁷ *Ibid.*, p. 9-14.

⁸ Les revues intellectuelles étudiées sont présentées plus en détail à la page 25.

⁹ Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 14.

¹⁰ Voir par exemple Dominique Labbé et Denis Monière, *Les mots qui nous gouvernent. Le discours des premiers ministres québécois : 1960-2005*, Montréal, Monière-Wollank Éditeurs, 2008, 285p.

¹¹ Daniel Moreau et Jonathan Smith, « L'enseignement de l'histoire nationale au Québec à travers ses recommandations curriculaires : une analyse lexicométrique », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 45, n° 2, 2019, p. 55-77.

qui mobilise cette méthode au Québec est probablement *La société libérale duplessiste*, par les sociologues Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin¹². La lexicométrie est donc sans aucun doute utilisable dans le cas québécois, même si ses utilisations en histoire politique sont peu développées et que l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970, n'ai jamais été étudiée de cette manière.

1.2 La base de données

La base de données étant essentielle à l'utilisation de la lexicométrie, il est nécessaire de présenter plus en détail celle qui a été créée pour réaliser les statistiques lexicales mobilisées dans ce mémoire. Celle-ci a été conçue pour fonctionner avec le logiciel *Lexico 5*, développé par l'Université Paris 3¹³. Ce logiciel a été choisi, car il permet d'analyser un corpus très imposant d'un seul coup. Il demande toutefois la création d'une base de données pour fonctionner, ce qui a influencé notre choix de sources, puisque le fait que les documents étudiés soient entièrement numérisés et passés à un logiciel de reconnaissance de caractères nous a grandement facilité la tâche. Cette base de données doit être balisée et nous l'avons fait selon trois degrés, soit par revue, par date et par auteur, permettant donc des analyses selon ces critères. Elle est composée de 258 articles – tirés des cinq revues intellectuelles étudiées – qui traitent, en tout ou en partie, de la question nationale, ce qui représente un total de près de cinq millions de caractères. Puisque le logiciel utilisé détecte de façon différenciée les lettres majuscules et minuscules, ce qui fait, par exemple, qu'il détecte différemment les mots « Souverainiste » et « souverainiste », nous avons uniformisé la base de données pour qu'elle ne contienne que des lettres minuscules, facilitant ainsi l'analyse. Nous avons pu procéder ainsi puisque le fait qu'un terme commence ou non par une majuscule n'est pas pertinent à l'analyse quantitative, et que la partie qualitative de ce mémoire permet de noter cette nuance, si elle est importante. De plus, les mots coupés par un trait d'union en fin de ligne ont aussi été réunis, pour faciliter la détection des termes étudiés.

¹² Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435p.

¹³ Le logiciel Lexico 5 est accessible à l'adresse suivante : <http://lexi-co.com/index.html>

1.2.1 Les limites de la base de données

Bien qu'elle nous ait été bien utile, notre base de données comporte des limites, qu'il est important de noter. En effet, la création de cet outil a été rendue possible par le fait que toutes les revues étudiées ont été traitées par un logiciel de reconnaissance de caractères¹⁴, ce qui permet de copier du texte directement depuis les revues numérisées. Toutefois, l'OCR réalisée est de qualité très variable. Concrètement, certains caractères ont été mal détectés par le logiciel, transformant par exemple certains « d » en « cl », et plusieurs autres erreurs de la sorte. Certains passages, plus rares, ont tout simplement été mal compris, et transformés en suites inintelligibles de caractères.

De plus, surtout dans le cas de la revue *Cité Libre*, l'OCR a parfois bien compris les caractères, mais les a mal retranscrits, avec des espaces entre chaque lettre. Ainsi, un mot comme « jour » devient « j o u r » aux yeux du logiciel, et donc dans notre base de données. Vu la taille de cette dernière, il aurait été impossible de corriger l'entièreté de ces erreurs dans un temps raisonnable ni de repasser tout le corpus dans un nouveau logiciel OCR, qui aurait potentiellement eu d'autres faiblesses. Ces erreurs ont donc été partiellement corrigées. Ainsi, les occurrences des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste et de leurs dérivés ont été intégralement corrigées, pour avoir des statistiques utilisables sur la manière dont ces termes sont utilisés, mais le reste du corpus, que nous n'étudions pas directement de façon quantitative, n'a pas été corrigé.

La principale problématique que cela pose à notre analyse est de ne pas pouvoir se fier au nombre de mots du corpus, puisque les sections mal retranscrites par l'OCR viennent fausser les données. Il est donc impossible d'utiliser des statistiques par mots, par exemple le nombre d'utilisations des termes étudiés par 10 000 mots, qui auraient pu être très intéressantes. Il a toutefois été nécessaire de trouver une façon de contourner cette limite, car les revues étudiées sont représentées de façon inégale dans le corpus. La solution trouvée est de comparer les différentes revues par article, donc le nombre d'utilisations des termes étudiés par article. Même si cela est imparfait, puisque tous les articles ne sont pas de la même longueur, ils représentent tous des ensembles définis traitant d'un

¹⁴ Cette technologie est aussi connue sous son nom anglais de *optical character recognition* ou sous l'acronyme OCR qui en est tiré. C'est sous cet acronyme communément utilisé que cette technologie sera désignée dans le reste de ce mémoire.

sujet particulier, et constituent donc le meilleur dénominateur commun dans le contexte. Pour les mêmes raisons, il nous est aussi impossible de mobiliser certains outils fréquemment associés à la lexicométrie, comme le nuage de mots et l'analyse factorielle de correspondance. Ce mémoire ne mobilisera ainsi qu'une fraction du potentiel de la lexicométrie, mais, malgré ces limites, cette base de données permet de faire plusieurs constats intéressants.

1.2.2 Portrait du corpus

Une fois ces considérations techniques exposées, il est possible de passer à la description du corpus. Le tableau 1 montre la façon dont les 258 articles et les 215 numéros consultés sont répartis entre les revues étudiées dans le corpus, avec les dates de publications de chaque revue, pour mettre ces statistiques en perspective. Le nombre d'articles correspond à ceux qui ont été conservés, donc qui abordent la question nationale, tandis que le nombre de numéros correspond à l'entièreté de ceux consultés, selon notre liste d'évènements marquants pour le mouvement indépendantiste¹⁵. Certains numéros ne contenaient aucun article intéressant dans le cadre de cette recherche et ne sont donc pas représentés dans notre base de données, mais le sont dans ce tableau.

Tableau 1-1 - Répartition des articles du corpus par revue, de 1957 à 1970

Revue	Période complète de parution	Nombre de numéros dans le corpus	Nombre d'articles dans le corpus
<i>Parti pris</i>	1963-1968	22	74
<i>Cité Libre</i>	1950-1972	42	36
<i>Maintenant</i>	1962-1974	51	50
<i>Liberté</i>	1959-Aujourd'hui	42	27
<i>L'Action nationale</i>	1917-Aujourd'hui	58	71
	Total	215	258

Pour comprendre le contexte des statistiques lexicales, il faut mieux connaître les revues du corpus. Celles-ci sont au nombre de cinq et ont été brièvement présentées en introduction : il s'agit de *Parti pris*, *Cité Libre*, *Liberté*, *Maintenant* et *L'Action nationale*. Elles représentent toutes des revues

¹⁵ Pour en savoir plus sur cette liste, voir Introduction, p. 17. La liste complète se trouve à l'Annexe A.

intellectuelles importantes dans le Québec de la Révolution tranquille, mais n'ont pas pour autant les mêmes missions et objectifs, ce qui se reflète dans leur façon d'utiliser les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste. Il est aussi important de justifier le choix de ces revues parmi toutes celles publiées à l'époque.

La première revue, celle à la mission la plus claire du corpus, est *Parti pris*. Dans le premier article de son premier numéro, intitulé « Présentation », elle se positionne « pour l'indépendance politique du Québec parce qu'elle est une condition indispensable de notre libération », en plus d'affirmer « lutt[er] pour un État libre, laïque et socialiste¹⁶ ». Ce triptyque suivra d'ailleurs la revue dans toute son existence, indépendance, socialisme et laïcisme étant dans ce même ordre d'importance¹⁷. Le choix de cette revue a été simple, puisque, comme l'affirme l'historien Ivan Carel, c'est une revue incontournable de la période, par ses nombreuses analyses sur le nationalisme¹⁸. Son importance se reflète bien dans la quantité d'études qui ont été réalisées à son propos¹⁹. Elle offre une perspective qui, bien qu'influencée par l'international, est ancrée dans l'expérience et l'histoire québécoise²⁰. C'est aussi une revue qui propose une analyse globale de la société québécoise, à la différence de d'autres, plus particularistes²¹. Cette revue était donc un incontournable pour notre corpus, la réalisation de l'indépendance du Québec étant au centre de la raison d'être de *Parti pris*, il va de soi que la question nationale y a été amplement couverte.

La mission de *Cité Libre* est plus large. Elle se veut un lieu de débat, « une invitation à ceux de trente ans et moins qui n'ont pas encore parlé », un espace de réflexion sur la société et le catholicisme²². Comme pour *Parti pris*, le choix d'ajouter cette revue au corpus allait de soi, par le poids idéologique indéniable qu'elle a porté, entre autres dans son opposition au duplessisme²³.

¹⁶ Parti Pris, « Présentation », *Parti Pris*, n° 1, octobre 1963, p. 2-4.

¹⁷ Robert Major, *Parti pris: idéologies et littérature*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1979, p. 20.

¹⁸ Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation: 1950-1968*, Thèse de doctorat en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, p. 145.

¹⁹ Voir par exemple Lise Gauvin, *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013 [1975], 224p.; Marc-André Lajeunesse, *La parole pamphlétaire chez deux « partipristes »: Paul Chamberland et Pierre Vallières*, Mémoire de maîtrise en littérature de langue française, Montréal, Université de Montréal, 2014, 125p.

²⁰ Robert Major, *op. cit.*, p. 16-20.

²¹ Jacques Pelletier, *Parti pris: une anthologie*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, p. 14.

²² Éditorial, « Règle du jeu », *Cité Libre*, vol. 1, n° 1, juin 1950, p. 1-3.

²³ Ivan Carel, *op. cit.*, p. 138.

Cette importance s'est aussi incarnée dans de multiples études sur celle-ci²⁴. La pensée de *Cité Libre* est héritière de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, d'où certains auteurs sont d'ailleurs issus²⁵. Si la question nationale n'est pas au centre de sa mission, cet enjeu y est tout de même abordé, mais sous une position clairement antinationaliste, prônant des structures plus individualistes²⁶. Le projet politique prôné par les auteurs de *Cité Libre* est d'ailleurs construit en opposition au projet indépendantiste, en faisant donc une contrepartie intéressante à *Parti pris*²⁷. Son importance intellectuelle et son fédéralisme en font un incontournable pour ce mémoire.

Quant à elle, *Liberté*, fondée en 1959, est une revue littéraire et culturelle avant tout, qui veut tenir compte « de l'évolution de la pensée, de la création sous toutes ses formes, de la vie artistique à travers toutes ses manifestations²⁸ ». Malgré son aspect littéraire, elle acquerra un aspect revendicateur sous la direction d'Hubert Aquin, à partir de 1962, qui en fera un « porte-parole de la redéfinition de la culture québécoise²⁹ ». *Liberté* est intimement liée à la Révolution tranquille et, même si la revue ne prend position que lors de quelques grands événements, elle accueillera des textes sur plusieurs débats de société, de la laïcisation scolaire à la nationalisation de l'hydroélectricité³⁰. Toutefois, si la revue publie des textes politiques, ils ne sont pas assez nombreux pour définir un discours politique propre à celle-ci, bien que des tendances indépendantistes soient présentes³¹. Plusieurs des interventions sur la question nationale sont sous

²⁴ Voir par exemple André Carrier, « L'idéologie politique de la revue Cité Libre », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 1, n° 4, 1968, p. 414-428; Yvan Lamonde et Gérard Pelletier, *Cité libre : une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, 413p.; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 2-3, décembre 1998, p. 291-316.

²⁵ Robert Major, *op. cit.*, p. 133.

²⁶ Ivan Carel, « Tout les oppose, hors l'essentiel : *Cité libre* et *Laurentie*, miroir d'une société bloquée », dans Élyse Guay et Rachel Nadon (dir.), *Relire les revues québécoises : histoire, formes et pratiques (XXe-XXIe siècle)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2021, p. 106.

²⁷ André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, p. 132.

²⁸ Éditorial, « Présentation », *Liberté*, vol. 1, n° 1, février 1959, p. 1-2.

²⁹ Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, *op. cit.*, p. 145.

³⁰ Jean-Marcel Paquette, « Le discours politique de *Liberté* », dans Madeleine Ducrocq-Poirier (dir.), *La Revue Liberté : actes du colloque*, Montréal, L'Hexagone, 1990, p. 71-73.

³¹ *Ibid.*, p. 74-75.

l'angle de la protection de la langue française, la mission de la revue restant littéraire³². Cet angle différent apporte donc un aspect intéressant au corpus, qui ne se retrouve dans aucune autre revue.

Pour comprendre la mission de *Maintenant*, le plus simple est de citer la description donnée dans son premier numéro : « Maintenant se veut fidèle à l'Église, loyal au monde en faisant porter ses analyses sur l'évolution politique et sociale, les mouvements idéologiques et culturels, toutes ces structures dans lesquelles l'homme chrétien accomplit son destin et exerce son influence³³. » Cette revue a été moins étudiée que les autres du corpus, mais est toute de même d'intérêt par la forte présence des questions religieuses et politiques³⁴. Le principal apport de *Maintenant* est de proposer une perspective catholique de gauche, dans la foulée de Vatican II, et non une perspective traditionaliste³⁵. De plus, la revue s'affirme comme indépendantiste en 1967, faisant d'elle un ajout encore plus intéressant au corpus³⁶.

La dernière revue de notre corpus est *L'Action nationale*. En 1933, lorsque la revue passe de *L'Action française* à *L'Action nationale*, son rédacteur en chef, Harry Bernard, affirme la nature « canadienne-française » de la revue, qui « s'occupera aussi de la chose politique. [Puisqu'il] n'est pas possible d'ignorer ce domaine³⁷ ». Celle-ci agit comme un « pilier d'un nationalisme socialement conservateur », qui pourrait être qualifié de traditionaliste³⁸. Cette revue est aussi un important laboratoire d'idées, qui influenceront la Révolution tranquille³⁹. *L'Action nationale* sera aussi impliquée dans de multiples combats marquants pour le Québec, du respect du partage des compétences dans la Confédération à la lutte contre la domination économique de la Grande-Bretagne et des États-Unis⁴⁰. De plus, la revue se positionne officiellement en faveur de la

³² Jean-Philippe Warren, « La question de la langue », dans Pierre Lefebvre, Olivier Kemeid et Robert Richard (dir.), *Anthologie Liberté 1959-2009 : L'écrivain dans la Cité, 50 ans d'essais*, Montréal, Le Quartanier Éditeur, 2011, p. 102-103.

³³ Éditorial, « Nouveau départ », *Maintenant*, n° 1, janvier 1962, p. 2.

³⁴ Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, op. cit., p. 144.

³⁵ Martin Roy, *Une réforme dans la fidélité : la revue Maintenant (1962-1974) et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 8-9.

³⁶ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours. 9: 1955 - 1963*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, p. 238.

³⁷ Harry Bernard, « L'Action nationale », *L'Action nationale*, vol. 1, janvier 1933, p. 4-5.

³⁸ Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, op. cit., p. 144.

³⁹ Pascale Ryan, *Penser la nation: la Ligue d'action nationale ; 1917 - 1960*, Montréal, Leméac, 2006, p. 16.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 299-300.

souveraineté en 1971, soit après notre période, mais cette prise de position prouve que la question constitutionnelle y occupe une place importante⁴¹. L'ajout de *L'Action nationale* au corpus allait donc de soi, permettant aussi de représenter une perspective plus traditionaliste.

En revenant au Tableau 1, il est clair que la représentation de chaque revue dans notre corpus est due à ces missions et à ces prises de position différenciées, qui constituent des aspects primordiaux du contexte d'énonciation des termes étudiés et qui affectent donc le sens de ceux-ci. Ainsi, les trois revues les plus représentées du corpus sont respectivement *Parti pris*, *L'Action nationale* et *Maintenant*. Ces trois revues ont toutes pris position en faveur de l'indépendance du Québec à un moment ou à un autre et elles traitent directement des questions d'actualité. À l'opposé, les deux revues les moins représentées du corpus, *Cité Libre* et *Liberté*, ne se sont jamais prononcées officiellement en faveur de l'indépendance – c'est même tout le contraire pour *Cité Libre* – et ne visent pas aussi clairement à analyser les questions d'actualité, bien qu'elles ne soient pas imperméables à la société dans laquelle elles évoluent.

1.3 L'utilisation des termes étudiés dans les revues

La composition du corpus étant expliquée, il est temps d'y plonger pour voir par quelles revues les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés. Le Tableau 2 présente combien de fois chacun de ces termes est utilisé, en nombre et en moyenne par article, et ce pour chacune des revues, et pour l'ensemble du corpus. Au total, les termes étudiés sont utilisés 1888 fois, soit une moyenne de 7,32 fois par article. Le terme le plus utilisé est indépendantiste, avec plus de la moitié des occurrences des termes dans le corpus, soit 947 utilisations et 3,67 fois par article. Il est suivi, dans l'ordre, par séparatiste, souverainiste et, très loin derrière, sécessionniste, avec un maigre 31 utilisations, soit 0.12 occurrence par article.

Sans surprise, vu leur représentation élevée dans le corpus, les revues *L'Action nationale* et *Parti pris* sont les premières en nombre d'utilisations des termes. Toutefois, en moyenne par article, l'ordre change, bien que *L'Action nationale* soit première dans les deux cas, avec 702 utilisations

⁴¹ Lucia Ferretti, *L'Action nationale: le long combat pour le Québec*, Montréal, Del Busso, 2019, p. 36-40.

et une moyenne par article de 9,89. Les deuxièmes et troisièmes revues qui utilisent le plus les termes étudiés selon les moyennes sont *Cité Libre*, avec 8,92 occurrences par article, et *Liberté*, avec 8,04 occurrences par article. Les deux revues ouvertement indépendantistes durant notre période sont celles utilisant le moins les termes par article, 5,58 utilisations pour *Parti pris* et 4,70 pour *Maintenant*. Étant indépendantistes, le contexte d'énonciation de ces revues est propice à ce qu'elles abordent fréquemment la question nationale, même si ce n'est pas la question centrale des articles ou que les auteurs n'approfondissent pas la question. Ainsi, elles abordent par exemple la question nationale dans des articles portant sur la littérature, Radio-Canada ou encore l'œcuménisme⁴². Quant à elles, les revues non indépendantistes abordent moins souvent la question nationale, mais, lorsqu'elles le font, c'est par le biais d'articles qui y sont entièrement dédiés. Le propos sur la question nationale des revues qui sont indépendantistes est donc plus éparpillé que celui des revues qui ne le sont pas.

En se penchant sur la répartition des termes selon la revue, il n'est pas surprenant de noter que le terme indépendantiste est le plus répandu dans chacune des revues. Les deuxième et troisième termes les plus utilisés sont aussi les mêmes dans tout le corpus, respectivement séparatiste et souverainiste, suivant donc leur représentation totale. Toutefois, il est intéressant de noter où chacun de ces termes se situe par rapport aux autres quant à son utilisation. En effet, même si chaque terme occupe la même position dans chaque revue, ils ne sont pas pour autant représentés de la même manière dans chacune d'elles. Ainsi, dans *Liberté*, indépendantiste représente plus de deux fois les occurrences du deuxième terme le plus utilisé, et près de trois fois plus dans *Parti pris*.

⁴² Laurent Girouard, « Notre littérature de colonie », *Parti Pris*, n° 3, décembre 1963, p. 30-37; Jacques Allard, « L'information à Radio-Canada », *Parti Pris*, vol. 2, n° 2, octobre 1964, p. 26-39; Paul Gibson, « Oecuménisme appliqué », *Maintenant*, n° 33, septembre 1964, p. 281-282.

Tableau 1-2 - Utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues du corpus

Termes utilisés/Revue	<i>Parti pris</i>	<i>Cité Libre</i>	<i>Maintenant</i>	<i>Liberté</i>	<i>L'Action nationale</i>	Total du corpus
Indépendantiste (nombre)	262	157	102	147	279	947
Indépendantiste (moyenne par article)	3,54	4,36	2,04	5,44	3,93	3,67
Souverainiste (nombre)	65	35	57	8	193	358
Souverainiste (moyenne par article)	0,88	0,97	1,14	0,30	2,72	1,39
Séparatiste (nombre)	76	126	76	60	214	552
Séparatiste (moyenne par article)	1,03	3,50	1,52	2,22	3,01	2,14
Sécessionniste (nombre)	10	3	0	2	16	31
Sécessionniste (moyenne par article)	0,14	0,08	0,00	0,07	0,23	0,12
Total (nombre)	413	321	235	217	702	1888
Total (moyenne par article)	5,58	8,92	4,70	8,04	9,89	7,32

Quant à elle, *L'Action nationale* fait une bonne place à tous les termes, indépendantiste, séparatiste et souverainiste étant tous proches selon le nombre d'utilisations, avec respectivement 3,93, 3,01 et 2,72 occurrences par article. C'est la même chose dans *Maintenant*, avec indépendantiste à 2,04, séparatiste à 1,52 et souverainiste à 1,14 utilisation par article. Pour *Cité Libre*, indépendantiste et

séparatiste sont presque autant utilisés, avec des occurrences par article de 4,36 et 3,50, mais souverainiste est loin derrière, avec à peine 0,97 utilisation par article. Dans tous les cas, sécessionniste est le terme le moins représenté, autant en nombre qu'en occurrences par article. Malgré la domination du terme indépendantiste, chaque revue a sa préférence quant aux termes à utiliser, certains jetant leur dévolu sur un d'entre eux, tandis que d'autres en utilisent plusieurs.

Ces différences quant à l'utilisation des termes dans les revues laissent entrevoir des divisions idéologiques, mais l'analyse de ces divisions aura sa place dans les deux prochains chapitres. Toutefois, un clivage est déjà évident, celui dans l'utilisation du terme séparatiste entre la revue la plus clairement indépendantiste du corpus, *Parti pris*, et la plus antinationaliste, *Cité Libre*, qui se situent aux deux extrémités de l'utilisation de ce terme par article. Cela n'est pas surprenant, car dans un manifeste paradoxalement intitulé *Pourquoi je suis séparatiste* et publié en 1961, Marcel Chaput, fondateur du premier parti politique indépendantiste au Québec, décrivait ainsi le terme séparatiste : « Malgré tout, le séparatisme a toujours eu mauvaise presse au Québec. Le terme séparatiste lui-même y est sans doute pour quelque chose. Il est négatif. Il ne semble pas inviter à construire⁴³. » Cet avis est aussi partagé par René Lévesque, qui décrit ce terme comme « ce mot de rupture que l'on n'emploie en anglais que les dents serrées et pour refuser toute discussion⁴⁴ ». La revue *Parti pris* pourrait ainsi avoir voulu s'éloigner de ce terme, tandis que *Cité Libre* l'embrassait, possiblement dans une tentative performative de connoter le mouvement indépendantiste. Nous y reviendrons. Il est aussi intéressant de noter qu'en nombre d'utilisation, c'est *L'Action nationale* qui utilise le plus le terme séparatiste. Ces utilisations ont toutefois une racine différente par rapport au cas de *Cité Libre*, soit celle d'en différencier son propre projet politique autonomiste⁴⁵.

Il est toutefois intéressant de remettre l'utilisation des termes étudiés dans un contexte plus large que celui du corpus. Une recherche rapide dans la base de données de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) numérique montre à quel point le discours dominant utilise le terme séparatiste. En effet, de janvier 1957 à décembre 1970, les revues et les journaux québécois

⁴³ Marcel Chaput, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du jour, 1961, p. 9.

⁴⁴ René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Typo, 1997 [1968], p. 199.

⁴⁵ Voir chapitre 2, p. 75.

disponibles sur BAnQ comportent 1696 utilisations du terme souverainiste, 8419 utilisations du terme indépendantiste et 18198 utilisations du terme séparatiste⁴⁶. Ainsi, ce portrait rapide du discours public montre une inversion des chiffres par rapport à notre corpus, le terme séparatiste étant beaucoup plus utilisé que le terme indépendantiste. Il est donc important de garder en tête l'objet de ce mémoire, soit d'analyser la situation dans les revues intellectuelles sélectionnées, mais pas dans l'ensemble du discours public publié dans les médias écrits de notre période. Selon ce survol de BAnQ, le terme séparatiste pourrait être beaucoup plus présent dans les journaux que dans les revues, et donc utilisé auprès d'un lectorat plus large que celui du corpus.

1.3.1 L'utilisation différenciée des variantes des termes étudiés

Dans l'analyse de ce mémoire, l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste est toujours faite en combinant les différentes variantes de ceux-ci, pour en faciliter la lecture. Le Tableau 3 vient rompre avec cette tendance, en divisant chaque terme entre leurs trois principales variantes, par exemple indépendance, indépendantiste et indépendantisme, pour voir si celles-ci sont utilisées différemment. Ce tableau permet surtout de voir une nuance entre la façon dont les variantes du terme séparatiste sont utilisées par rapport aux variantes des autres termes.

Les variantes des termes indépendantiste et souverainiste sont distribuées de la même façon. Indépendance et souveraineté sont plus utilisées, avec respectivement 662 et 322 mentions dans le corpus. Ils sont suivis par la forme en « iste », 264 mentions pour indépendantiste et 25 pour souverainiste, puis par celle en « isme », 16 mentions pour indépendantisme et 10 pour souverainisme. La forme la plus commune est donc le projet politique proposé, l'indépendance ou la souveraineté, suivi par les formes descriptives désignant le mouvement ou les individus. Dans le cas de la souveraineté, les termes souverainiste et souverainisme sont très peu représentés. Cette distribution des formes est d'ailleurs sensiblement la même dans chacune des revues du corpus. La

⁴⁶ Cette recherche rapide ne permet pas de savoir si ces termes sont vraiment utilisés pour parler de la situation québécoise, mais permettent tout de même de constater l'omniprésence du terme séparatiste dans le discours public de la période.

même division s'applique aussi aux variantes du terme sécessionniste, bien qu'à plus petite échelle, la variante sécessionnisme étant même totalement absente du corpus.

Tableau 1-3 - Utilisation des différentes variantes des termes étudiés dans les revues du corpus⁴⁷

Revue	Indépendance	Occurrences	Souveraineté	Occurrences	Séparation	Occurrences	Sécession	Occurrences
<i>Parti pris</i>	Indépendance	142	Souveraineté	59	Séparation	13	Sécession	7
	Indépendantiste	113	Souverainiste	4	Séparatiste	38	Sécessionniste	3
	Indépendantisme	3	Souverainisme	1	Séparatisme	25	Sécessionnisme	0
	Total partiel	258	Total partiel	64	Total partiel	76	Total partiel	10
<i>Cité Libre</i>	Indépendance	136	Souveraineté	29	Séparation	18	Sécession	3
	Indépendantiste	19	Souverainiste	4	Séparatiste	62	Sécessionniste	0
	Indépendantisme	2	Souverainisme	2	Séparatisme	45	Sécessionnisme	0
	Total partiel	157	Total partiel	35	Total partiel	125	Total partiel	3
<i>Maintenant</i>	Indépendance	63	Souveraineté	51	Séparation	8	Sécession	0
	Indépendantiste	37	Souverainiste	5	Séparatiste	39	Sécessionniste	0
	Indépendantisme	1	Souverainisme	1	Séparatisme	28	Sécessionnisme	0
	Total partiel	101	Total partiel	57	Total partiel	75	Total partiel	0
<i>Liberté</i>	Indépendance	100	Souveraineté	8	Séparation	3	Sécession	1
	Indépendantiste	43	Souverainiste	0	Séparatiste	16	Sécessionniste	1
	Indépendantisme	4	Souverainisme	0	Séparatisme	41	Sécessionnisme	0
	Total partiel	147	Total partiel	8	Total partiel	60	Total partiel	2
<i>L'Action nationale</i>	Indépendance	221	Souveraineté	175	Séparation	32	Sécession	15
	Indépendantiste	52	Souverainiste	12	Séparatiste	85	Sécessionniste	1
	Indépendantisme	6	Souverainisme	6	Séparatisme	97	Sécessionnisme	0
	Total partiel	279	Total partiel	193	Total partiel	214	Total partiel	16
Total	Indépendance	662	Souveraineté	322	Séparation	74	Sécession	26
	Indépendantiste	264	Souverainiste	25	Séparatiste	240	Sécessionniste	5
	Indépendantisme	16	Souverainisme	10	Séparatisme	236	Sécessionnisme	0
	Total	942	Total	357	Total	550	Total	31

La situation est totalement inversée en ce qui a trait au terme séparatiste et à ses variantes. En effet, le terme séparation n'est utilisé que 74 fois dans le corpus, contre 240 pour séparatiste et 236 pour séparatisme. Le projet politique de faire du Québec un pays est donc rarement décrit comme une

⁴⁷ Il est important de noter que certains totaux sont légèrement différents de ceux présentés dans le Tableau 2. Cela est dû aux quelques cas où il est impossible d'associer le terme à une variante précise.

séparation, ce qui rejoint les réticences de Marcel Chaput et de René Lévesque quant à ce terme et à son sens négatif. Lorsque ce terme est utilisé, il désigne majoritairement le mouvement et non le projet, dans toutes les revues. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que même *Cité Libre* utilise ce terme de cette façon, donc en désignant le mouvement comme étant séparatiste ou associée à du séparatisme, mais le projet politique proposé est présenté comme l'indépendance ou la souveraineté. Le terme séparatiste agit donc comme désignation, pour décrire des acteurs. Par exemple, dans une citation représentative de cette situation, Jean Pellerin affirme que « [s]'il faut faire l'indépendance, c'est maintenant plus que jamais, disent les séparatistes⁴⁸ ». Cette situation pourrait être une stratégie performative, pour utiliser le sens plus négatif du terme séparatiste pour dénigrer ceux qui portent le projet d'un Québec indépendant, qui pourraient être considérés comme plus faciles à attaquer que le projet politique en lui-même. Le projet est donc l'indépendance, mais ceux qui veulent la réaliser sont décrits comme étant séparatistes.

1.4 Les termes et les auteurs

Jusqu'à présent, les termes étudiés ont surtout été analysés selon les revues dans lesquelles ils sont utilisés, mais la base de données créée pour les statistiques lexicales permet aussi l'analyse à d'autres degrés. Il est donc possible d'analyser le corpus par auteur, ce qui permet de noter si l'utilisation d'un terme plutôt que d'un autre est une question de préférence personnelle. Cette analyse est toutefois limitée, car notre corpus comporte un très grand nombre d'auteurs, ce qui rend irréaliste et inintéressant de proposer un portrait de tous les auteurs du corpus, contrairement à ce qui a été fait pour les revues, qui sont au nombre plus raisonnable de cinq.

En effet, notre corpus est composé de 133 auteurs ou combinaisons d'auteurs pour 258 articles, donc une moyenne de 1,94 article par auteur. Ce portrait n'est pourtant pas représentatif, car certains auteurs écrivent bien plus souvent que d'autres, par exemple l'économiste François-Albert Angers, l'auteur le plus représenté, a écrit 22 articles du corpus à lui seul, bien au-dessus de la moyenne. Ainsi, si nous enlevons les cinq auteurs ou combinaisons d'auteurs qui ont le plus utilisé

⁴⁸ Jean Pellerin, « Le séparatisme à la mode du siècle », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 99.

nos termes, soit François-Albert Angers, le jésuite Jean Genest (6 articles), le journaliste Jean Pellerin (10 articles), l'écrivain Paul Chamberland (7 articles) et les éditoriaux de *Parti pris* (15 articles)⁴⁹, qui représentent 60 articles à eux 5, la moyenne diminue drastiquement, pour s'établir à 1,55 article par auteur. Cette moyenne est plus représentative, puisque plusieurs auteurs n'écrivent qu'une fois ou deux dans le corpus. Vu ce grand nombre d'auteurs ayant peu d'articles, et pour éviter de tomber dans des analyses anecdotiques, seuls les auteurs ayant au moins 15 occurrences de nos termes dans leurs textes ont été conservés pour cette analyse. Ils sont au nombre de 29.

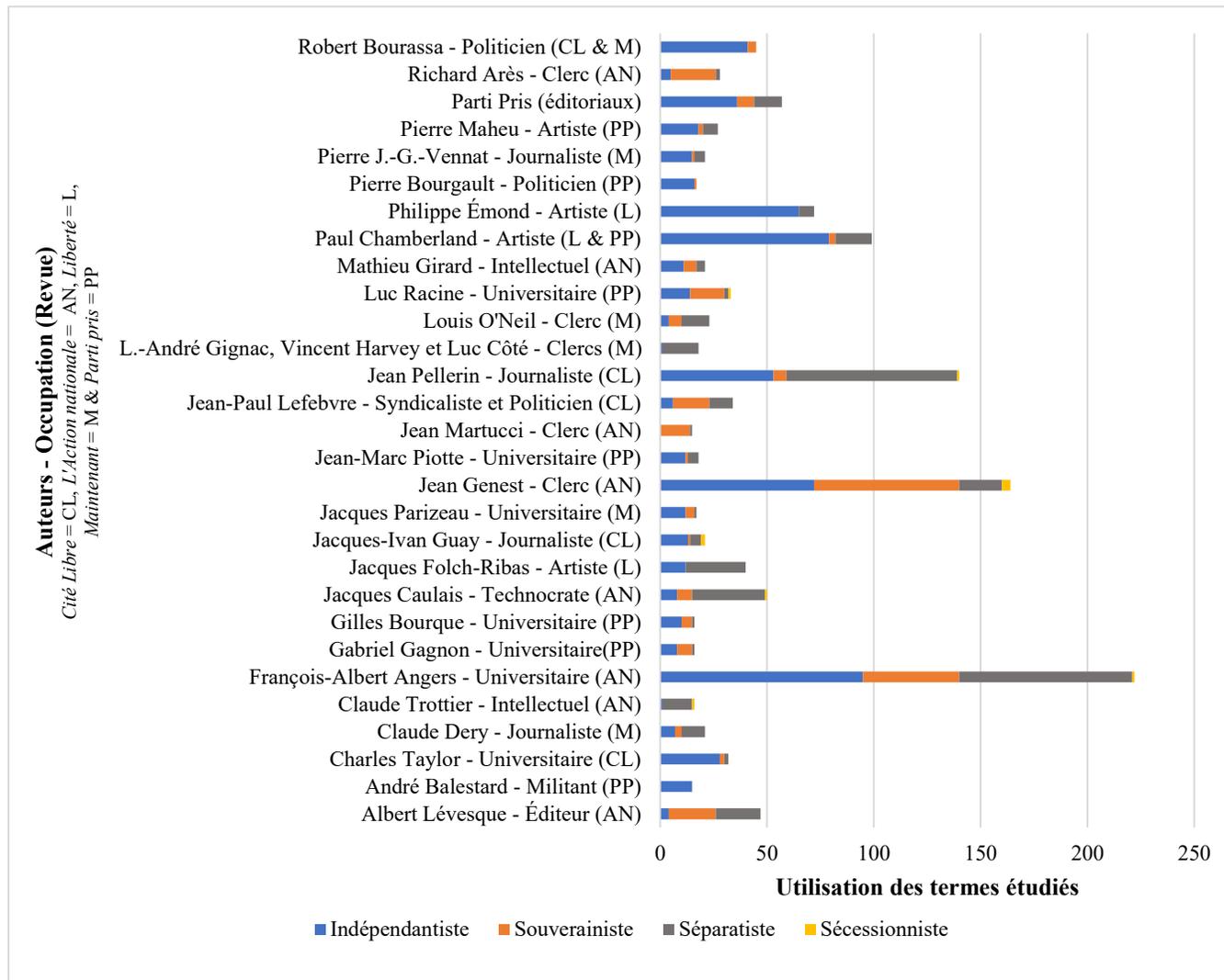
Il est tout d'abord intéressant d'analyser qui sont les auteurs qui utilisent les termes étudiés. Les 29 auteurs et groupes d'auteurs qui se trouvent dans la Figure 1 ont été classés selon leur occupation⁵⁰. Lorsqu'un auteur a plusieurs chapeaux, son occupation principale au moment de sa participation dans les revues étudiées a été choisie. Les deux catégories d'occupations les plus répandues dans le corpus sont donc les universitaires et les clercs, avec chacun sept représentants. Ceux-ci sont suivis par quatre journalistes, quatre artistes, trois politiciens, un éditeur et un technocrate. Il a été plus difficile de trouver les occupations des trois derniers auteurs, qui sont des militants et des intellectuels, sans que nous sachions leur occupation précise. Ces auteurs sont donc majoritairement éduqués et issus des sphères universitaires et catholiques. Malgré une diversité d'occupations, presque tous les auteurs occupent des rôles qui vont souvent avec l'appartenance à une classe sociale plutôt aisée, voire à une certaine bourgeoisie. Ceux-ci sont donc majoritairement issus de groupes sociaux qui sont en mesure de contribuer à la création d'un langage présenté comme « légitime », ce qui rend leurs textes d'autant plus pertinents comme objets d'étude. Les

⁴⁹ Ces éditoriaux sont non signés, mais sont écrits par des auteurs issus des milieux académiques et littéraires, comme André Major, Paul Chamberland, Pierre Maheu, Jean-Marc Piotte et André Brochu.

⁵⁰ L.-André Gignac, Vincent Harvey et Luc Côté, bien qu'ils représentent un même groupe d'auteurs, ont été comptabilisés individuellement. Les éditoriaux de *Parti pris* ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

auteurs les plus prolifiques du corpus étudié sont donc représentatifs d'une certaine frange intellectuelle de la société québécoise, mais non de l'entièreté de celle-ci.

Figure 1-1- Utilisation des termes étudiés par auteur



La Figure 1 représente donc la façon dont les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés par les 29 auteurs ou combinaisons d'auteurs qui utilisent ces termes le plus souvent du corpus. Il est tout d'abord possible de voir la domination de François-Albert Angers, qui utilise à lui seul 222 fois les termes, soit 11,76% de l'utilisation totale des termes dans

le corpus. À eux cinq, les auteurs⁵¹ mentionnés précédemment pour leur production prolifique représentent 36% de l'utilisation des termes. De ceux-ci, Angers et Genest, qui ont écrit dans *L'Action nationale*, représentent 55% des termes étudiés utilisés dans cette revue, Pellerin représente 43,6% de ceux utilisés dans *Cité Libre* et Chamberland et les éditoriaux de *Parti pris* représentent environ 37,8% de ceux utilisés dans cette dernière revue⁵². Leur façon d'utiliser les termes correspond beaucoup avec celle des revues dans lesquelles ils publient, mais cela n'est pas très surprenant en raison de leur représentation dans ces corpus.

Étant donné l'importance de ces auteurs dans le corpus, il est utile de présenter rapidement ceux-ci pour mieux cerner leur implication intellectuelle. L'économiste François-Albert Angers est directeur de *L'Action nationale* de 1959 à 1967, période durant laquelle il publiera une quantité phénoménale d'articles, autour de 20 par année. C'est lui qui remet la revue sur les rails et la réaligne idéologiquement, avec une ligne de pensée qui fait consensus auprès de la Ligue d'Action nationale⁵³. S'il ne devient indépendantiste qu'à la fin des années 1960, il reste une figure de proue du nationalisme canadien-français durant toute cette décennie⁵⁴. Le jésuite Jean Genest est le successeur d'Angers à la tête de la revue, qu'il dirige de 1967 à 1986. Pendant cette période, il décidera des thèmes des numéros, tout en publiant un grand nombre d'articles⁵⁵. Quant à lui, Jean Pellerin, en parallèle de sa carrière de journaliste, est directeur de *Cité libre* de 1964 à 1966, revue dans laquelle il publie régulièrement et où il s'inscrit en continuité idéologique avec les fondateurs⁵⁶. En ce qui a trait à Paul Chamberland, ce poète est membre fondateur de *Parti pris*, dans lequel il écrit plusieurs articles et éditoriaux. Il est d'ailleurs indissociable de la revue, étant même décrit comme un des auteurs qui incarnent sa mission⁵⁷. Pour ce qui est des éditoriaux non signés de *Parti pris*, ils représentent assez clairement la position de celle-ci. En effet, cette revue

⁵¹ Bien qu'il utilise beaucoup les termes étudiés, Philippe Émond ne fait pas partie de ces cinq auteurs, car son cas est particulier, il n'a écrit qu'un seul très long article, publié dans le numéro septembre-décembre 1966 de *Liberté*, dans notre corpus.

⁵² Paul Chamberland a aussi publié deux textes dans *Liberté* dans notre corpus, le pourcentage réel dans *Parti pris* est donc légèrement plus bas.

⁵³ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, Montréal, Boréal, 2023, p. 202-205.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 196 et 271.

⁵⁵ Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 32-33.

⁵⁶ Yvan Lamonde et Gérard Pelletier, *op. cit.*, p. 13 et 49-50.

⁵⁷ Marc-André Lajeunesse, *op. cit.*, p. 45-46.

laissait toute la place à un « nous » homogène, plutôt qu'à l'opinion individuelle, ce qui explique la signature des éditoriaux au nom de la revue, et non d'un individu⁵⁸. Ces cinq auteurs occupent donc des positions incontournables dans leur revue respective, ce qui explique leur représentation élevée dans le corpus. Occupant des postes importants, leurs préférences personnelles sont donc difficiles à dissocier de la façon dont les termes sont utilisés par les revues qu'ils représentent, ils utilisent toutefois tous une diversité de termes dans leurs interventions.

L'utilisation des termes par les autres auteurs correspond grandement à celle qui en est globalement faite dans les revues où ils publient. Nous ne nous attarderons donc pas sur chacun d'entre eux, mais certains méritent d'être soulignés. Tout d'abord, six auteurs ou combinaisons d'auteurs, soit Pierre Bourgault, le trio composé de L.-André Gignac, Vincent Harvey et de Luc Côté, Jean Martucci, Claude Trottier, Charles Taylor et André Balestard utilisent tous exclusivement, ou presque, un seul terme. Cela est notable, car ce sont les seuls cas où il y a si peu de diversité dans les termes utilisés avec au moins 15 occurrences dans notre corpus. Il est donc possible de parler de préférence personnelle pour un terme plutôt qu'un autre dans leur cas. Ce constat reste toutefois plutôt marginal, ne s'appliquant qu'à une poignée de personnes, et est amplement contrebalancé par la diversité des termes utilisés par les plus grands producteurs de textes.

Le cas de Philippe Émond est dans la même logique, mais à plus grande échelle. Celui-ci utilise 72 fois les termes étudiés en un seul article, 65 fois indépendantiste et 7 fois séparatiste. Ce texte, clairement positionné en faveur de l'indépendance, se veut une analyse psychologique des raisons de la non-indépendance du Québec, où le terme séparatiste n'est utilisé que pour le présenter comme un terme négatif dont il faut s'éloigner⁵⁹. À lui seul, ce texte représente environ 44% des utilisations du terme indépendantiste dans *Liberté*. Si toutes les utilisations de ce terme faites par Émond étaient retirées, indépendantiste resterait quand même le terme dominant dans cette revue, mais celle-ci est clairement influencée par les préférences personnelles d'un auteur.

⁵⁸ Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, op. cit., p. 146.

⁵⁹ Philippe Émond, « Psychologie de l'indépendance », *Liberté*, vol. 8, n° 5-6, décembre 1966, p. 57-89.

L'autre cas individuel qui mérite notre attention est celui de Robert Bourassa, qui publie deux textes très semblables dans deux revues différentes, soit *Maintenant* et *Cité Libre*⁶⁰. Les deux versions du texte ont tout de même été conservées dans le corpus, car elles permettent de voir à quel type d'utilisation des termes étudiés les lecteurs de ces deux revues étaient exposés. Tout d'abord, il est intéressant de noter que Bourassa, surtout connu comme libéral et fédéraliste, utilise les termes indépendantiste et souverainiste, mais pas séparatiste. Cela est probablement dû au fait que son article se veut une réponse économique objective aux arguments indépendantistes, et non une attaque émotive. De plus, à l'époque du départ de René Lévesque du Parti libéral du Québec, Bourassa flirtait avec l'idée de souveraineté-association, participant même aux rencontres qui mèneront à *Option Québec*⁶¹. Le choix de ne pas utiliser le terme séparatiste par Bourassa serait donc à la fois une question de préférence, pour ne pas froisser ses amis, et de contexte, pour rester dans le cadre d'un texte qui se veut objectif. Toutefois, il est aussi intéressant de noter qu'en enlevant les utilisations du terme indépendantiste dues à ces textes des revues *Cité Libre* et *Maintenant*, où ils sont publiés, les termes indépendantistes et séparatistes y deviennent alors au coude-à-coude. Cela est surtout surprenant dans le cas de cette deuxième revue, puisqu'elle prend position en faveur de l'indépendance durant la période étudiée. Ces exemples montrent donc l'influence des préférences personnelles de certains auteurs sur la façon dont les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés dans les revues intellectuelles étudiées, même si cette situation est assez circonscrite pour ne pas expliquer en totalité la façon dont les termes sont utilisés dans le corpus.

1.5 Évolution dans le temps

Le dernier degré de division du corpus est celui des dates de publication des numéros, qui permettent de voir si l'utilisation des termes étudiés évolue dans le temps et si elle est influencée par des événements de l'époque. Le Tableau 4 montre cette évolution dans le temps. Il est important

⁶⁰ Robert Bourassa, « Aspect économique d'un Québec indépendant », *Maintenant*, n° 70, octobre 1967, p. 309-313; Robert Bourassa, « Aspect économique d'un Québec indépendant », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XVIIIe année, Hiver 1968, p. 99-113.

⁶¹ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. Tome 1 : De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Éditions du Septentrion, 2016, p. 136.

de noter que les dates ne se suivent pas toutes, car les numéros consultés l'ont été en fonction de la liste d'évènements qui se trouve à l'Annexe A. De plus, seules les dates avec des numéros qui contenaient des articles intéressants se trouvent dans ce tableau. Il permet donc de montrer l'influence, ou non, des évènements sur l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, mais ne permet qu'un portrait général de l'évolution dans le temps. Le Tableau 4 montre aussi le nombre de numéros des revues à chacune des bornes chronologiques, qui permet de mieux mesurer l'évolution du corpus, avec le début et la fin de certaines des revues étudiées. Ce tableau étant très imposant, seules les dates intéressantes seront directement abordées.

Tableau 1-4 - Utilisation des termes étudiés selon les numéros

Date	Nombre de numéros	Indépendantiste	Souverainiste	Séparatiste	Sécessionniste	Total des termes utilisés
1957/04	1	4	22	21	0	47
1959/04	1	2	6	3	0	11
1959/05	3	0	1	0	0	1
1960/09	2	8	7	0	0	15
1960/10	2	2	2	1	0	5
1961/09	1	1	1	6	0	8
1961/11	3	5	3	3	1	12
1962/06	1	8	1	3	0	12
1962/12	3	8	0	0	0	8
1963/01	4	10	15	16	0	41
1963/02	3	6	1	10	0	17
1963/03	4	10	0	4	0	14
1963/05	4	20	4	9	3	36
1963/06	1	8	7	34	1	50
1963/10	4	18	0	10	0	28
1963/11	4	35	5	23	2	65
1963/12	4	41	1	17	0	59
1964/05	5	24	2	28	0	54
1964/06	3	38	6	15	0	59
1964/07	2	1	3	4	0	8
1964/08	1	29	4	4	0	37
1964/09	4	72	12	32	0	116
1964/10	4	4	0	15	3	22

1964/11	5	23	11	27	0	61
1964/12	3	9	2	6	0	17
1965/01	1	9	0	0	0	9
1965/03	4	15	4	13	1	33
1965/04	4	5	2	11	1	19
1965/05	5	41	11	50	9	111
1966/01	5	39	14	29	0	82
1966/02	4	8	2	5	0	15
1966/03	5	24	6	8	1	39
1966/05	1	11	0	0	0	11
1966/06	2	2	0	0	0	2
1966/07	3	2	0	2	0	4
1966/09	4	80	1	12	0	93
1966/10	1	7	5	6	1	19
1967/05	1	6	5	0	0	11
1967/09	5	14	17	2	0	33
1967/10	3	38	23	5	1	67
1967/11	3	1	3	1	0	5
1968/01	5	48	31	11	0	90
1968/02	3	12	8	3	0	23
1968/03	4	14	13	2	0	29
1968/06	2	14	5	9	0	28
1968/08	1	8	0	0	0	8
1968/09	3	37	69	2	0	108
1968/12	2	3	5	8	0	16
1969/01	3	58	9	68	2	137
1969/03	3	1	1	0	0	2
1969/04	3	5	2	2	1	10
1969/05	3	3	1	0	0	4
1969/08	1	1	0	0	0	1
1969/12	2	4	3	4	0	11
1970/01	4	1	16	1	0	18
1970/04	3	16	3	2	0	21
1970/05	3	22	5	3	4	34
1970/06	2	14	2	1	0	17
1970/09	2	4	0	0	0	4
1970/10	1	1	10	0	0	11
1970/11	1	2	3	0	0	5
1970/12	1	4	3	4	0	11

Le premier constat est que l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste est globalement plus élevée entre 1963 et le début de 1969. Cette constatation est peu surprenante, puisqu'il s'agit des années de publications de *Parti pris*, revue qui aborde beaucoup l'indépendance en peu de temps, étant la deuxième plus représentée en termes d'occurrences des termes étudiés et première en nombre d'articles dans le corpus, le tout en étant la revue publiée la moins longtemps du corpus. Cette concentration de nombreux articles augmente donc sensiblement l'utilisation des termes dans cette période. Ainsi, même si elle est publiée pendant moins de six ans et 12 des 25 événements étudiés, cette période contient 17 dates où les termes étudiés sont utilisés au moins 25 fois, contre seulement 8, donc moins de la moitié, pour les dates hors de la parution de *Parti pris*. Bien qu'intéressant, cet impact nous force aussi à la prudence lors de l'analyse des dates hors de la parution de cette revue, où il faudra moins d'utilisations des termes à une date donnée pour que celle-ci soit notable.

Il est aussi intéressant de mettre en relation les utilisations notables des termes et les articles publiés à ces moments, pour noter si ceux-ci portent réellement sur les événements choisis. En effet, plusieurs moments où les termes sont fréquemment utilisés peuvent laisser croire à un impact des événements, mais sont plutôt liés à une série d'articles dans une revue, qui traitent d'indépendance sans lien direct avec les événements du moment. Il est toutefois important de garder en tête que les événements choisis témoignent de l'importance du mouvement indépendantiste dans la société, ils peuvent donc influencer la présence de la question nationale dans les revues, sans être expressément nommés.

Les dates de septembre 1966, avec 93 occurrences des termes étudiés, et de janvier 1968, avec 90 occurrences, sont particulièrement intéressantes, car ces pointes d'utilisations des termes peuvent être partiellement liées aux événements proches, respectivement les élections provinciales de 1966 et la fondation du Mouvement souveraineté-association. Ces deux événements ont tous les deux lieu quelques mois plus tôt, mais il faut un peu de temps avant que les revues, publiées au maximum une fois par mois, tiennent compte des événements. En septembre 1966, deux textes portent

directement sur les élections de 1966, un dans *Parti pris*⁶² et un dans *L'Action nationale*⁶³. C'est la même chose en janvier 1968, où un article de *Parti pris* aborde la fondation du Mouvement souveraineté-association⁶⁴. Dans les deux cas, ces articles contribuent en partie à expliquer l'utilisation des termes étudiés, ils côtoient toutefois d'autres textes qui abordent la question nationale, sans nécessairement faire de lien avec l'évènement étudié, et ce dans les deux cas. Par exemple, en septembre 1966, *Parti pris* publie plusieurs articles visant à expliquer un recentrage de sa mission⁶⁵ et l'article mentionné précédemment sur la psychologie de l'indépendance, est publié dans *Liberté*⁶⁶. La situation est semblable en janvier 1968, avec entre autres un grand dossier de *Cité Libre* sur le séparatisme⁶⁷ et *L'Action nationale* qui aborde les États généraux du Canada français⁶⁸. Dans le cas du dossier de *Cité Libre*, il est très probable que celui-ci soit une réponse à la fondation du MSA, mais ce n'est toutefois pas le sujet explicite de ces articles, le lien entre les deux serait donc indirect. Les évènements visés à ces dates n'expliquent donc qu'en partie l'utilisation des termes étudiés. Ces évènements contribuent tout de même à augmenter l'importance sociale du mouvement indépendantiste, et expliquent donc indirectement pourquoi celui-ci est abordé dans d'autres articles.

Tous les autres moments où les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés sont dus à des numéros de revues contenant plusieurs articles ou des dossiers sur la question nationale, sans être directement liés aux évènements sélectionnés, même si, encore une

⁶² Inconnu, « Au Québec : le parti unique », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 101-104.

⁶³ François-Albert Angers, « La “surprise” des élections de 1966 », *L'Action nationale*, vol. 56, n° 1, septembre 1966, p. 1-12.

⁶⁴ Luc Racine, « De la souveraineté-association au “socialisme à la suédoise” », *Parti Pris*, vol. 5, n° 4, janvier 1968, p. 12-14.

⁶⁵ Paul Chamberland, « Exigences théoriques d'un combat politique », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 2-11; Jean-Marc Pionte, « Sens et limites du néo-nationalisme », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 24-39; Gabriel Gagnon, « Pour un socialisme décolonisateur », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 40-56; Gaétan Tremblay, « L'initiative politique appartient de plus en plus aux syndicats », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 81-83.

⁶⁶ Philippe Émond, *loc. cit.*

⁶⁷ Jean-Paul Lefebvre, « L'échiquier politique », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XVIIIe année, Hiver 1968, p. 19-22; Jean-Paul Lefebvre, « Le séparatisme n'est pas un programme politique », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XVIIIe année, Hiver 1968, p. 23-30; Jean-Paul Lefebvre, « Le centre-gauche québécois en 1968 », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XVIIIe année, Hiver 1968, p. 31-42; Robert Bourassa, *Cahiers de Cité Libre, loc. cit.*, p. 99-113.

⁶⁸ Jean Genest, « Les États généraux », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 5, janvier 1968, p. 487-502; Laurent Laplante, « Un curieux virage », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 5, janvier 1968, p. 549-551.

fois, il faut spécifier que ceux-ci contribuent au contexte de production. C'est par exemple le cas des deux moments où les utilisations des termes étudiés sont les plus élevées, soit septembre 1964 et janvier 1969, avec respectivement 116 et 137 occurrences des termes. En septembre 1964, c'est la prise de position de *L'Action nationale* en faveur des États associés⁶⁹ et le bilan de la première année d'existence de *Parti pris*⁷⁰ qui expliquent la majorité des utilisations. En janvier 1969, c'est une série d'articles de Jean Pellerin sur la question du séparatisme publiée dans *Cité Libre*⁷¹ qui est la source de la majorité des occurrences des termes étudiés. Cette même logique s'applique en avril 1957, où toutes les mentions proviennent d'un long texte de l'éditeur Albert Lévesque, de près de 60 pages, qui dénonce la centralisation fédérale⁷², ainsi qu'à tous les autres moments où l'utilisation des termes est la plus élevée, avec des articles provenant de diverses revues. Ce sont donc rarement les événements étudiés qui causent l'augmentation de l'utilisation des termes. Bien sûr, il existe d'autres articles dans le corpus qui abordent directement des événements, ils sont toutefois moins intéressants puisqu'ils ne causent pas d'augmentation notable quant à l'utilisation des termes étudiés.

Bien que peu d'événements causent l'augmentation directe des occurrences des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, l'absence d'augmentation est intéressante en elle-même, surtout dans le cas de certains événements. Deux d'entre eux sont particulièrement révélateurs en la matière, soit le « Vive le Québec libre! » de Charles de Gaulle et la crise d'Octobre. En effet, ces deux événements font l'objet de plusieurs articles, principalement

⁶⁹ François-Albert Angers, « Au sextant de l'Action nationale : des États associés », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 1, septembre 1964, p. 1-18.

⁷⁰ Éditorial, « Manifeste 64-65 », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 2-17; Paul Chamberland, « Bilan d'un combat », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 20-35; Pierre Maheu, « Notes pour une politisation », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 45-56.

⁷¹ Jean Pellerin, « Quelques jugements sur les Canadiens français », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 15-22; Jean Pellerin, « Les deux nations : un débat stérile », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 33-46; Jean Pellerin, « La langue qu'on adore et qu'on écorche », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 63-89; Jean Pellerin, « Le séparatisme à la mode du siècle », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 91-115; Jean Pellerin, « La Confédération : échec ou succès », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 117-141.

⁷² Albert Lévesque, « L'Unité fonctionnelle de la Civilisation canadienne », *L'Action nationale*, vol. 46, n° 8-9, mai 1957, p. 587-642.

en septembre 1967 pour de Gaulle⁷³ et en décembre 1970 pour la crise d'Octobre⁷⁴. Même s'ils font l'objet d'articles qui les abordent directement, ces événements n'ont pas causé d'augmentation notable dans l'utilisation des termes étudiés, malgré le fait qu'ils soient particulièrement marquants. Il est donc intéressant de noter que certains événements importants pour le mouvement indépendantiste n'ont pas donné lieu à de grandes discussions de fond sur le mouvement en lui-même dans les revues intellectuelles étudiées. Par exemple, dans *Parti pris* et dans *L'Action nationale*, les articles qui portent sur la déclaration de Charles de Gaulle abordent certes l'idée d'indépendance, mais mettent surtout l'accent sur le fait que les revendications québécoises acquièrent une portée et une influence jusqu'à l'international⁷⁵. Pour la crise d'Octobre, qui aurait pu être utilisée politiquement pour donner une connotation négative au projet indépendantiste, il est particulièrement intéressant de noter que ce n'est pas le cas dans le corpus ni dans les revues lors des premiers mois de 1971 d'ailleurs. Les articles qui abordent le sujet, tout en dénonçant le FLQ, portent plutôt sur la réaction du gouvernement fédéral, qui est présentée comme exagérée, et comme un autre symptôme du manque d'écoute envers les revendications québécoises⁷⁶.

Le Tableau 4 permet aussi de constater comment les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés les uns par rapport aux autres. Le terme indépendantiste, de loin le plus utilisé de notre corpus, est utilisé de façon soutenue tout au long de la période analysée. Quant au terme séparatiste, le deuxième plus représenté, il est utilisé plus fréquemment au début de la période, jusqu'au début 1966, et son utilisation devient plus dispersée après cette date. Le constat inverse peut être fait pour le terme souverainiste, qui est utilisé plus fréquemment

⁷³ François-Albert Angers, « Éditorial sur de Gaulle », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 1, septembre 1967, p. 1-10; Edmond Cinq-Mars, « Un certain ton », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 1, septembre 1967, p. 46-50; Éditorial, « Vive le Québec libre! », *Parti Pris*, vol. 5, n° 1, septembre 1967, p. 3-6; Gilles Bourque, « De Gaulle, politique et stratégie », *Parti Pris*, vol. 5, n° 1, septembre 1967, p. 7-17; Thérèse Dumouchel, « De Gaulle, un point tournant », *Parti Pris*, vol. 5, n° 1, septembre 1967, p. 27-39; Philippe Bernard, « Bougez pas, M. Johnson! », *Parti Pris*, vol. 5, n° 1, septembre 1967, p. 45-46.

⁷⁴ Jean Genest, « Des matraques aux baïonnettes », *L'Action nationale*, vol. 60, n° 4, décembre 1970, p. 265-277; François-Albert Angers, « Devant cet octobre tragique », *L'Action nationale*, vol. 60, n° 4, décembre 1970, p. 285-292.

⁷⁵ François-Albert Angers, « Éditorial sur de Gaulle », *loc. cit.*, p. 1-10; Edmond Cinq-Mars, *loc. cit.*, p. 46-50; Éditorial, « Vive le Québec libre! », *loc. cit.*, p. 3-6; Gilles Bourque, *loc. cit.*, p. 7-17; Thérèse Dumouchel, *loc. cit.*, p. 27-39; Philippe Bernard, *loc. cit.*, p. 45-46.

⁷⁶ Jean Genest, « Des matraques aux baïonnettes », *loc. cit.*, p. 265-277; François-Albert Angers, « Devant cet octobre tragique », *loc. cit.*, p. 285-292.

après la fondation du Mouvement souveraineté-association. En effet, avant novembre 1967, il est utilisé 206 fois en 40 dates de publication, soit une moyenne de 5,15 fois. Après 1967, donc après l'arrivée sur la scène politique du MSA, puis du Parti québécois, il est utilisé 152 fois en 22 dates, soit une moyenne de 6,9 fois. Cette constatation est intéressante, car elle démontre l'importance que ces mouvements politiques ont eue sur la scène politique québécoise, en réussissant à imposer le projet de souveraineté-association qu'ils prônaient dans les discussions.

Même si certains constats sont intéressants quant à l'utilisation de chacun des termes sur de grandes périodes du corpus, aucune date spécifique n'est toutefois intéressante en elle-même sur cette question. En effet, les termes sont presque toujours représentés selon leur présence globale dans le corpus. Dans les cas où un terme est particulièrement plus représenté, cela concorde avec les tendances de la revue la plus représentée à cette date. Par exemple, le terme souverainiste est fréquemment utilisé en septembre 1969, avec 69 occurrences contre 37 pour indépendantiste. Or, c'est surtout *L'Action nationale* qui est représentée à cette date, la revue qui utilise le plus ce terme du corpus, le tout après la fondation du MSA et du PQ, qui augmente sensiblement l'utilisation de ce terme. Il n'y a donc pas de date très intéressante pour l'utilisation d'un terme spécifique.

L'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans le temps est donc peu liée aux événements sélectionnés, mais davantage à la présence, ou non, d'articles sur la question nationale. Ceux-ci s'inscrivent dans un contexte où l'indépendance est plus répandue, entre autres à cause des événements susmentionnés, mais y sont rarement directement liés. De plus, il est possible de noter une différence dans l'utilisation des termes souverainiste et séparatiste au fil du corpus, souverainiste étant davantage présent après la fondation du MSA et séparatiste étant surtout représenté dans la première partie du corpus. Les constats liés à l'évolution dans le temps sont toutefois limités, principalement par la façon dont le corpus est assemblé, qui empêche de noter une progression continue dans le temps, étant axé sur des événements périodiques.

1.6 Le cas de sécessionniste

Le terme sécessionniste est probablement le plus surprenant des quatre termes étudiés. Il est de loin le moins fréquent et aucun parti indépendantiste au Québec ne l'a utilisé de façon soutenue pour

nommer son projet politique. Il n'est d'ailleurs présent que 31 fois dans le corpus, soit une moyenne de 0.12 fois par article, et complètement absent dans les pages de la revue *Maintenant*. Le terme sécessionniste est assez présent dans le corpus pour être mentionné, mais sa faible représentation empêche d'analyser les représentations qu'il porte aussi clairement que pour les autres termes étudiés. Cette section vise donc à montrer les liens qu'il est tout de même possible de faire avec ce terme.

Le terme sécession en lui-même porte un bagage particulier, étant fortement lié à la guerre de Sécession américaine⁷⁷. Ce terme réfère aussi à un « acte de séparation », souvent unilatéral, et est un concept surtout juridique et philosophique, à propos duquel « la théorie constitutionnelle est quasi-unanime : l'État fédéral proscrit la sécession⁷⁸ ». Le sens du terme sécessionniste est donc chargé, il représente un projet davantage contre le Canada que pour le Québec, ce qui peut influencer sur sa faible utilisation, à laquelle les liens avec la guerre de Sécession n'arrangent rien. Toutefois, lorsque ce terme est utilisé dans le corpus, c'est presque toujours dans un sens neutre, d'un point de vue légal ou pour répondre à des adversaires du projet qui l'utilisent.

Puisque le terme est absent chez *Maintenant*, *Parti pris* est la seule revue ouvertement indépendantiste à l'utiliser, et ce dans seulement deux articles. Dans les deux cas, il s'agit de réponses à des opposants qui l'utilisent, soit en mai 1965 pour répondre à une série d'articles de Jean Rochefort, parue dans *Révolution québécoise*, qui critique le projet de *Parti pris*, et en octobre 1967 pour répondre à une lettre ouverte de l'économiste et politicien Éric Kierans, qui critique René Lévesque⁷⁹. Ces deux textes utilisent le terme sécessionniste, car les auteurs auxquels ils répondent l'utilisent. Le manifeste *Le Québec est-il une colonie?* rédigé par Raymond Barbeau, ouvertement indépendantiste, mentionne lui aussi ce terme, mais pour aborder le « droit certain à la sécession » qu'aurait le Québec⁸⁰. *L'Action nationale* mentionne aussi la sécession sous un angle

⁷⁷ Christophe Parent, *L'état des fédérations. Tome 2: Sécession et fédéralisme*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 3.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 3-12.

⁷⁹ René Beaudin, « La stratégie de Parti-Pris », *Parti Pris*, vol. 2, n° 9, mai 1965, p. 46-54; Luc Racine, « La pauvreté, la misère et le chômage... », *Parti Pris*, vol. 5, n° 2-3, novembre 1967, p. 53-55.

⁸⁰ Raymond Barbeau, *Le Québec est-il une colonie?*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1962, p. 156.

juridique⁸¹. Ces usages sont donc plutôt neutres, désincarnés d'un projet politique précis. Quant à René Lévesque, il fait un usage particulier du terme sécessionniste dans *Option Québec*, en parlant du « sécessionnisme aussi divertissant que rentable de M. Bennet », alors premier ministre de la Colombie-Britannique⁸². Il est aussi utilisé, de façon plutôt anecdotique, il faut le dire, à l'Assemblée nationale, pour parler d'un mouvement sécessionniste dans la ville de Hull, qui se trouverait délaissée par le gouvernement québécois⁸³. Sous la plume de certains auteurs, ce sont donc les autres provinces ou ceux qui veulent quitter le Québec qui sont sécessionnistes, mais pas le Québec lui-même.

Malgré son utilisation limitée dans le corpus, la façon la plus fréquente d'utiliser le terme sécessionniste est de présenter la sécession comme un ultime recours, un acte subversif qui devient nécessaire si toutes les autres options constitutionnelles ne fonctionnent pas. Cette attitude est surtout présente dans *L'Action nationale*, qui se dit « réduits [à] parler de sécession (indépendance) puisque l'État unitaire (union législative) est un régime de domination, perpétuelle et complète d'un peuple (la majorité) sur l'autre (la minorité)⁸⁴ ». De la même façon, elle présente le Québec comme étant « acculé à la sécession » par les agissements du gouvernement fédéral⁸⁵. Daniel Johnson, alors chef de l'Union nationale, explique, lui aussi, dans *Égalité ou indépendance*, que « [s]i la sécession devenait pour les Canadiens français le seul moyen de reste eux-mêmes, de rester français, alors ce ne serait pas seulement leur droit, ce serait même leur devoir d'être séparatistes⁸⁶ ». La sécession est donc présentée comme un acte subversif, une arme de dernier recours pour protéger le Québec face au Canada, et non comme un projet porteur en lui-même.

Un dernier type d'utilisation du terme sécessionniste est intéressant à noter, même s'il est peu présent. En effet, il existe quelques occurrences où ce terme est associé à la violence : « ce serait

⁸¹ François-Albert Angers, « Reconnaissance de l'autodétermination, signe de bonne foi! », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 8, avril 1965, p. 735-738.

⁸² René Lévesque, *op. cit.*, p. 202.

⁸³ Roy Fournier, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée nationale*, 28^e législature, quatrième session, vol. 8, n°30, 2 mai 1969, p.1234.

⁸⁴ Émile Soucy, « Confédération ou "fédéralisme coopératif" ? », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 2, octobre 1964, p. 172.

⁸⁵ Émile Soucy, « Au fond des choses », *L'Action nationale*, vol. 58, n° 8, avril 1969, p. 786.

⁸⁶ Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1965, p. 110.

par une grâce bien particulière si la sécession du Québec s’accomplissait dans quelque violence⁸⁷. » Le manifeste *Pourquoi je suis antiséparatiste* présente aussi un portrait violent du mouvement, en affirmant que « les chefs de la campagne sécessionniste compte sur une sorte de démence-orchestre – l’orchestre de la foule toujours aveugle et irraisonnée dans ses fureurs comme dans ses amours⁸⁸ ». Il est toutefois intéressant de noter qu’il s’agit des seuls exemples des sources consultées où le terme sécessionniste est directement associé à la violence. Les liens forts entre ce terme et la guerre de Sécession américaine peuvent donc avoir poussé les auteurs à moins utiliser ce terme, mais ceux qui l’utilisent quand même ne le lient pas à la violence. Cela est intéressant, car les opposants au projet d’indépendance auraient pu saisir cette opportunité pour utiliser le terme sécessionniste dans un sens performatif, pour connoter négativement le mouvement, mais cela ne semble pas avoir été le cas.

Bien qu’utilisé avec parcimonie, le terme sécessionniste reste intéressant à analyser. Il est principalement utilisé de façon neutre, présenté comme un concept juridique ou une option subversive, et donc de dernier recours. Il est rarement mobilisé de façon ouvertement positive ou négative, contribuant donc à sa neutralité, mais aussi à sa faible utilisation. Étant le terme le moins utilisé du corpus, les conclusions que nous pouvons tirer quant aux sens et aux représentations qu’il porte sont plus limitées et il sera ainsi moins présent dans le reste de l’analyse.

1.7 Conclusion

Les statistiques lexicales permettent donc de faire plusieurs constats intéressants à propos du corpus étudié. Elles permettent de montrer que les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont réellement utilisés dans les revues intellectuelles québécoises, entre 1957 et 1970, et offrent un portrait global sur l’utilisation des termes. De plus, elles permettent de noter les particularités quant à l’utilisation de chacun d’entre eux et de leurs dérivés. Elles démontrent aussi la domination du terme indépendantiste quant aux utilisations et la faible représentation du terme

⁸⁷ Claude Trottier, « Agit-prop et Brasse-camarade », *L’Action nationale*, vol. 54, n° 7, mars 1965, p. 75.

⁸⁸ Jean-Charles Harvey, *Pourquoi je suis antiséparatiste*, Montréal, Éditions de l’Homme, 1962, p. 95.

sécessionniste, tout comme la différence de dynamique entre les dérivés des termes indépendantiste, souverainiste et séparatiste qui sont privilégiés.

Les statistiques lexicales permettent aussi de montrer que l'utilisation des termes étudiés par certains auteurs est influencée par leurs préférences personnelles, mais pas suffisamment pour expliquer toutes les utilisations de ceux-ci. Au plan chronologique, elles permettent aussi de montrer que l'utilisation du terme séparatiste est plus importante au début de la période étudiée, tandis que l'utilisation du terme souverainiste suit la tendance inverse. De plus, peu d'évènements influencent directement la manière dont les termes étudiés sont utilisés dans le corpus, même si l'absence d'impacts de certains évènements, comme la crise d'Octobre, est en soi notable.

Il est aussi intéressant de noter que le terme sécessionniste, très peu utilisé, a surtout un sens neutre, étant souvent mentionné comme option politique de dernier recours ou comme concept juridique, mais rarement comme un réel projet politique à défendre. Toutefois, les constats permis par les statistiques lexicales sont partiels et l'analyse qualitative sera nécessaire pour mieux comprendre les représentations portées par ces termes.

CHAPITRE II

LES RACINES AUTONOMISTES DE L'INDÉPENDANCE

Les utilisations des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont nombreuses et articulées autour de représentations différenciées. Si le premier chapitre permet de quantifier l'usage de ces termes, les deux prochains analysent quelles sont les différentes représentations mobilisées dans leurs utilisations. Bien que multiples, celles-ci peuvent être articulées par rapport à deux familles de pensées influentes sur la question nationale québécoise, soit l'autonomisme et la décolonisation. Ce deuxième chapitre aborde les termes étudiés sous l'angle de l'autonomisme, tout d'abord en décrivant les racines de cette idée au Québec et les exemples explicites de celle-ci dans le corpus étudié, puis en démontrant l'ambiguïté qu'entretiennent certains auteurs quant aux représentations entre les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste et l'idée d'autonomisme.

2.1 Définitions des termes étudiés

Avant d'analyser le caractère autonomiste de certaines prises de position, il est important de définir les termes étudiés à partir de la littérature scientifique, comme le terme sécessionniste l'a été dans le premier chapitre¹. Il est toutefois intéressant de noter qu'au point de vue linguistique, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* présente les termes indépendantiste, souverainiste et séparatiste comme des synonymes, ce sont donc tous des termes apparentés dans le langage populaire². Ces définitions scientifiques permettront d'ajouter un degré de compréhension à la signification de ces mots et de voir si le sens donné à ceux-ci est en adéquation avec leur définition. Le premier terme, « souverainiste », fait l'objet de plusieurs de définitions dans la littérature. Le

¹ Voir le Chapitre 1, p. 48.

² Jean-Claude Boulanger (dir.), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale*, Montréal, DicoRobert inc., 1992, 1269p.

politologue Alain-G. Gagnon définit la souveraineté comme « l'expression politique du ou des pouvoirs constituants et de l'autorité politique³ ». De plus, sa forme contemporaine « est habituellement perçue comme étant fragmentée et comme ayant pour fonction de délimiter les responsabilités des institutions politiques en place⁴ ». La souveraineté peut donc être partagée ou totalisante, quoique, dans les systèmes à souveraineté partagée, les États centraux aient une tendance à la centralisation⁵. Dans le cas québécois, la souveraineté est souvent utilisée comme synonyme de la capacité d'autodétermination des peuples⁶. Il s'agit donc à la fois d'un concept qui peut s'appliquer à un Québec dans et hors du Canada, ou à tout autre État dans une situation semblable.

De façon surprenante, le terme indépendantiste n'a pas fait l'objet de définitions aussi claires que le terme souverainiste. La définition d'indépendantiste renvoie plutôt à la définition d'autodétermination et de souveraineté⁷. Elle se rapproche donc grandement de la définition donnée précédemment, bien qu'elle soit davantage axée sur l'aspect externe de la souveraineté⁸. L'indépendance ferait donc partie de la souveraineté, mais définie par les relations avec les autres, là où la souveraineté, bien qu'incluant aussi cet aspect, est davantage axée sur l'aspect interne. Étant définie par rapport aux autres, l'indépendance serait davantage associée à un pays à part du Canada.

Le terme séparatiste est quant à lui plus associé au terme sécessionniste. Il se rapporterait à une action unilatérale, « qui provoque une réaction militaire de l'État central contre les séparatistes⁹ ». Ce concept est donc associé à une violence, par des nationalistes qui veulent « la restauration d'un État fondé sur l'ethnie, la langue ou la géographie, voire les trois à la fois¹⁰ ». Étant lié à l'insurrection et à la violence, ce terme comporte une connotation plus négative, surtout pour des

³ Alain-G. Gagnon, *Le choc des légitimités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, p. 33.

⁴ *Ibid.*, p. 33-34.

⁵ *Ibid.*, p. 34.

⁶ *Ibid.*

⁷ Mokhtar Lakehal, *Dictionnaire de science politique - Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 2005, p. 213.

⁸ Jean-François Payette, *Politique étrangère du Québec. Entre mythe et réalité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, p. 44.

⁹ Mokhtar Lakehal, *op. cit.*, p. 351.

¹⁰ *Ibid.*, p. 355.

mouvements prônant des façons de faire pacifiques. Ces trois définitions permettent donc de mieux situer ces termes théoriquement, mais permettront aussi de voir si les utilisations qui en sont faites dans les revues intellectuelles québécoises diffèrent de la théorie.

2.2 Retour historique sur l'autonomisme au Québec

Pour comprendre comment les utilisations des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste gravitent autour de l'idée d'autonomisme, une autre définition s'impose. L'autonomie est la possibilité, pour une communauté donnée, de prendre des décisions qui sont propres à cette même communauté¹¹. L'importance de cette idée au Québec précède la période étudiée. En effet, la question de l'autonomie des provinces remonte aux origines du Canada. Même si le terme « confédération » est très présent dans l'imaginaire canadien, ce pays est, par sa constitution, une fédération. Les débats entourant la création du Canada ont entre autres porté sur l'ordre constitutionnel que devait prendre le nouvel État, soit entre une confédération ou une fédération, voire un État unitaire¹². Toutefois, c'est le choix d'une fédération qui l'emporte, ce qui implique « un partage des compétences législatives et exécutives, et des sources de revenus, délimitées par la Constitution », entre les ordres de gouvernements¹³. Il implique aussi que « [l]es autorités placées à la tête d'une fédération ont un véritable pouvoir gouvernemental sur les États membres¹⁴ ». Ainsi, le principe de l'autonomie provient de la Constitution même du Canada, laquelle établit un système avec plusieurs ordres de gouvernement détenant tous une autonomie sur leurs propres champs de compétences. Il est aussi intéressant de noter que, pour l'historien Michael D. Behiels, l'autonomisme au Québec est intimement lié au nationalisme, surtout au néonationalisme¹⁵.

Ce principe d'autonomie a aussi été accentué par la « théorie du pacte ». Le politologue Stéphane Paquin la résume ainsi : « La Constitution serait en effet un pacte entre diverses parties ayant fondé

¹¹ Alain-G. Gagnon, *op. cit.*, p. 37.

¹² Gérald A. Beaudoin, *Le partage des pouvoirs*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p. 7-8.

¹³ *Ibid.*, p. 12.

¹⁴ *Ibid.*, p. 10-11.

¹⁵ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's quiet revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 119-120.

le Canada contemporain. Cette théorie prend une telle ampleur que, pendant une certaine époque, tous les hommes politiques d'importances y souscrivent, cette dernière étant devenue un vague lieu commun de la politique canadienne¹⁶. » Cette théorie comporte deux volets principaux, tous deux nés après la création du Canada. La première, la théorie du pacte entre les provinces, naît de la nécessité de trouver une formule d'amendement de la Constitution canadienne, celle-ci n'en contenant pas, dans une tentative de donner plus de pouvoirs aux provinces face au gouvernement fédéral. Le deuxième volet est celui de la théorie du pacte entre les deux peuples fondateurs, qui naît du besoin de protéger les droits des francophones face aux anglophones¹⁷. Ces deux versions de la théorie du pacte ont tour à tour été adoptées par plusieurs figures nationalistes importantes au Québec. L'historienne Valérie Lapointe-Gagnon a d'ailleurs démontré l'importance de cette théorie lors de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, plus connue sous le nom de commission Laurendeau-Dunton¹⁸. Toutefois, l'importance de ce concept évolue dans le temps et les changements sociodémographiques vécus par le Canada à l'époque mènent à une baisse de son importance politique, qui sera même totalement niée une fois Pierre Elliott Trudeau élu comme premier ministre¹⁹.

2.2.1 Les grandes figures autonomistes du Québec

Plusieurs personnages politiques importants de l'histoire du Québec, dont certains premiers ministres, ont défendu fermement l'autonomie provinciale, un phénomène aussi observable durant la période étudiée. Le premier à le faire est Honoré Mercier, premier ministre de 1887 à 1891, qui propulse cette idée sur la scène politique québécoise²⁰. Mercier souhaite modifier la constitution canadienne pour y affirmer sans réserve l'autonomie provinciale, idée aussi soutenue par d'autres

¹⁶ Stéphane Paquin, *L'invention d'un mythe: le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 1999, p. 19.

¹⁷ *Ibid.*, p. 140-141.

¹⁸ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada: une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, p. 72.

¹⁹ Martin Pâquet, « Le concept de dualité d'hier à aujourd'hui », dans Valérie Lapointe-Gagnon, Rémi Léger, Serge Dupuis et Alex Tremblay Lamarche (dir.), *La Confédération et la dualité canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, p. 40-41.

²⁰ Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et René Durocher, *Histoire du Québec contemporain. Tome I: De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Histoire du Québec contemporain », 1989, p. 321.

premiers ministres provinciaux, dont Oliver Mowat de l'Ontario²¹. En 1887, la première conférence interprovinciale, où cinq premiers ministres, ceux du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse, sont présents, sera d'ailleurs organisée par Mercier et servira à réaffirmer ce principe²². Mercier réussit même à rendre indissociables le principe de l'autonomie provinciale et le nationalisme canadien-français, association qui sera durable²³.

Henri Bourassa, bien qu'il ne fût jamais premier ministre, représente un autre personnage incontournable de cette mouvance. C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine du mythe du pacte entre les deux peuples²⁴. Pour lui, l'autonomie provinciale est un élément essentiel de la survie d'un Québec catholique et français²⁵. Son opposition à la participation canadienne dans la Grande Guerre et à la conscription cimentait sa place comme leader du mouvement nationaliste canadien-français²⁶. Un autre personnage incontournable de l'autonomisme est le chanoine Lionel Groulx, qui a inlassablement défendu l'autonomie provinciale, entre autres dans les pages de *L'Action nationale*²⁷. Groulx est aussi intéressant, car ambigu sur la question nationale, défendant l'autonomisme, mais parlant souvent d'un « État français » dans ses écrits²⁸. Pour l'historien Charles-Philippe Courtois, cette ambiguïté est due au fait que Groulx souhaite l'indépendance – il défend le séparatisme dès les années 1930 – mais ne pense pas que celle-ci doit être provoquée, et propose donc l'autonomisme comme étape réaliste en attendant la maturité de l'idée d'indépendance²⁹. D'ailleurs, déjà au cours de notre période, l'ambiguïté de la pensée de Groulx a

²¹ Stéphane Paquin, *op. cit.*, p. 74-77.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, p. 77.

²⁴ *Ibid.*, p. 141.

²⁵ Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2013, p. 98.

²⁶ Geoff Keelan, *Duty to dissent: Henri Bourassa and the First World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2019, p. 175.

²⁷ Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx : le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 300.

²⁸ *Ibid.*, p. 336-338.

²⁹ *Ibid.*, p. 338-342.

été étudiée dans *L'Action nationale*³⁰. Groulx est donc aussi intéressant, car il fait le pont entre autonomisme et indépendance.

L'autonomisme québécois connut un regain dans la foulée de la grande dépression et de la Seconde Guerre mondiale. En effet, le fédéral, inspiré des idées keynésiennes, entreprend alors de créer un filet social, jusqu'alors quasi inexistant, mais cela se fait au prix d'empiètements importants dans les champs de compétences des provinces et d'une centralisation accrue, ce que les nationalistes québécois n'acceptent pas³¹. Les réactions à cette centralisation sont nombreuses, entre autres la fondation du Bloc populaire canadien, un nouveau parti politique nationaliste, à la fois présent aux niveaux provincial et fédéral, inspiré des idées de Bourassa et de Groulx³². Le programme de ce parti est axé sur « la défense et l'affirmation de l'autonomie provinciale [qui] sous-tendent et articulent toutes les propositions contenues dans le programme provincial³³ ». Malgré son autonomisme, le Bloc populaire canadien se défendra toujours d'être séparatiste et obtiendra l'appui d'organisations nationalistes importantes, comme l'Ordre de Jacques-Cartier (« La Patente »), *L'Action nationale* et *Le Devoir*³⁴. Ce parti politique ne fera toutefois pas long feu, car Maurice Duplessis et l'Union nationale (UN) prendront la position de tête du nationalisme canadien-français et de l'autonomisme, ce qui finira par asphyxier le Bloc populaire³⁵.

Maurice Duplessis, premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, est donc un autre politicien incontournable de l'autonomisme. C'est pour protéger la nation canadienne-française que celui-ci défend l'autonomie provinciale, réussissant ainsi à s'allier plusieurs groupes nationalistes³⁶. Duplessis va lui aussi s'appuyer sur la théorie du pacte entre les deux peuples pour

³⁰ Rosario Bilodeau, « Groulx et la Confédération », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10, juin 1968, p. 912-924; Jean-Pierre Gaboury, « L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 10, juin 1968, p. 948-963.

³¹ Valérie Lapointe-Gagnon, *op. cit.*, p. 43-44.

³² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire: 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998, p. 146.

³³ *Ibid.*, p. 212.

³⁴ *Ibid.*, p. 96-99.

³⁵ *Ibid.*, p. 415.

³⁶ Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, coll. « Histoire du Québec contemporain », 1989, p. 348 et 361.

défendre les compétences du Québec face au fédéral³⁷. L'élection de 1948 est le meilleur exemple du contrôle de l'autonomisme par Duplessis, et l'UN y remporte une victoire éclatante³⁸. En effet, l'autonomisme promu par ce parti est populaire auprès de nombreux nationalistes, l'UN obtiendra d'ailleurs lors de cette élection l'appui des journaux *Le Temps*, *Montréal-Matin* et *Le Devoir*, et de nombreux intellectuels proches de *L'Action nationale*³⁹. Le fait que Duplessis ait été premier ministre jusqu'à sa mort en 1959, donc au début de la période étudiée, montre aussi à quel point l'enjeu autonomiste est longtemps resté une idée dominante dans la politique québécoise. Proche de Duplessis, François-Albert Angers, un auteur prolifique dans *L'Action nationale*, est lui aussi un chantre de l'autonomie du Québec et contribue à l'inscrire dans les principes fondamentaux de la Ligue d'Action nationale⁴⁰. Son influence intellectuelle est telle que l'historien Jean-Philippe Carlos le présente comme étant « au sommet de la hiérarchie du mouvement nationaliste canadien-français⁴¹ » au cours des années 1960.

Même une fois la Révolution tranquille commencée, l'autonomisme reste une idée très importante, un élément central du néonationalisme naissant à l'époque⁴². Jean Lesage, premier ministre emblématique de la période, prônait d'ailleurs un nationalisme positif, mais quand même autonomiste⁴³. La campagne électorale de 1962, autour de la nationalisation de l'hydro-électricité et du slogan « Maîtres chez nous », en est un bon exemple⁴⁴. L'aspect autonomiste de cette campagne est fortement porté par Lesage lui-même, contribuant à le lier à ce concept⁴⁵. Un autre premier ministre autonomiste incontournable est Daniel Johnson⁴⁶. Ce survol rapide de certains personnages ne représente qu'une infime partie du paysage autonomiste québécois, mais il permet d'affirmer que, si « [l]e nationalisme majoritaire des Québécois n'a été souverainiste que durant de

³⁷ Jules Duchastel, « L'autonomie provinciale et la défense de l'État libéral », dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis : Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1997, p. 254-255.

³⁸ Jonathan Livernois, *La révolution dans l'ordre: brève histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018, p. 121-123.

³⁹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 72.

⁴⁰ Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, Montréal, Boréal, 2023, p. 138-148.

⁴¹ *Ibid.*, p. 196.

⁴² Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 92-93.

⁴³ Dale C. Thomson, *Jean Lesage et la révolution tranquille*, Toronto, trad. par Francis Dufau-Labeyrie, Montréal, Éditions du Trécaré, 1984, p. 455.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 157-159.

⁴⁵ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 103.

⁴⁶ Il ne sera toutefois pas abordé ici, car une section subséquente se penche sur sa pensée. Voir p. 63.

courtes périodes⁴⁷ » comme le rappelle le politologue Louis Balthazar, il a été beaucoup plus fréquemment autonomiste.

2.3 L'indépendance du Canada

Le premier lien entre l'autonomisme et notre corpus passe par le terme indépendantiste, par rapport au projet d'indépendance du Canada. Ce projet prend une place importante dans la politique canadienne avant notre période, mais garde son importance dans le cadre de cette étude, puisqu'il a pu influencer la façon dont le terme indépendantiste est perçu, le liant à un projet historique déjà reconnu. En effet, même si le Canada est fondé en 1867, il s'agit alors davantage d'une tentative de créer une nation que de créer un État réellement indépendant de l'Empire britannique⁴⁸. Il ne faut toutefois pas négliger les enjeux économiques, qui sont aussi un moteur important qui mène à la Confédération⁴⁹. Le nationalisme canadien reste donc longtemps intrinsèquement lié à l'impérialisme, même lorsque l'idée commence à être contestée en Grande-Bretagne⁵⁰. Dès 1927, le juriste A. Lawrence Lowell affirme que cette idée impériale perdure surtout comme une idée et une façon de penser, puisque, selon lui, la Grande-Bretagne n'a plus d'autorité effective sur ses Dominions parce qu'il n'existe pas de fédération impériale⁵¹. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1946 qu'une citoyenneté canadienne distincte de la citoyenne britannique et impériale est créée et ce n'est qu'au cours des années 1950, presque cent ans après la création du Canada, que les Canadiens anglais commenceront à se dire Canadiens et non Britanniques⁵².

C'est dans ce contexte général que naît l'idée d'indépendance du Canada, qui remet en question, en partie du moins, les liens impériaux. Toutefois, à cause des liens forts et acceptés par la majorité des Canadiens anglais entre le Canada et le Royaume-Uni, l'idée d'indépendance du Canada est

⁴⁷ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 189.

⁴⁸ Phillip Buckner, « Introduction », dans Phillip Buckner (dir.), *Canada and the End of Empire*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2004, p. 4.

⁴⁹ Paul-André Linteau, Jeun-Claude Robert et René Durocher, *op. cit.*, p. 75.

⁵⁰ Carl Berger, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914, Second Edition*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. 259.

⁵¹ A. Lawrence Lowell, « The Imperial Conference », *Foreign Affairs*, vol. 5, n° 3, 1927, p. 391.

⁵² Phillip Buckner, « Introduction: Canada and the British Empire », dans Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 3-5.

davantage une forme d'autonomie face à l'Empire britannique qu'un projet de décolonisation⁵³. Une des figures principales de ce mouvement est Henri Bourassa, le même qui est à l'origine du mythe du pacte entre les deux peuples fondateurs. Bourassa pense que les Canadiens doivent développer un nationalisme qui leur est propre, axé sur le Canada lui-même et éloigné de l'impérialisme britannique, une prise de position qui lui apportera une grande notoriété à l'aube du 20^e siècle⁵⁴. C'est cette façon de penser qui le pousse à remettre en question la participation canadienne dans la Grande Guerre, pas nécessairement par opposition à cette participation en elle-même, mais contre les justifications impérialistes de celle-ci⁵⁵. Cette position anti-impérialiste est partagée par beaucoup de Canadiens français, comme le prouve la crise de la conscription de 1917, qui va ébranler le pays et même pousser le député de Lotbinière Joseph-Napoléon Francoeur à proposer une motion soutenant la séparation de la province de Québec de la Confédération⁵⁶. La question de l'indépendance du Canada a donc une importance capitale dans la sphère politique de l'époque, et le Québec en est au cœur.

Si Bourassa est une des figures les plus radicales du mouvement pour l'indépendance du Canada, il n'est pas le seul. Par exemple, du côté des Canadiens anglais, le mouvement *Canada first*, fondé dans les années suivant la Confédération de 1867, ne remet pas en question l'appartenance à l'Empire britannique, mais tente de développer une « nouvelle nationalité » canadienne et une conscience nationale⁵⁷. De plus, si les liens avec la Grande-Bretagne sont considérés comme très importants au Canada anglais, la forme que doivent prendre ces liens est débattue. En effet, les opinions sur cette situation se situent sur un spectre, qui va de l'indépendance du Canada à l'unité impériale, en passant par une fédération impériale, dans laquelle la gestion de l'Empire serait

⁵³ *Ibid.*, p. 15-18. Cette question fait toutefois encore débat, voir par exemple A. G. Hopkins, « Rethinking Decolonization », *Past & Present*, n° 200, 2008, p. 211-247; Daniel Gorman, *The Emergence of International Society in the 1920s*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, 377p.

⁵⁴ Geoff Keelan, *op. cit.*, p. 26-30.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 198-200.

⁵⁶ Colin M. Coates, « French Canadians' Ambivalence to the British Empire », dans Phillip Buckner (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 195.

⁵⁷ Carl Berger, *op. cit.*, p. 49.

partagée par un parlement où les Dominions seraient représentés⁵⁸. Le débat sur l'indépendance du Canada est donc divisé entre plusieurs projets plus ou moins extrêmes.

Éventuellement, c'est la perspective nationaliste canadienne-française, entre autres portée par Henri Bourassa, qui finira par s'imposer, les Canadiens anglais s'éloignant, en grande partie, de l'idéal impérialiste⁵⁹. D'ailleurs, si John Diefenbaker est élu premier ministre du Canada en 1957, en s'appuyant sur la loyauté restante de multiples électeurs envers l'Empire britannique, il s'attellera tout de même à canadianiser les institutions, et même la monarchie⁶⁰. L'historien José Igartua affirme aussi que ce sont les débats autour de l'adoption d'un nouveau drapeau canadien, qui culminent en 1964, lorsque Lester B. Pearson est premier ministre, qui causent la fin de la perspective britannique du Canada, en faisant ressortir les tensions inhérentes à un pays binational⁶¹. Ainsi, même si les liens avec le Royaume-Uni ne seront jamais totalement coupés, le mouvement d'indépendance du Canada a exercé une influence non négligeable dans la création d'un nationalisme canadien, qui n'est pas entièrement tourné vers l'Empire.

Tout cela explique le mouvement pour l'indépendance du Canada en lui-même, mais comment cela se transpose-t-il dans le corpus étudié? Cette question n'est pratiquement pas abordée, de façon directe du moins, mais quelques mentions de l'enjeu se retrouvent dans la revue *Maintenant*. Par exemple, en 1963, le journaliste Claude Déry évoque un groupe militant visant à « obtenir l'indépendance totale du Canada devant les pressions internationales⁶² ». En 1968, le journaliste Pierre Saucier cite le ministre Éric Kierans, qui affirme que le Canada n'a pas « réussi à nous imposer auprès des autres pays en tant que pays indépendant⁶³ », un enjeu qui est présenté comme un des principaux défis du pays. Dans *Cité Libre*, le philosophe Yerri Kampf explique que le nationalisme québécois « est un ferment exemplaire » pour le Canada, qui doit être utilisé comme exemple pour construire une identité nationale canadienne capable d'affirmer son indépendance

⁵⁸ *Ibid.*, p. 60-70.

⁵⁹ Colin M. Coates, *loc. cit.*, p. 196.

⁶⁰ Phillip Buckner, « Introduction », *loc. cit.*, p. 10.

⁶¹ José E. Igartua, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, p. 192.

⁶² Claude Déry, « Quand le mouton... devient bélier », *Maintenant*, n° 15, mars 1963, p. 102.

⁶³ Pierre Saucier, « Sauveurs de "nation" », *Maintenant*, n° 75, avril 1968, p. 86.

face aux États-Unis⁶⁴. Le concept d'indépendance du Canada est donc présent, de façon plutôt marginale, dans les revues étudiées, mais lorsqu'il est présent, c'est pour présenter un projet positif et nécessaire.

Même s'il n'est pas aux centres des discussions dans les revues intellectuelles de l'époque, l'importance qu'a eue le mouvement n'est pas à négliger, car il pourrait avoir influencé l'utilisation du terme indépendantiste, en lui donnant une connotation positive, puisque le mouvement d'indépendance du Canada utilise le même terme et a été si important. Ainsi, il est probable de penser que le sens donné au terme indépendantiste a pu être influencé par l'autonomie face à l'Empire britannique, une prise de position qui rencontre peu d'opposition au Québec. Les utilisations du terme indépendantiste prendraient donc racine dans un projet positif et rassembleur pour les francophones, comme dans les quelques mentions de l'indépendance du Canada qui se trouvent dans notre corpus, au contraire d'un terme comme séparatiste, et pourraient donc avoir un objectif performatif, pour lier le projet indépendantiste à des représentations positives. Il est aussi intéressant de noter que c'est le terme indépendantiste qui est utilisé dans le contexte d'indépendance du Canada, ce qui cadre parfaitement avec sa définition théorique, qui est axée sur les relations avec les autres, le Royaume-Uni dans ce cas-ci.

2.4 L'autonomisme explicite

Bien que les liens avec l'indépendance du Canada puissent avoir exercé une influence sur l'utilisation des termes étudiés, l'importance de l'idée autonomiste dans la sphère nationaliste québécoise se retrouve aussi plus directement dans la façon dont les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés et par les significations qui leur sont données. Les sens accolés à ces termes s'entrecroisent souvent, car peu d'entre eux sont utilisés d'une unique façon. Nous tenterons donc d'en démêler les usages pour en offrir le portrait le plus clair possible. Il y a tout d'abord une différence à faire entre les utilisations des termes qui sont explicitement associées à l'autonomisme, et celles qui le sont indirectement ou de façon ambiguë. Nous débuterons par l'autonomisme explicite. Par cela, nous entendons les occurrences où les

⁶⁴ Yerri Kampf, « Comment peut-on être Canadien français? », *Cité Libre*, n° 75, mars 1965, p. 26.

termes étudiés sont explicitement associés à un projet autonomiste pour le Québec, donc où il ne plane pas de doute sur le projet politique proposé par l'auteur.

2.4.1 *Égalité ou indépendance*

Le premier exemple n'est pas issu d'une revue, mais bien d'un manifeste, publié en plein cœur de notre période, et qui est d'ailleurs un des événements sélectionnés pour mener notre échantillonnage⁶⁵. Il s'agit d'*Égalité ou indépendance*⁶⁶, publié en 1965 par Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, quelques mois avant qu'il ne devienne premier ministre. Daniel Johnson est d'ailleurs lui-même un personnage important du mouvement autonomiste québécois de l'époque⁶⁷. *Égalité ou indépendance* est un texte doublement intéressant, car, pour le politologue Éric Bélanger, la menace d'indépendance qu'il contient correspond davantage à une technique de négociation qu'à une option réellement envisagée par Johnson, mais aussi parce qu'il a contribué à légitimer l'idée indépendantiste auprès de l'électorat⁶⁸. C'est donc un texte qui se veut autonomiste, mais qui utilise le langage indépendantiste en opposition, pour légitimer l'option proposée.

Concrètement, le projet de Johnson est simple : « il faut refaire la Confédération canadienne sur une base vraiment binationale ou se résoudre à en sortir⁶⁹ ». Le Québec serait donc irrémédiablement en chemin vers un État, la finalité normale de toute nation, mais cet État pourrait prendre la forme d'une entente entre deux États-nations au sein du Canada, où chacun d'entre eux pourrait prospérer⁷⁰. Ainsi, si l'indépendance est possible pour le Québec, Johnson priorise une réforme du Canada, qui permettrait l'épanouissement du Canada français⁷¹. Pour Éric Bélanger,

⁶⁵ Voir Introduction p. 17.

⁶⁶ Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1965, p. 125.

⁶⁷ François Rocher, « "Retour vers le futur": de Daniel Johnson à Daniel Johnson », dans Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 135.

⁶⁸ Éric Bélanger, « "Égalité ou indépendance". L'émergence de la menace de l'indépendance politique comme stratégie constitutionnelle du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, n° 1, 1999, p. 118-136.

⁶⁹ Daniel Johnson, *op. cit.*, p. 17.

⁷⁰ Éric Bélanger, *loc. cit.*, p. 124-125.

⁷¹ *Ibid.*, p. 126.

« son but premier était la recherche effective de l'égalité des deux nations canadiennes⁷² ». Le projet johnsonien est donc ancré dans la théorie du pacte entre les deux peuples fondateurs, qu'il espère pouvoir maintenir. Les contours de ce projet politique, qui est autonomiste sauf en cas de refus de négocier de la part du Canada, sont donc à garder en tête en analysant l'utilisation faite des termes étudiés dans *Égalité ou indépendance*.

Le titre lui-même mérite un regard attentif : pour Johnson, l'égalité est accessible sans l'indépendance, et cette dernière représente un pays à part du Canada. Dans son manifeste, les termes indépendantiste et séparatiste, et même le terme sécession (présent une seule fois), désignent clairement un pays à part. Il résume sa pensée en affirmant qu'« il ne nous reste donc que deux solutions : l'égalité ou l'indépendance, une nouvelle constitution ou la séparation⁷³ ». Toutefois, l'indépendance est présentée comme un projet qui deviendrait nécessaire pour des raisons externes aux Québécois, davantage qu'un projet porteur pour eux-mêmes : « J'estime qu'on ne doit pas, a priori, rejeter la solution séparatiste. Car il peut arriver que l'indépendance totale du Québec, pour des raisons qui ne dépendent pas surtout de lui, devienne la seule issue compatible avec la survie et le progrès de la nation canadienne-française⁷⁴. »

Le terme souverainiste est lui aussi utilisé par Daniel Johnson, mais de façon plus ambiguë. En effet, le Québec dans le Canada est présenté comme se battant pour « des miettes de souveraineté⁷⁵ » et les États d'une confédération (même si le Canada est une fédération) sont présentés comme conservant « leur pleine souveraineté⁷⁶ ». La souveraineté pourrait ainsi être acquise au sein du Canada, ce qui irait avec la volonté autonomiste de l'auteur. Toutefois, le Canada est aussi présenté comme ayant sa souveraineté, ce terme pourrait donc aussi désigner un pays indépendant⁷⁷. Le terme souverainiste est donc utilisé à la fois comme un synonyme d'indépendance et comme un synonyme d'autonomisme. Cette ambiguïté n'est pas unique à cet ouvrage et sera abordée plus en profondeur plus loin dans ce chapitre, mais rejoint la définition

⁷² *Ibid.*, p. 127.

⁷³ Daniel Johnson, *op. cit.*, p. 105.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 11-12.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 38.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 79.

théorique du terme souverainiste. Daniel Johnson utilise ainsi les termes étudiés de manière tactique, c'est-à-dire en les situant par rapport à son objectif autonomiste; indépendance, séparation et sécession se distinguent ici de l'autonomie afin de représenter un pays à part, tandis que souverainiste conserve un sens plus flou.

2.4.2 Les revues intellectuelles

Les revues intellectuelles étudiées contiennent elles aussi de nombreux exemples de l'utilisation des termes étudiés en lien avec l'autonomisme explicite. La plus représentée sur ce plan est sans surprise *L'Action nationale*, puisque ses positions autonomistes et celles de son directeur François-Albert Angers ont déjà été présentées. Certains des termes étudiés, surtout souverainiste, y sont clairement associés à un projet autonomiste. Dès 1957, l'éditeur Albert Lévesque présente les provinces canadiennes comme « aussi souverain[e]s dans leur juridiction propre, à l'égard de l'État central, que le Canada peut l'être envers les États-Unis ou envers la France⁷⁸ ». Deux ans plus tard, Angers fait référence au système canadien en fonction de « la souveraineté d'un gouvernement central », associée à « la constitution d'États provinciaux souverains dans leur sphère », tout en affirmant l'importance du respect de cette autorité provinciale⁷⁹. En septembre 1960, Jean Lesage est même présenté comme « souverainiste » puisqu'il défend les champs de compétence des provinces lors d'une conférence fédérale-provinciale⁸⁰. Ainsi, le terme souveraineté est non seulement utilisé de manière descriptive afin de caractériser la situation constitutionnelle du Québec au sein du Canada et la position autonomiste qui peut en découler, mais devient aussi un concept autonomiste en lui-même.

En septembre 1964, lorsque *L'Action nationale* prend officiellement position en faveur des États associés – deux États souverains associés dans une nouvelle structure canadienne – c'est encore le concept de souveraineté qui est accolé au projet : « *L'Action nationale* prend donc position sur la

⁷⁸ Albert Lévesque, « L'Unité fonctionnelle de la Civilisation canadienne », *L'Action nationale*, vol. 46, n° 8-9, mai 1957, p. 591.

⁷⁹ François-Albert Angers, « Comment peut-on être traître à la nation canadienne-française ? », *L'Action nationale*, vol. 48, n° 8, avril 1959, p. 351.

⁸⁰ François-Albert Angers, « La Conférence fédérale-provinciale de juillet », *L'Action nationale*, vol. 50, n° 1, septembre 1960, p. 26.

ligne de la lutte pour le triomphe de l'idée de deux nations associées par deux États reconnus comme souverains⁸¹ ». Cette idée, bien qu'elle ne soit pas totalement définie, renvoie à un projet de fédération ou de confédération, qui serait régi par une nouvelle constitution⁸². En plus de faire référence au mythe du pacte entre les deux nations, ce projet, une sorte d'autonomisme, est lui aussi associé à la souveraineté. Cette tendance se retrouve encore plus explicitement quelques mois plus tard, lorsque le journaliste Dominique Beaudin, toujours dans *L'Action nationale*, résume le projet des États associés en affirmant que « [l]'État du Québec sera souverain sans être indépendant si les Anglo-Canadiens consentent enfin à nous accepter tels que nous sommes⁸³ ». Non seulement la souveraineté y est présentée comme un projet autonomiste, mais elle est explicitement opposée à l'indépendance.

Même si *L'Action nationale* le fait plus ouvertement et fréquemment, c'est d'ailleurs de loin la revue qui utilise le plus le terme souverainiste⁸⁴, elle n'est pas la seule revue à utiliser celui-ci pour désigner un projet autonomiste. En effet, *Maintenant* présente aussi les États associés comme « [u]ne vraie confédération, au sens strict du mot, suivant les études déjà menées sur le sujet, [qui] pourrait faire muter les provinces au stade d'États associés souverains et libres et leur conférer [...] des compétences particulières bien définies⁸⁵ ». Ce projet comprendrait aussi un gouvernement central, aux pouvoirs clairement définis, en faisant donc une forme d'autonomisme, encore une fois associé au concept de souveraineté. Ce dernier est donc la notion mobilisée lorsqu'il est question d'un projet ouvertement autonomiste, ce qui le lie à cette idée déjà bien implantée et légitimée dans le paysage politique québécois. Il est intéressant de noter que cette utilisation du terme souverainiste comme un concept clairement lié à un projet autonomiste est surtout présente dans la première moitié des années 1960. Durant cette période, ce terme est donc intimement associé à des représentations symboliques et identitaires autonomistes. Le terme souverainiste est

⁸¹ François-Albert Angers, « Au sextant de l'Action nationale : des États associés », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 1, septembre 1964, p. 16.

⁸² *Ibid.*, p. 15-17.

⁸³ Dominique Beaudin, « La Révolution tranquille en politique », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 3, novembre 1964, p. 218.

⁸⁴ Voir Chapitre 1, p. 31.

⁸⁵ Claude Déry, « Ottawa prépare son linceul », *Maintenant*, n° 31-32, août 1964, p. 242.

toutefois encore utilisé après cette date, mais son utilisation évolue et devient moins explicitement liée à l'autonomisme⁸⁶.

Le terme souverainiste n'est pas le seul terme étudié à être utilisé dans un contexte autonomiste. Par exemple, le député de Sherbrooke John Samuel Bourque affirme à l'Assemblée législative, en 1958, que « l'Acte de 1867 avait sanctionné l'autonomie et l'indépendance des gouvernements provinciaux⁸⁷ ». Le terme indépendance est donc lui aussi associé à l'idée d'autonomie dans ce contexte. Toutefois, les mentions de l'indépendance dans ce contexte autonomiste sont peu fréquentes, presque anecdotiques⁸⁸. Il est tout de même pertinent de le soulever, car le fait d'évoquer une indépendance à l'intérieur du Canada va à l'encontre de la définition théorique de ce terme, et constitue donc un changement de sens. Malgré la présence d'autres termes, souverainiste reste dominant dans cette situation.

2.5 Un autonomisme ambigu

Si la première moitié de notre période voit surtout le terme souverainiste devenir un concept ouvertement autonomiste, la situation change à partir de 1965. Le terme souveraineté y est toujours utilisé, même plus souvent que dans la première moitié, comme nous l'avons montré dans le chapitre 1, mais son sens perd sa clarté conceptuelle. En effet, même si le Parti québécois naissant propose un projet de souveraineté-association, associant donc ce terme à l'émancipation nationale, son héritage autonomiste n'est jamais bien loin. Ainsi, il reste toujours une ambiguïté à savoir si la souveraineté se trouve dans ou hors du Canada. D'ailleurs, cette ambiguïté n'est pas unique dans l'histoire québécoise, s'inscrivant dans l'« ambivalence identitaire » énoncée par l'historien Yvan Lamonde, un déchirement entre plusieurs influences et héritages qui traverse l'histoire du Canada

⁸⁶ La position de René Lévesque par rapport à l'autonomisme est abordée plus loin dans ce chapitre, voir p. 71.

⁸⁷ John Samuel Bourque, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 25^e législature, deuxième session, n° 2, 7 février 1958, p. 438.

⁸⁸ Les rares exemples proviennent tous de la plume de François-Albert Angers. Voir François-Albert Angers, « Qu'espérons-nous? De quoi désespérons-nous? », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 5, janvier 1966, p. 525-533; François-Albert Angers, « La marche vers l'indépendance », *L'Action nationale*, vol. 56, n° 2, octobre 1966, p. 105-113; François-Albert Angers, « Éditorial sur de Gaulle », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 1, septembre 1967, p. 1-10.

français et du Québec⁸⁹. Les réactions face à cette ambiguïté sont multiples, certains la reconnaissent, tandis que d'autres cherchent à éviter le terme souverainiste. Ce n'est pas le seul terme employé dans cette situation, mais étant le plus lié à l'autonomisme, c'est celui qui est le plus fréquemment dans cette position.

2.5.1 Agir sur l'ambiguïté

La principale réaction de ceux qui utilisent le terme souverainiste malgré le flou est de stratifier la souveraineté, de façon à ce que celle-ci puisse se retrouver à la fois dans un projet autonomiste ou indépendantiste. Ce sont principalement *L'Action nationale* et *Maintenant*, les deux revues de notre corpus qui sont les plus proches du Parti québécois, qui présentent des exemples de cette façon de faire. Une citation de François-Albert Angers, dans un article d'octobre 1966, montre comment les termes étudiés s'entrecroisent, et se situent sur un spectre, entre autonomisme et indépendantisme :

Oui ! le Canada français marche résolument et doit continuer à marcher vers son indépendance. Nous avons déjà exprimé toutefois, lors de la journée d'étude de l'Action nationale de 1965 sur les États associés, l'idée que la marche vers l'indépendance et son couronnement n'impliquent pas que nous devons nécessairement aboutir à telle forme d'indépendance véritable plutôt qu'à telle autre, notamment dans la séparation totale du Québec du reste du Canada pour atteindre une souveraineté absolue en termes traditionnels, plutôt qu'à une forme d'association libre dans un complexe plus vaste qui pourrait être une forme de fédéralisme bâti sur le principe des États associés⁹⁰.

Ainsi, il est question d'« indépendance véritable », de « la séparation totale » et de « souveraineté absolue », auxquels sont accolés des adjectifs pour montrer qu'ils se situent à une extrémité du spectre, et donc dans un pays à part. Ces trois expressions seraient donc des synonymes, mais ce n'est pas nécessairement là où mènerait une « marche vers l'indépendance », qui pourrait s'arrêter à une séparation ou une souveraineté qui ne serait pas totale, et qui serait donc dans le Canada. Toutefois, l'indépendance ne semble pouvoir être que hors du Canada, puisqu'il est question d'indépendance « véritable », une indépendance dans le Canada serait donc fautive. Cet extrait ne

⁸⁹ Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances: l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001, p. 251.

⁹⁰ François-Albert Angers, « La marche vers l'indépendance », *loc. cit.*, p. 106-107.

mobilise pas uniquement le terme souverainiste, mais montre bien comment Angers utilise des adjectifs comme « totale » et « absolue », pour positionner le projet sur une gradation autonomiste à indépendantiste, donc par rapport à une souveraineté qui pourrait être partielle. Du même coup, il démontre les deux facettes de la définition théorique de ce terme, qui peut à la fois être partagée ou complète.

Un autre exemple où l'adjectif « total » sert de marqueur différentiel entre l'autonomisme et l'indépendantisme apparaît en 1967, lorsque Louis Balthazar, alors doctorant en science politique, oppose le « fédéralisme renouvelé » à une « souveraineté totale⁹¹ ». L'écrivain Pierre Maheu, dans *Parti pris*, se prête au même procédé lorsqu'il affirme que « [l]a seule forme d'indépendance acceptable à qui veut construire un Québec socialiste, c'est la souveraineté complète, interne et externe, sans équivoque et sans figolage sur les mots⁹² ». Ainsi, si la souveraineté totale équivaut à l'indépendance, la souveraineté sans autre adjectif pourrait être une forme d'autonomisme. Sans utiliser d'adjectif particulier, François-Albert Angers évoque quant à lui la « position souverainiste de plus en plus ferme » des sociétés Saint-Jean-Baptiste⁹³. Il reconnaît donc que la souveraineté se situe sur un spectre, dont une extrémité peut être associée à la souveraineté totale et l'autre à une absence de souveraineté, mais qui comprend aussi un pôle mitoyen autonomiste.

Dans son manifeste *Québec Libre*, publié en 1965, le docteur René Jutras, premier chef du Regroupement national, conçoit comme problématique le fait que le système fédéral canadien soit composé « des deux chambres législatives se partageant les attributs de la souveraineté gouvernementale⁹⁴ », car cela mène à « l'entérinement par le peuple de deux autorités souveraines en perpétuel conflit, parce que ni l'une ni l'autre ne sait et ne saura jamais où finit son droit et où commence celui de sa rivale⁹⁵ ». Les deux degrés du terme souverainiste sont donc accentués par les Québécois eux-mêmes, par leur double participation électorale. S'il y voit la source du problème québécois et une justification de l'indépendance, Jutras reconnaît tout de même deux

⁹¹ Louis Balthazar, « Figure du nationalisme », *Maintenant*, n° 68-69, septembre 1967, p. 242.

⁹² Pierre Maheu, « Notes pour une politisation », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 48.

⁹³ François-Albert Angers, « Les élections québécoises de 1970 », *L'Action nationale*, vol. 59, n° 10, juin 1970, p. 913.

⁹⁴ René Jutras, *Québec Libre*, Montréal, Éditions Actualités, 1965, p. 55.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 58.

souverainetés coexistant au sein du Canada, mais aussi que celles-ci sont en conflit, même si elles sont toutes les deux entérinées par les Québécois. Ceux-ci se retrouvent donc à la fois à chercher plus de souveraineté pour le Québec tout en limitant celle dont il dispose.

Cette ambiguïté québécoise est bien expliquée dans *Maintenant*, où le chercheur en administration publique Lionel Ouellet affirme à la fois que « la souveraineté politique n'est pas partageable entre différents niveaux de gouvernements », donc qu'il faudrait l'indépendance pour l'obtenir, mais en même temps que le Québec « tente d'accéder à la souveraineté politique, si possible au sein de la Confédération », ce que voudraient les Québécois⁹⁶. Selon Ouellet, ceux-ci sont donc ambigus sur la question nationale, voulant le beurre et l'argent du beurre. Nous retrouvons ici aussi « l'ambivalence identitaire » énoncée par Yvan Lamonde, ambivalence qui crée un contexte d'énonciation particulier pour les auteurs étudiés, et qui peut donc contribuer aux sens parfois flous de nos termes. En 1970, *Maintenant* prend position en faveur du PQ et affirme que plusieurs des critiques envers le parti proviennent des « références mentales [qui] se font dès aujourd'hui dans les cadres d'une souveraineté déjà acquise⁹⁷ ». Dans la logique de la citation précédente, les Québécois chercheraient donc plus de souveraineté, tout en se satisfaisant de celle qu'ils ont déjà. Ces exemples proviennent tout de même d'une période mouvementée pour le Canada français. En plus des luttes autonomistes et indépendantistes qui prennent de l'ampleur, les États généraux du Canada français se prononcent en faveur du droit à l'autodétermination du Québec, ce qui démontre à quel point « la société civile francophone est prête à envisager une rupture politique avec le reste du Canada⁹⁸ ». De plus, le centenaire du Canada, en 1967, laisse place à de grands débats sur l'avenir du pays et l'identité collective canadienne⁹⁹. Comme l'affirme l'historienne Caroline Blais, cette année voit se dérouler une importante redéfinition identitaire chez les Canadiens, chez les anglophones, avec un éloignement de l'identité britannique, et chez les

⁹⁶ Lionel Ouellet, « L'âge de l'impatience », *Maintenant*, n° 68-69, septembre 1967, p. 245-246.

⁹⁷ Éditorial, « L'enjeu du 29 avril », *Maintenant*, n° 95, avril 1970, p. 116.

⁹⁸ Jean-Philippe Carlos, *op. cit.*, p. 270-271.

⁹⁹ Valérie Lapointe-Gagnon, *op. cit.*, p. 75.

francophones, avec la fin de la solidarité pancanadienne entre ceux-ci, au profit d'un recentrage sur le Québec¹⁰⁰.

L'utilisation du terme souverainiste est donc écartelée entre une souveraineté hors ou au sein du Canada, un grand écart qui est tout de même en adéquation avec la définition théorique du terme souverainiste, mais aussi avec la situation tendue que vit le Canada français. Dans cette période, les sens opposés accolés au terme souverainiste empêchent d'obtenir une clarté conceptuelle, souverainiste ne peut donc pas y être mobilisé comme un concept, mais reste un terme aux frontières floues. De la même façon, les représentations symboliques et identitaires auxquelles fait référence ce terme ne sont plus aussi claires qu'en début de période, ce qui explique les différentes façons dont il est mobilisé.

2.5.2 Le cas René Lévesque

Si un personnage a bien su jouer sur l'ambiguïté associée au terme souverainiste, à savoir s'il s'agit d'un projet autonomiste ou indépendantiste, c'est bien René Lévesque. En effet, le premier chef du PQ défend un projet de souveraineté-association, donc clairement associé au terme souverainiste. D'ailleurs, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, les occurrences de celui-ci sont plus élevées après la fondation du Mouvement souveraineté-association et du PQ. Toutefois, comme d'autres auteurs présentés chez qui autonomie et indépendance se mêlent lorsqu'ils utilisent le terme souverainiste, Lévesque entretient un flou quant à certaines des implications de son projet de souveraineté-association, autant dans *Option Québec* que dans une entrevue qu'il accorde à *Parti pris* en 1967. Dans cette entrevue, il affirme, à propos de son projet, qu'il s'agit « de faire du Québec un état souverain associé, c'est simple, c'est clair, c'est normal. Et plus limpides que les formules nuageuses de "statut particulier", révision de la constitution, etc.¹⁰¹ » Cette citation

¹⁰⁰ Caroline Blais, *Redéfinir le Canada et le Québec : les représentations identitaires du Centenaire de la Confédération et de l'Expo 67 chez les journalistes*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2021, p. 147-152.

¹⁰¹ Gilles Dostaler, « Une entrevue avec M. René Lévesque : "Je vois une espèce de regroupement autour de l'idée nationale" », *Parti Pris*, vol. 5, n° 2-3, novembre 1967, p. 10.

démontre bien qu'il tente d'éloigner son projet des idées autonomistes. Toutefois, même s'il affirme que son projet est « simple » et « clair », la réalité est plus complexe.

Le projet de souveraineté-association semble parfois associé à l'indépendance. Par exemple, dans *Option Québec*, il est présenté comme étant opposé au projet des statuts particuliers, car « les “privilèges” québécois [obtenus par les statuts particuliers], qui ne sont qu'une fraction de ceux qu'offre la souveraineté, soulèveraient en dehors du Québec, les mêmes protestations que l'indépendance¹⁰² ». Dans le même ordre d'idée, il affirme qu'« il faut que nous osions saisir pour nous l'entière liberté du Québec, son droit à tout le contenu essentiel de l'indépendance, c'est-à-dire à la pleine maîtrise de toutes et chacune de ses principales décisions collectives. Cela signifie que le Québec doit devenir au plus tôt un État souverain¹⁰³ ». Ces extraits laissent penser que le projet de souveraineté-association s'inscrit clairement dans la perspective de l'indépendance du Québec, et donc d'un pays à part du Canada.

Toutefois, toujours dans *Option Québec*, certains passages laissent planer un doute sur cet indépendantisme : « Il est de plus en plus clair qu'ils [les pays] doivent renoncer à l'ancien concept “absolutiste” d'indépendance¹⁰⁴. » Lévesque affirme aussi que « [l]a monnaie est un élément désuet de souveraineté¹⁰⁵ ». Le concept de « souverainetés anciennes », qui seraient désuètes, se retrouve quelques fois dans ses propos¹⁰⁶. Il affirme aussi que l'association qu'il propose implique des concessions « réelles et non moins substantielles¹⁰⁷ ». Ces extraits laissent planer un doute sur l'essence du projet de souveraineté-association, puisque de garder des relations avec le Canada tout en acceptant de céder une partie de sa souveraineté se rapproche de l'autonomisme. De plus, les racines autonomistes du terme souverainiste restent vives, accentuant l'incertitude face au projet proposé. Lévesque utilise donc toute l'amplitude de la définition théorique du terme souverainiste, malgré les potentielles contradictions que cela peut entraîner, pour rendre son projet plus englobant

¹⁰² Jean Blain, « Préface », dans René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Typo, 1997 [1968], p. 156.

¹⁰³ René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Typo, 1997 [1968], p. 186.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 211.

¹⁰⁵ Gilles Dostaler, *loc. cit.*, p. 10.

¹⁰⁶ René Lévesque, *op. cit.*, p. 204 et 211.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 204.

sur le spectre d'autonome à indépendantiste, une gradation que nous avons déjà soulevée dans les écrits d'autres auteurs.

Le but ici n'est pas de définir si la souveraineté-association proposée par le PQ de René Lévesque est une forme d'indépendance ou d'autonomie, mais bien de mettre de l'avant l'incertitude quant à cette classification, qui n'aide en rien la question de l'ambiguïté du terme souverainiste. Comme certains auteurs présentés précédemment, Lévesque utilise cette incertitude comme un outil. Pour un parti politique qui vise à prendre le pouvoir, une telle ambiguïté peut avoir un intérêt, en permettant d'aller chercher des appuis auprès d'un électorat plus large, rassemblant autant des autonomistes (UN) que des indépendantistes pur et dur (RIN). L'historien Jean-Charles Panneton souligne d'ailleurs les ressemblances entre le projet de souveraineté-association du PQ et le projet des États associés¹⁰⁸. Cela peut aussi être fait dans un objectif performatif, pour associer le positif des différentes définitions de la souveraineté et l'associer au projet politique proposé. Ainsi, les représentations symboliques et identitaires issues de chacune de ces façons d'utiliser le terme souverainiste se retrouveraient entrecroisées dans le projet politique du PQ. Malgré son sens qui n'est pas toujours clairement défini, l'utilisation du terme souverainiste pourrait donc être comprise comme étant une stratégie politique et électoraliste visant la prise de pouvoir.

2.5.3 S'éloigner de l'idée de souveraineté

Si certains auteurs acceptent l'ambiguïté du terme souverainiste, ou utilisent des termes comme « totale » pour en clarifier le sens, d'autres choisissent de s'éloigner de ce terme, de façon à éviter toute ambiguïté sur la nature du projet politique qu'ils proposent. Pour plusieurs, la solution est simplement de ne pas utiliser ce terme pour mettre à distance les représentations symboliques et identitaires autonomistes qui sont portées par celui-ci. Rappelons que nous avons démontré dans le premier chapitre qu'il est le troisième terme sur quatre en nombre d'occurrences dans le corpus. Il est toutefois difficile de montrer un lien causal direct entre la non-utilisation du terme et le rejet de l'ambiguïté qu'il porte, puisque les auteurs expliquent rarement les raisons de son absence dans

¹⁰⁸ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. Tome 1 : De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Éditions du Septentrion, 2016, p. 153-154.

leurs textes. La plus grande présence du terme souverainiste après l'arrivée sur la scène politique du projet de souveraineté-association de René Lévesque laisse tout de même penser que le terme devient intimement lié à ce projet, davantage qu'à sa définition théorique.

La revue *Parti pris*, la plus ouvertement indépendantiste du corpus, a tout de même publié certains textes qui explicitent les raisons qui les poussent à s'éloigner du terme souverainiste, mais surtout du projet de souveraineté-association porté par le MSA puis le PQ. En effet, les critiques énoncées en ont surtout contre le projet de René Lévesque, qui est présenté comme un projet bourgeois et technocratique¹⁰⁹. La lutte pour l'indépendance est aussi présentée comme devant être liée au socialisme¹¹⁰, car un projet mené par les bourgeois ne serait qu'esthétique¹¹¹. Ces auteurs s'éloignent donc explicitement du terme souverainiste, mais à cause du projet politique de souveraineté-association et non du sens du mot lui-même, sens qui n'est pas directement abordé. Ainsi, s'il est difficile d'affirmer que l'ambiguïté du terme souverainiste a causé une désaffection face à celui-ci, donc une baisse de son utilisation dans certains milieux, il est clair que le projet politique de souveraineté-association a, pour sa part, eu un impact certain sur les socialistes de *Parti pris*, qui préfère prôner un projet libéré de tout lien avec des représentations symboliques et identitaires autonomistes.

Le terme souverainiste garde ses racines autonomistes claires, qui influencent son utilisation. Au début de notre période, il peut même être considéré comme un concept intrinsèquement autonomiste. Même lorsqu'il n'est pas utilisé en ce sens, il garde toujours une ambiguïté, surtout dans la deuxième moitié de la période étudiée. Souverainiste ne peut donc plus être considéré comme un concept, mais redevient un terme aux frontières floues, sans clarté conceptuelle. Certains prennent ce flou en compte, en associant la souveraineté à des termes comme « totale », mais d'autres l'embrassent, comme René Lévesque, en restant toujours sur la limite entre autonomie et indépendance. Certains auteurs décident plutôt de laisser tomber ce terme, mais davantage par

¹⁰⁹ Gilles Bourque, « Encore le MSA! », *Parti Pris*, vol. 5, n° 6, mars 1968, p. 11-12.

¹¹⁰ Les liens entre indépendance et socialisme sont abordés plus en détail dans le chapitre 3.

¹¹¹ François Bachand, « Un parti pour la gauche québécoise? », *Parti Pris*, vol. 5, n° 5, février 1968, p. 16.

désintérêt envers le projet de souveraineté-association, associé à un projet bourgeois, qu'en raison du terme en lui-même.

2.6 Séparatiste, un terme sans ambiguïté

Un des termes étudiés n'a pas encore été abordé dans ce chapitre, soit le terme séparatiste. Pourtant, ce terme a lui aussi été largement utilisé dans le corpus, et l'a aussi été en lien avec l'autonomisme, mais avec une ambiguïté beaucoup moins marquée que le terme souverainiste. Si l'éditeur Albert Lévesque, en 1957, utilise le terme séparatiste pour décrire à la fois l'autonomisme, la « solution de séparatisme mitigé¹¹² » héritée de la Constitution de 1867, et l'indépendance, le « séparatisme politique absolu¹¹³ », ces usages font figure d'exception. Il accole d'ailleurs l'adjectif « mitigé » au terme séparatiste pour le nuancer et le faire concorder avec un cadre autonomiste. Pour les autres auteurs, le séparatisme a un sens clair : il renvoie essentiellement à l'idée d'un pays à part du Canada, mais les réactions face à celui-ci varient.

2.6.1 Une façon de se différencier

Pour les auteurs qui écrivent dans les revues autonomistes, le terme séparatiste est intéressant, car il ne porte pas la même ambiguïté que le terme souverainiste. En effet, il devient simplement une façon de différencier les projets autonomistes qui, nous l'avons vu, ne sont pas toujours clairement définis, d'un projet indépendantiste assumé, nommé séparatiste. Il devient aussi une façon de se différencier « d'une nouvelle intelligentsia qui, officiellement affranchie de l'ascendant clérical, tente de prendre la *place* autrefois occupée par les nationalistes traditionnels¹¹⁴ ». Cette intelligentsia est surtout présente dans la revue *Parti pris*, de laquelle les nationalistes traditionalistes, surtout dans les revues *L'Action nationale* et *Maintenant*, tenteront de se distancier. Les historiens Martin Pâquet et Stéphane Savard soulignent d'ailleurs ce choc de valeurs entre les élites traditionnelles et les « nouveaux protagonistes, provenant de groupes de citoyens ayant un

¹¹² Albert Lévesque, *loc. cit.*, p. 588.

¹¹³ *Ibid.*, p. 593.

¹¹⁴ André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, p. 199.

accès restreint au champ politique, mais qui prennent désormais la parole et critiquent l'inaction présumée des élites¹¹⁵ ». Par exemple, en septembre 1961, le poète Roger Brien prend position en faveur d'une Confédération canadienne décentralisée, en affirmant qu'il ne faut pas « perdre leur dynamisme et leurs si précieuses forces de création dans un séparatisme dont le Québec ne veut pas¹¹⁶ », car « si le Québec doit, un jour, se retirer de la Confédération, il le fera comme le fruit mûr qui, librement, par la force des choses, quitte l'arbre¹¹⁷ ». L'auteur n'est donc pas nécessairement contre l'idée d'indépendance, mais utilise le terme séparatiste pour désigner un projet qui serait trop rapide et qui tenterait de forcer des changements. Dans la même perspective, le journaliste Pierre Saucier, en 1968, se prononce contre « la séparation brutale », mais en faveur de la souveraineté-association, qui serait « un impératif à la survie et l'épanouissement du Québec francophone¹¹⁸ ». Ces auteurs tentent de garder le contrôle du discours politique, en dépeignant le séparatisme comme trop rapide et radical, par rapport auquel leur projet devient modéré et réaliste. Ces énoncés peuvent donc être considérés comme performatifs, puisqu'ils visent à connoter négativement le terme séparatiste, en lui accolant des représentations symboliques et identitaires liées à l'extrémisme, et, en contrepartie, connoter positivement le terme souverainiste, surtout dans son essence autonomiste. Le séparatisme devient donc un concept qui désigne un pays à part du Canada.

François-Albert Angers utilise aussi régulièrement ce concept, souvent selon la même stratégie que les autres auteurs. Lorsque, sous sa plume, *L'Action nationale* prend position en faveur des États associés, le séparatisme y est même présenté, à la manière de Daniel Johnson, comme « un élément indispensable de cette solution¹¹⁹ », si le Canada refuse de négocier une formule d'association. Angers ne tente pas de dénigrer ce mouvement en utilisant cette notion, bien qu'il ne l'appuie pas, mais il l'utilise pour en différencier les États associés qu'il propose, jugés plus réalistes. Dans la même logique, il affirme que « [l]e séparatisme est une possibilité; ce n'est pas la seule, ni la plus facile, ni la plus conforme aux données de l'heure selon lesquelles il faudra prochainement

¹¹⁵ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 139.

¹¹⁶ Roger Brien, « Prise de position », *L'Action nationale*, vol. 51, n° 1, septembre 1961, p. 56.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Pierre Saucier, « B & B ou l'inégalité à perpétuité », *Maintenant*, n° 73, février 1968, p. 18.

¹¹⁹ François-Albert Angers, « Au sextant de l'Action nationale : des États associés », *loc. cit.*, p. 20.

agir¹²⁰ ». Deux mois plus tard, il renchérit en disant « consentir à reconnaître le séparatisme comme pouvant s'imposer dans telle situation donnée¹²¹ ». Encore une fois, il utilise le terme séparatiste comme opposition à un projet autonomiste, sans que le sens en soit nécessairement négatif. À la manière du livre *Égalité ou indépendance* de Daniel Johnson, Angers propose donc une formule de séparation ou États-associés, mais dans laquelle il préfère la deuxième option.

Il est aussi intéressant de noter qu'Angers est un des seuls auteurs de notre corpus à avoir expliqué ce que représente le concept de séparation pour lui, description qui mérite d'être retranscrite en entier :

Tout simplement parce que le séparatisme n'est qu'une formulation verbale — différemment intégrée dans une formule politique dont la réalisation nous est donnée pour demain sans que le cheminement en soit concrètement évident — d'un idéal qui est celui de L'Action nationale depuis toujours. Depuis toujours: pas nécessairement par la manifestation particulière et peut-être pas nécessaire, d'une souveraineté totale conférée à un gouvernement du Québec; mais d'une indépendance politique réelle, dans des structures appropriées et dont personne ne peut actuellement prévoir vraiment les fixations juridiques définitives, à réaliser progressivement par une politique lucide et ferme autant qu'habile. En somme, le « séparatisme » chez nous, qu'il l'avoue ou non, se présente dans la forme d'un parti; et ce n'est pas d'aujourd'hui que L'Action nationale, pour faire avancer ses idées, se tient en dehors des partis¹²².

Ainsi, Angers ne se réclame pas du séparatisme, car il le juge affilié à un mouvement politique précis, probablement autour du Rassemblement pour l'indépendance nationale, de *Parti pris* et du Front de libération du Québec, mouvements qui visent à remplacer les nationalistes traditionalistes comme Angers. De plus, il considère que cette idée désigne un projet mal défini, une « formulation verbale » davantage qu'un projet porteur; il doit donc rester à la marge, comme porte de sortie en cas d'échec d'un projet autonomiste. S'il représente « un idéal qui est celui de L'Action nationale », c'est dans le sens d'un État proprement canadien-français, mais qu'Angers aimerait mieux voir naître sous la forme des États-associés à la place du séparatisme. Même s'il est lui-même indépendantiste, le chimiste Marcel Chaput considère aussi que le concept séparatiste réfère à un projet politique différent de celui qu'il prône, il parle même du « nouveau séparatisme, le

¹²⁰ François-Albert Angers, « Qu'espérons-nous? De quoi désespérons-nous? », *loc. cit.*, p. 530.

¹²¹ François-Albert Angers, « Le difficile dialogue », *L'Action nationale*, vol. 55, n° 7, mars 1966, p. 773.

¹²² François-Albert Angers, « Qu'espérons-nous? De quoi désespérons-nous? », *loc. cit.*, p. 528.

souverainisme québécois¹²³ ». Chaput préfère donc se dire souverainiste, qui serait une version actualisée du séparatisme, et qui ferait référence à des représentations symboliques et identitaires plus positives. Ce terme devient une façon de différencier son propre projet, qui serait bon, d'un autre, moins bon. De plus, il devient la façon de désigner, et dans une certaine mesure de dénigrer, le mouvement politique prôné par *Parti pris*, duquel les traditionalistes veulent s'éloigner. L'historien Jean-Philippe Carlos a d'ailleurs souligné la méfiance de François-Albert Angers, figure de proue du nationalisme traditionaliste de la période, envers les auteurs de cette revue¹²⁴. Cette méfiance de la droite traditionaliste envers *Parti pris* et le mouvement qu'il représente a été expliquée par l'historien Xavier Gélinas par l'appropriation par la gauche du nationalisme, duquel elle tente de retirer les éléments de la droite, entraînant donc une réaction défensive de celle-ci¹²⁵. Le terme séparatiste est donc vu comme une idée dont les auteurs traditionalistes veulent s'éloigner pour y préférer un souverainisme autonomiste, mais sans nécessairement y accoler un sens totalement négatif.

2.6.2 Une façon de se différencier... et de s'y opposer

Si les auteurs mentionnés jusqu'à présent tentent de différencier leur projet autonomiste du projet séparatiste, sans être totalement fermés à l'idée, ce n'est pas le cas de tous les auteurs du corpus. D'autres profitent du discours dominant¹²⁶ et du sens négatif accolé à ce terme à la fois pour se distancier des projets indépendantiste et autonomiste et pour les dénigrer, dans un but performatif. Par exemple, dans le numéro de novembre 1963 de la revue *Maintenant*, le syndicaliste Noël Pérusse déplore que les socialistes québécois se soient tournés vers « une présumée vague séparatiste », et non vers le « laborieux éveil d'une conscience politique dans les masses¹²⁷ ». Même si le projet qu'il prône n'est pas centré sur la question nationale, il dénonce tout de même les aspirations séparatistes de ses opposants, qu'il qualifie d'ailleurs de « national-socialisme-

¹²³ Marcel Chaput, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du jour, 1961, p. 23.

¹²⁴ Jean-Philippe Carlos, *op. cit.*, p. 265-267.

¹²⁵ Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2007, p. 444-445.

¹²⁶ La forte utilisation du terme séparatiste dans le discours dominant a été démontrée dans le Chapitre 1, voir p. 32.

¹²⁷ Noël Pérusse, « Dépolitisation du syndicalisme », *Maintenant*, n° 23, novembre 1963, p. 352.

maison¹²⁸ ». En 1964, le prêtre anglican Paul Gibson prend aussi position contre le séparatisme, mais cette fois pour des raisons religieuses, affirmant que le Québécois « croit, s'il est séparatiste, que l'indépendance va lui donner cette place ainsi que l'épanouissement culturel qui en découlerait. Peut-être devrait-il apprendre d'abord à être Canadien¹²⁹ ». Pour Gibson, la priorité se situe ailleurs : « Nous devons, en résumé, poursuivre l'unité du Christianisme comme des hommes, et nous devons poursuivre l'unité humaine comme des chrétiens¹³⁰. » Son argument principal contre la séparation, ou toute forme d'autonomie du Québec, est œcuménique, en faveur de l'unité de tous les humains, plutôt que des particularités culturelles. Ici aussi, séparatiste devient un concept plutôt qu'un mot, concept dont les auteurs veulent encore s'éloigner. Désigner le mouvement comme étant séparatiste est donc encore une façon de se différencier de ce mouvement, mais aussi une façon performative de le connoter négativement, pour pousser les gens à s'en éloigner.

D'autres associent le concept de séparation au nationalisme, pour dénoncer ces deux idées, tout en défendant un projet fédéraliste. Cette attitude est très présente dans *Cité Libre*. Par exemple, dans un texte de 1963 où il défend la Confédération canadienne, le syndicaliste Jean-Paul Lefebvre utilise le séparatisme et le nationalisme comme repoussoir : « Je soumets humblement que le séparatisme québécois et les autres extrémismes ou déformations de la pensée nationaliste tirent une bonne part de leur puissance de la faiblesse de notre représentation au Parlement canadien¹³¹. » Les mots « extrémismes » et « déformations » associés au séparatisme laissent peu de doutes quant à la position de l'auteur face à ce mouvement. L'auteur présente aussi le Parlement canadien comme la source des solutions pour le Québec, remettant du même coup en question la nécessité de l'autonomie de la province. De plus, lorsque le terme indépendantiste est mentionné, c'est pour l'associer au Canada comme pays indépendant¹³². Le concept de séparation, ainsi que le nationalisme deviennent donc des repoussoirs, pour parler de projets dépassés face à la légitimité du projet canadien.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Paul Gibson, « Œcuménisme appliqué », *Maintenant*, n° 33, septembre 1964, p. 281.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 282.

¹³¹ Jean-Paul Lefebvre, « Au carrefour, encore une fois? », *Cité Libre*, n° 54, février 1963, p. 23.

¹³² *Ibid.*, p. 22.

De la même façon, Pierre Elliott Trudeau, alors professeur de droit, présente carrément le séparatisme comme contraire à l'air du temps : « La vérité, c'est que la contre-révolution séparatiste est le fait d'une minorité petite-bourgeoise impuissante, qui craint d'être laissée pour compte par la révolution du vingtième siècle. Plutôt que de s'y tailler une place à force d'excellence, elle veut obliger toute la tribu à rentrer sous les wigwams, en déclarant l'indépendance¹³³. » Il affirme carrément que les séparatistes prônent une « contre-révolution » face à sa propre révolution des droits individuels. Trudeau renchérit dans le manifeste « Pour une politique fonctionnelle », qu'il cosigne. Il y affirme son projet fédéraliste réformiste, en l'opposant au « séparatisme québécois [qui] nous apparaît non seulement comme une perte de temps, mais comme un recul. Ce nationalisme séparatiste n'aboutirait, au mieux, qu'à une souveraineté politique purement juridique ou formelle. Le problème de l'indépendance réelle ne serait même pas abordé¹³⁴ ». Il est aussi intéressant de noter que ces auteurs lient le nationalisme au séparatisme, pour le dénigrer davantage. Le terme séparatiste devient donc non seulement une façon de rejeter le projet qu'il désigne, mais aussi toute forme d'autonomie ou de nationalisme au Québec.

En effet, pour ceux-ci, comme pour plusieurs autres auteurs de *Cité Libre*, le nationalisme est une tare dont il faut se libérer, car il serait antidémocratique, cléricale et rétrograde¹³⁵. Comme l'interprète l'historien Ivan Carel, les nationalistes seraient, aux yeux des cité-libristes, « la source de tous les blocages sociaux, politiques, économiques et culturels du Québec depuis cent ans¹³⁶ ». Hors de *Cité Libre*, cette perspective est entre autres présente dans le livre *La grève de l'amiante*, auquel plusieurs collaborateurs de la revue ont participé¹³⁷. Ainsi, non seulement le séparatisme est présenté comme négatif, mais il est associé au nationalisme, une idéologie à éviter à tout prix. Cette association est elle aussi performative, pour rendre le concept de nationalisme d'autant plus négatif, en l'associant au terme séparatiste, déjà considéré comme désobligeant.

¹³³ Pierre Elliott Trudeau, « Les séparatistes : des contre-révolutionnaires », *Cité Libre*, n° 67, mai 1964, p. 5.

¹³⁴ Pierre Elliott Trudeau et al., « Pour une politique fonctionnelle », *Cité Libre*, n° 67, mai 1964, p. 16.

¹³⁵ Charles-Philippe Courtois, « Cité libre, Duplessis et une vision tronquée du Québec », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis. Son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 52-53.

¹³⁶ Ivan Carel, « L'invention de la « Grande Noirceur » : la voie française », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis. Son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 46.

¹³⁷ Pierre Elliott Trudeau (dir.), *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970 [1956], 430p.

Le concept de séparatisme est parfois aussi associé à d'autres termes, comme souverainiste et indépendantiste, non pas pour vendre le projet, mais pour tenter de profiter du sens négatif du séparatisme pour connoter les deux autres termes. Ainsi, le député Jean-Paul Lefebvre affirme « que le séparatisme, non plus que son frère jumeau le souverainisme, ne saurait constituer à lui seul le programme ou la base idéologique d'un parti politique¹³⁸ ». Le séparatisme est donc directement associé au souverainisme, mais il tente de séparer ces concepts d'un réel avancement pour le Québec : « L'impasse que je redoute proviendrait de la confusion entre le radicalisme constitutionnel (le séparatisme sous toutes ses formes) et le progrès social et économique¹³⁹. » Pour lui, le progrès résiderait ailleurs que dans la séparation, et donc probablement dans le projet politique qu'il prône lui-même.

Le journaliste Jean Pellerin associe lui aussi plusieurs termes ensemble, pour mieux pouvoir les dénigrer, puisqu'il considère que « séparatistes, souverainistes ou indépendantistes rivalisent pour se faire catégoriques¹⁴⁰ ». Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il appuie ces mouvements ; au contraire, il défend le fédéralisme en affirmant que « [c]'est le séparatisme et l'isolationisme [sic] qui sont des formules dépassées¹⁴¹ ». Les termes sont donc tous associés, pour ensuite être dénigrés, non seulement avec la charge négative de l'idée de séparation, mais en plus en l'associant à la notion peu attirante d'isolation, ainsi qu'au nationalisme, refusant donc tout projet prônant une forme ou une autre d'autonomie. De plus, le séparatisme devient, là aussi, un repoussoir, présenté comme un projet dépassé, face au projet de Pellerin, qui doit être actuel. Ces façons de faire ne sont pas uniques à *Cité Libre*, car le journaliste Jean-Charles Harvey, dans son essai *Pourquoi je suis antiséparatiste*, associe lui aussi les termes indépendantiste, souverainiste et séparatiste, pour ensuite les dénigrer tous ensemble, utilisant même des métaphores plutôt colorées : « le régal soi-disant révolutionnaire de nos séparatistes n'est guère plus appétissant que la moutarde après dîner¹⁴². » Même si le titre de son livre n'était pas aussi explicite, nous comprendrions assez

¹³⁸ Jean-Paul Lefebvre, « Le séparatisme n'est pas un programme politique », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XVIIIe année, Hiver 1968, p. 23.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 24.

¹⁴⁰ Jean Pellerin, « La Confédération : échec ou succès », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 118.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 132.

¹⁴² Jean-Charles Harvey, *Pourquoi je suis antiséparatiste*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, p. 52.

rapidement l'opposition de Harvey au séparatisme. Il doit toutefois considérer le projet politique qu'il propose comme plus appétissant que le séparatisme, utilisant lui aussi ce concept comme repoussoir. Comme pour certains auteurs autonomistes, le séparatisme devient donc un concept plus qu'un simple terme, concept qui sert d'opposition. Les auteurs fédéralistes profitent toutefois du discours dominant, pour associer le nationalisme au terme séparatiste, qui porte la plus grande charge négative de tous les termes étudiés, et ainsi le dénigrer. Ce terme est donc utilisé comme repoussoir, mais aussi pour connoter négativement les autres termes qui désignent le mouvement voulant faire du Québec un pays, et du même coup toute forme de nationalisme ou d'autonomisme.

2.7 Conclusion

L'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970, peut donc être analysée sous le prisme de l'autonomisme, idée qui a eu une importance indéniable dans la sphère politique québécoise et canadienne. Cet impact a marqué durablement l'utilisation de certains des termes étudiés, surtout celui de souverainiste. Celui-ci est utilisé pour décrire des projets ouvertement autonomistes, surtout dans la première moitié de la période, et des projets indépendantistes, gardant toujours une certaine ambiguïté quant au projet politique qu'il décrit. La clarté conceptuelle qu'il obtient dans la première partie de la période étudiée en fait ainsi un concept intrinsèquement autonomiste davantage qu'un simple mot, clarté qu'il perd toutefois dans la deuxième moitié de la période, où il acquiert une grande ambiguïté. Certains agissent pour contrer celle-ci, en associant le terme souverainiste à des adjectifs comme « totale » ou en s'éloignant de celui-ci, tandis que d'autres jouent sur cette ambiguïté. Toutefois, l'héritage autonomiste de ce terme, qui l'associe à un projet ayant dominé la sphère politique québécoise durant une longue période, n'est jamais bien loin et lui donne une certaine légitimité. L'utilisation du terme souverainiste peut donc aussi être perçue comme un acte performatif, qui vise à connoter positivement le projet politique prôné par les auteurs qui le mobilisent.

Le terme indépendantiste peut aussi être associé à un projet autonomiste, mais de toute autre nature, celui de l'indépendance du Canada. Ce projet a acquis une grande légitimité dans les décennies

précédant la période étudiée, et, si les références à celui-ci sont plutôt rares dans le corpus, il est plausible de penser qu'il a pu ajouter une légitimité au terme indépendantiste, associé à un projet largement accepté au Québec. Quant au terme séparatiste, il n'est pas directement associé à l'autonomisme, mais plutôt utilisé comme son opposé. Ainsi, plusieurs auteurs ouvertement autonomistes l'utilisent, non pas pour défendre ou dénigrer le projet, mais pour en distancier leur autonomisme, et éviter l'ambiguïté du terme souverainiste. D'autres auteurs, ouvertement fédéralistes et antinationalistes, utilisent aussi ce terme pour en distancier leur propre projet, mais aussi pour connoter négativement le nationalisme, mouvement qu'ils condamnent, en profitant pour connoter aussi les termes indépendantistes et souverainistes. Comme pour le souverainisme au début de notre période, le séparatisme devient donc un concept par rapport auquel construire son propre projet. L'autonomisme influence donc indéniablement l'utilisation des termes étudiés dans le corpus et les représentations symboliques et identitaires portées par ceux-ci.

CHAPITRE III

LA DÉCOLONISATION COMME OUTIL DE LÉGITIMATION

L'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970, s'articule autour d'idées incontournables de la sphère politique québécoise. Le deuxième chapitre a montré comment ces utilisations peuvent être liées à l'idée d'autonomisme, que ce soit de façon assumée ou ambiguë. Les termes étudiés peuvent toutefois être liés à une autre idée, elle aussi marquante au Québec : la décolonisation. Elle est utilisée, directement et indirectement, pour tenter de légitimer l'indépendance du Québec, mais certains auteurs étudiés tentent, au contraire, d'en éloigner le mouvement pour le délégitimer. La décolonisation est donc une idée qui se cache derrière l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste et par laquelle les auteurs accolent des représentations symboliques et identitaires du Québec.

3.1 La décolonisation, source de légitimité

Pour pouvoir comprendre l'influence des idées décoloniales dans les revues intellectuelles québécoises, il faut d'abord mettre en contexte le colonialisme et la décolonisation en eux-mêmes. En tant que tel, le colonialisme est un phénomène qui connaît deux grandes phases, la première à la suite des « grandes découvertes », et la deuxième dans la foulée de la Révolution industrielle¹. La colonisation en elle-même peut être définie comme « une dépossession foncière au profit d'un colonat étranger et la mise en place d'une administration spécifique² », concept différent de l'impérialisme, soit « une domination à caractère économique ou stratégique³ », mais entre lesquels

¹ Bernard Droz, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2006, p. 7.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*

les frontières sont floues. Bien que légèrement différents, ces deux concepts s'entrecroisent dans plusieurs situations coloniales.

Quant à elle, la décolonisation débute dans la foulée de la Seconde Guerre mondiale, puis s'accroît avec la fondation de l'Organisation des Nations Unies (ONU), puis de son Comité de décolonisation, en 1961, et de la Guerre froide⁴. Si sa définition stricte est centrée sur les anciennes colonies d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, sa définition plus large désigne tout le « processus par lequel les États nouvellement indépendants se réapproprient leur destin par le démantèlement des vestiges de la domination coloniale dans les domaines économiques, politiques, culturels et psychologiques⁵ ». Elle peut aussi désigner « l'ensemble des réponses contestataires de l'ordre colonial⁶ ». Ces définitions larges aident donc à mettre en contexte le phénomène de décolonisation.

3.1.1 Les penseurs de la décolonisation

Si ces définitions récentes permettent de mieux comprendre ce phénomène, il est aussi intéressant de se référer aux différents penseurs de la décolonisation. Cet exercice sera réalisé avec les écrits de trois penseurs importants dont les idées ont influencé les intellectuels québécois, soit l'écrivain franco-tunisien Albert Memmi et son *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*⁷, publié en 1957, le psychiatre franco-algérien Frantz Fanon et son livre *Les Damnés de la Terre*⁸, publié en 1961, et le poète martiniquais Aimé Césaire et son *Discours sur le colonialisme: suivi du discours sur la négritude*⁹, publié en 1955. Ces textes sont tous basés sur l'expérience de leur auteur, permettant donc d'avoir une perspective concrète des incarnations de la colonisation et de la décolonisation dans l'expérience de ceux qui les ont vécues. Ils permettent aussi de comprendre

⁴ *Ibid.*, p. 9-13.

⁵ Maurice Demers et Patrick Dramé, « Introduction - Recoupement des imaginaires et réalités postcoloniales », dans Maurice Demers et Patrick Dramé (dir.), *Le tiers-monde postcolonial: espoirs et désenchantements*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique mondiale », 2014, p. 11.

⁶ Bernard Droz, *op. cit.*, p. 8.

⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Gallimard, 1985 [1957], 164p.

⁸ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, la Découverte, coll. « La découverte-poche », 2002 [1961], 311p.

⁹ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme: suivi du discours sur la négritude*, Paris, Présence Africaine, 2011 [1955], 92p.

les inspirations théoriques des auteurs québécois qui mobilisent les concepts liés à la décolonisation, puisque Memmi, Fanon et Césaire sont abondamment mobilisés par ceux-ci¹⁰.

Pour Memmi, la colonisation est d'abord et avant tout une entreprise économique et est comparée à une balance, si le colonisateur a de meilleures conditions de vie, c'est au détriment du colonisé¹¹. La colonisation est aussi présentée comme un projet global, qui retire l'individualité des colonisés pour les fondre dans un tout, mais aussi les déshumaniser, en les inscrivant hors de la Cité et de l'histoire¹². Le colonisé est réduit à un outil économique du colonisateur, puisqu'il ne possède rien pour lui-même. La colonisation est donc un mal qui ronge le colonisé, dont la seule façon de guérir est la décolonisation, soit la fin de toute colonisation¹³. Pour Memmi, le colonisé n'a d'autre choix, pour survivre, que de se rabattre sur des valeurs traditionnelles, comme la famille, la nation, la religion et la langue, qui offrent des appuis institutionnels par lesquels résister à la déshumanisation¹⁴. Pour mettre fin à la colonisation, le colonisé doit refuser totalement le système colonial, par une révolution, pour pouvoir se reconquérir lui-même et devenir « un homme comme les autres¹⁵ ». Memmi propose donc une perspective détaillée de ce qu'est la colonisation, soit une dépossession totale du colonisé pour des motifs économiques, ainsi que des façons d'atteindre la décolonisation.

Pour Frantz Fanon, la colonisation est d'abord une compartimentation du monde selon les « races », système dans lequel « on est riche parce que blanc, on est blanc parce que riche¹⁶ ». Ce système en est donc un de domination des « blancs », qui se maintient par la violence¹⁷. La colonisation, comme la décolonisation, ne peut fonctionner qu'en gardant un rapport de force, donc en déployant une plus grande violence que l'autre camp¹⁸. La décolonisation passe inévitablement par la violence, sous la forme d'une lutte de libération, pour arriver à « une remise en question

¹⁰ Sean Mills, *Contester l'empire: pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, trad. par Hélène Paré, Montréal, Éditions Hurtubise, coll. « Cahiers du Québec », 2011, p. 13.

¹¹ Albert Memmi, *op. cit.*, p. 33-37.

¹² *Ibid.*, p. 103-112.

¹³ *Ibid.*, p. 155.

¹⁴ *Ibid.*, p. 119-129.

¹⁵ *Ibid.*, p. 162-164.

¹⁶ Frantz Fanon, *op. cit.*, p. 40-43.

¹⁷ *Ibid.*, p. 61.

¹⁸ *Ibid.*

intégrale de la situation coloniale¹⁹ », pour que « les derniers deviennent les premiers²⁰ ». Fanon axe davantage son analyse sur la nécessaire lutte pour la décolonisation, mais ne néglige pas de décrire la domination violente qu'est la colonisation.

Le dernier auteur qui sera abordé dans cette section est Aimé Césaire. Celui-ci présente la colonisation de façon imagée, comme la « tête de pont dans une civilisation de la barbarie d'où, à n'importe quel moment, peut déboucher la négation pure et simple de la civilisation²¹ ». Pour lui, il s'agit aussi d'une « chosification²² », voire d'une « déshumanisation²³ » des colonisés par les colonisateurs. Si la perspective de Césaire sur la colonisation est intéressante, un autre aspect de sa pensée doit être souligné, le concept de « Négritude » : « elle fait référence à quelque chose de plus profond, très exactement à une somme d'expériences vécues qui ont fini par définir et caractériser une des formes de l'humaine destinée telle que l'histoire l'a faite: c'est une des formes historiques de la condition faite à l'homme²⁴. » De plus, la « Négritude » est conçue comme « une communauté d'oppression subie, une communauté d'exclusion imposée, une communauté de discrimination profonde. Bien entendu, et c'est à son honneur, en communauté aussi de résistance continue, de lutte opiniâtre pour la liberté et d'indomptable espérance²⁵ ». Pour Césaire, il s'agit donc d'une communauté unie par un vécu d'oppression et une lutte pour la liberté, et non par une origine ethnique ou des facteurs biologiques.

Ces trois penseurs ont des conceptions différentes de la colonisation et de la décolonisation, mais qui se rejoignent sur plusieurs points. Ainsi, l'oppression vécue par les colonisés, leur déshumanisation par les colonisateurs et la nécessaire résistance pour mener à la décolonisation sont des points communs de ces définitions. Plusieurs intellectuels québécois ont utilisé ces descriptions du fait colonial, dans le but de les adapter au Québec.

¹⁹ *Ibid.*, p. 40.

²⁰ *Ibid.*, p. 48.

²¹ Aimé Césaire, *op. cit.*, p. 18.

²² *Ibid.*, p. 36.

²³ *Ibid.*, p. 58-59.

²⁴ *Ibid.*, p. 80-81.

²⁵ *Ibid.*, p. 81-82.

3.1.2 Les idées décoloniales et le Québec

Ces penseurs ont eu un impact important sur le Québec des années 1960, où la décolonisation et l'anti-impérialisme, envers les Britanniques puis les États-Unis, exercent une influence non négligeable²⁶. L'historien Sean Mills affirme que la transposition de ces idées au Québec ne s'est pas faite sans heurts ni sans contradiction, mais, malgré certaines problématiques, elles « ont fourni à la population un nouveau cadre pour comprendre sa réalité²⁷ ». Pour l'historien Mathieu Lavigne, une adaptation des idées décoloniales était nécessaire pour pouvoir les appliquer à la situation québécoise, une société avec une réalité et des valeurs très différentes de celles où ces idées ont été initialement conçues²⁸. Cette adaptation se fait dès la fin des années 1950, dans les pages de la *Revue socialiste* de Raoul Roy, puis plus tard dans les pages de *Parti pris*, de *Révolution québécoise* et de *Socialisme 64*²⁹. Ce transfert d'idées est fondé sur l'interprétation des effets négatifs de la Conquête, qui serait la source de la dépossession des Canadiens français, telle qu'énoncée par les historiens de l'École historique de Montréal³⁰.

Pour le politologue Henri Milner, la colonisation dont sont victimes les Québécois n'est pas d'un type géopolitique traditionnel, mais humaine, sociale et économique, par les limitations que le colonisateur impose à leur société³¹. Cette domination s'incarne par la limitation du pouvoir du gouvernement québécois par le système fédéral, la dépossession économique aux mains d'intérêts étrangers et la « dégénérescence de la langue » et de la culture, entre autres par la consommation culturelle de masse³². En plus d'offrir une réponse à ces dominations, les idées décoloniales permettent au nationalisme québécois de devenir positif, car axé sur la libération³³. Pour plusieurs, la solution à cette colonisation passe par l'indépendance du Québec³⁴. Il est aussi intéressant de

²⁶ Sean. Mills, *op. cit.*, p. 42-44.

²⁷ *Ibid.*, p. 258-260.

²⁸ Mathieu Lavigne, *L'idée de décolonisation québécoise : le discours tiers-mondiste au Québec et sa quête identitaire (1963-1968)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université de Montréal, 2007, p. 91-92.

²⁹ *Ibid.*, p. 2.

³⁰ *Ibid.*, p. 209-211.

³¹ Sheilagh Hodgins Milner et Henry Milner, *The decolonization of Quebec. An analysis of Left-wing nationalism*, Toronto, MCClelland and Stewart, 1973, p. 12.

³² Mathieu Lavigne, *op. cit.*, p. 5-6.

³³ *Ibid.*, p. 206.

³⁴ Sheilagh Hodgins Milner et Henry Milner, *op. cit.*, p. 205.

noter que les postulats des intellectuels québécois qui prônent la décolonisation ne sont pas sans fondements. Par exemple, sur le plan économique, la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme démontre l'infériorité économique des Canadiens français sur leur propre territoire national, où ils représentent le troisième groupe avec les revenus les moins importants, devant les Italiens et les Autochtones³⁵. Ces données peuvent être vues comme une preuve de colonisation. D'ailleurs, l'importance des idées décoloniales et révolutionnaires sera telle, que certains textes s'en inspirant, comme « La fatigue culturelle du Canada français » par Hubert Aquin, sont considérés comme « des textes fondateurs de la Révolution tranquille³⁶ ». L'historienne Sarah K. Miles a aussi souligné comment les idées décoloniales et révolutionnaires sont centrales dans la création d'un nouveau nationalisme québécois au cours de la période³⁷. Les années 1960 sont très propices à ces idées, puisqu'elles correspondent à plusieurs anniversaires liés à la Conquête britannique, qui sont considérés par des intellectuels comme la source de la colonisation dont souffre le Québec³⁸.

Il est aussi intéressant de noter que, si des intellectuels québécois ont mobilisé les écrits de penseurs de la décolonisation, cela ne s'est pas nécessairement fait à l'insu de ceux-ci. Ces derniers n'ont pas été consultés avant ces réutilisations, mais plusieurs d'entre eux l'ont appris et se sont prononcés sur celles-ci. C'est par exemple le cas de Jacques Berque et de Jean-Paul Sartre, deux penseurs français de la décolonisation. Le premier considère que les Québécois sont dans une position ambiguë, à la fois colonisés et colonisateurs, et le deuxième ne pense initialement pas que le cadre d'analyse colonial s'applique au Québec, mais change son fusil d'épaule après la crise d'Octobre³⁹. Certains des auteurs dont la pensée a été abordée précédemment se sont aussi prononcés, plus ou moins directement, sur la situation.

³⁵ *Ibid.*, p. 53-63. Voir aussi Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada: une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, 413p.

³⁶ Jean-Christian Pleau, *La Révolution québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Anjou, Éditions Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2002, p. 183.

³⁷ Sarah K. Miles, « For the Global Liberation: International Anti-Colonialism and the Construction of Québécois National Identity in Parti pris, 1963-1968 », *Past Tense Graduate Review of History*, vol. 6, n° 1, 2018, p. 9-10.

³⁸ Sophie Imbeault, « La Conquête comme marqueur identitaire chez les intellectuels indépendantistes, 1960-1970 », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 23, n° 2, 2023, p. 16-18.

³⁹ Sean Mills, *op. cit.*, p. 16.

Par exemple, Aimé Césaire, un des inventeurs du concept de la « Négritude », dit avoir été surpris en découvrant l'existence du livre *Nègres blancs d'Amérique* dans lequel le journaliste Pierre Vallières compare la situation des Canadiens français à celle des noirs américains⁴⁰. S'il trouve la comparaison exagérée, il affirme toutefois que « cet auteur, même s'il exagère, a du moins compris la Négritude⁴¹ ». Ce concept étant axé sur le vécu, et non sur la couleur de peau, malgré l'origine du terme, son utilisation par Vallières n'en est pas une dénaturation. Césaire reste tout de même vague sur la question canadienne-française, trouvant la situation exagérée, sans approfondir le sujet.

Contrairement à Césaire, Albert Memmi a porté une attention beaucoup plus importante à la situation des Canadiens français. En 1972, celui-ci publie même une réédition de son livre *Portrait du colonisé*, aux Éditions l'Étincelle, basées à Montréal, qui contient une section inédite intitulée « Les Canadiens français sont-ils des colonisés ? », et qui porte spécifiquement sur le cas québécois⁴². Memmi y affirme que, si les Canadiens français peuvent sembler avoir un niveau de vie trop élevé pour être colonisés, c'est que les référents initiaux des idées décoloniales sont les colonies d'Afrique et d'Asie⁴³. Toutefois, puisque la domination est un concept relatif et spécifique à chaque société, il est possible d'être favorisé par rapport à certains peuples, mais de tout de même « vivre une domination avec toutes les caractéristiques habituelles de la domination, même la plus grave⁴⁴ ». Ainsi, la domination économique, linguistique et culturelle des Canadiens français par les Canadiens anglais et les Américains est bien réelle⁴⁵. Memmi reconnaît donc plusieurs sources d'oppressions au Québec, sans se prononcer directement sur l'utilisation du terme « colonisé », affirmant que « [c]'est aux Canadiens à poursuivre cette analyse d'une manière plus précise et plus exhaustive⁴⁶ ». Il y a tout de même une ouverture claire de la part de Memmi à la mobilisation de ses idées pour analyser la situation québécoise – il a d'ailleurs lui-même déjà visité le Québec.

⁴⁰ Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris, 1969 [1968], 402p.

⁴¹ Aimé Césaire, *op. cit.*, p. 81.

⁴² Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?*, Montréal, L'Étincelle Éditeur, 1972 [1957], 146p.

⁴³ *Ibid.*, p. 138.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 139-141.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 144.

Pour le philosophe Alain Deneault, l'œuvre de Memmi situerait plutôt les Québécois dans une troisième position, ni tout à fait colonisé, ni tout à fait colonisateur, celle du colon⁴⁷. Deneault définit ainsi le concept de colon :

Coincé entre le colonisateur qui définit en fonction de ses intérêts le dessein colonial et le colonisé broyé par l'entreprise de pillage, voire d'extermination, que celui-ci met en œuvre – en l'occurrence chez nous, l'élite financière, industrielle et politique, d'une part ; d'autre part, les Amérindiens ruinés par sa présence –, le colon apparaît comme le strict agent du projet d'exploitation⁴⁸.

Le Québécois serait donc à la fois partie prenante et victime du colonialisme. Cette perspective plus nuancée de la situation coloniale du Québec concorde avec les réticences exprimées par certains penseurs de la décolonisation. Toutefois, tous ces exemples démontrent qu'il n'est pas déplacé d'utiliser le cadre de la décolonisation pour analyser la situation des Québécois. Les auteurs des revues intellectuelles qui le font ne sont donc pas hors sujet, et peuvent se référer à un cadre analytique populaire à l'international dans les années 1960, pour y chercher une certaine légitimité, en l'adaptant au cas québécois. La portée de cette adaptation a été montrée par la littéraire Marie-Hélène Constant, qui affirme que *Parti pris*, et surtout les textes de Paul Chamberland, ont utilisé l'œuvre de Memmi pour créer un « portrait du colonisé » québécois et ne se sont pas contentés d'utiliser son cadre d'analyse comme inspiration⁴⁹.

3.1.3 Une analyse légitimée par le contexte international

L'utilisation du cadre d'analyse décolonial par certains intellectuels québécois ne vise pas seulement à assurer une légitimité théorique au projet, mais aussi à l'inscrire dans un contexte international plus large. En effet, l'ONU affirme, dès 1966, le droit à l'autodétermination des peuples⁵⁰. Le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* débute en affirmant que

⁴⁷ Alain Deneault, « Épilogue - Portrait du colon: la question des classes sociales au Québec », dans Maurice Demers et Patrick Dramé (dir.), *Le tiers-monde postcolonial: espoirs et désenchantements*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique mondiale », 2014, p. 261.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 267.

⁴⁹ Marie-Hélène Constant, « Dévider Albert Memmi : Paul Chamberland et son portrait du colonisé québécois ("Parti pris", nos 9-10-11, été 1964) », *Postures*, n° 20, 2014, p. 122.

⁵⁰ Denis Gingras, « L'autodétermination des peuples comme principe juridique », *Laval théologique et philosophique*, vol. 53, n° 2, 1997, p. 365-366.

« [t]ous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel⁵¹ ». Bien que l'application de ce droit soit une question complexe, sur laquelle les spécialistes ne s'entendent pas tous, il a été pensé dans le contexte des mouvements de décolonisation⁵². Pour un mouvement indépendantiste comme celui québécois, cela représente un important potentiel de légitimation, ce qui peut pousser les auteurs des revues intellectuelles à se rapprocher des idées décoloniales.

La décolonisation ne représente pas qu'une idée théorique, elle a un impact concret, avec l'indépendance de nombreux nouveaux pays. À la fondation de l'ONU, soit en 1945, 51 États sont membres de l'organisation, nombre qui augmentera rapidement au fil des vagues de décolonisations, passant à 118 États membres en 1965 et à 135 en 1973, juste après la fin de la période étudiée⁵³. Il s'agit d'une augmentation considérable, près du triple en moins de 30 ans, et ce phénomène continuera d'être important jusqu'au milieu des années 1990⁵⁴. S'inspirer des idées décoloniales n'est donc pas qu'une façon de justifier théoriquement l'idée d'indépendance du Québec, mais aussi une façon de se coller à un mouvement concret, qui touche des dizaines de nouveaux États.

Les auteurs des revues étudiées profitent de ce contexte international foisonnant pour comparer la situation du Québec à celle d'autres pays, surtout dans les revues *Parti pris* et *Liberté*. Plusieurs lient le Québec à la vague d'indépendances nationales qui traverse le monde⁵⁵. D'autres s'inscrivent dans cette tendance, mais en se comparant à des situations précises, par exemple aux indépendances des nouveaux pays africains⁵⁶. L'essayiste Andrée Ferretti fait la même chose, bien

⁵¹ *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* cité dans *Ibid.*, p. 366.

⁵² *Ibid.*, p. 369-375.

⁵³ Bernard Droz, *op. cit.*, p. 306.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Paul Chamberland, « L'intellectuel québécois, intellectuel colonisé », *Liberté*, vol. 5, n° 2, avril 1963, p. 119-130; Raymond Villeneuve, « Lettre de Raymond Villeneuve », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 57-62; Georges Balandier, « Indépendances, au pluriel », *Parti Pris*, vol. 2, n° 7, mars 1965, p. 55-57.

⁵⁶ Georges Balandier, *loc. cit.*; Gabriel Gagnon, « Pour un socialisme décolonisateur », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 40-56.

qu'indirectement, en parlant des « Canadiens-anglais [sic] du Québec, nos Rhodésiens à nous⁵⁷ ». Sans sortir du continent américain, un éditorial de *Parti pris* inscrit la lutte pour l'indépendance en ligne directe avec d'autres luttes à même l'Amérique du Nord, dont celle des noirs américains : « nous devons lier ce combat à celui [sic] mené par les noirs américains et par les autres peuples du monde⁵⁸. » Le Québec est donc mis sur un pied d'égalité avec ces autres groupes, légitimant l'utilisation des idées de la décolonisation pour en analyser la situation, voire pour légitimer l'indépendance. Ces comparaisons sont aussi performatives, elles visent à associer l'indépendance à des événements globalement bien perçus, comme les vagues de décolonisation.

Si les références à l'international passent souvent par les pays nouvellement indépendants, certains auteurs utilisent des comparaisons internationales totalement différentes. Ainsi, le Québec est comparé à la Belgique⁵⁹ et à l'Irlande⁶⁰. Ces deux pays ont aussi dû acquérir leur indépendance, ce qui s'est fait relativement récemment, même si cela s'est produit bien avant les mouvements de décolonisation. Ainsi, ces exemples permettent de renforcer l'argumentaire indépendantiste, par des comparaisons avec des pays européens bien établis, qui diffèrent des pays récemment décolonisés. Plusieurs auteurs utilisent donc des comparaisons pour inscrire leur projet pour le Québec dans un contexte international, et ainsi en tirer une légitimité.

3.2 La décolonisation explicite

La décolonisation est un concept qui a été utilisé par plusieurs intellectuels québécois pour penser la situation québécoise, ce qui, selon des penseurs de la décolonisation, n'est pas hors propos. Si l'influence de la décolonisation se fait ressentir dans de nombreux écrits, certains mobilisent plus explicitement ces références, et ce autant dans les revues intellectuelles que dans les manifestes politiques. Par rapport aux termes étudiés, ces références explicites sont principalement associées au terme indépendantiste, bien que d'autres le soient aussi.

⁵⁷ Andrée Ferretti, « Nous sommes doublement colonisés et exploités en tant que Québécois et en tant que travailleurs », *Parti Pris*, vol. 5, n° 5, février 1968, p. 36.

⁵⁸ Éditorial, « Politique internationale : bilan et perspective », *Parti Pris*, vol. 5, n° 4, janvier 1968, p. 6.

⁵⁹ Marcel Blouin, « La vie à deux et le diable à quatre », *Liberté*, vol. 4, n° 24, juillet 1962, p. 440-443.

⁶⁰ Gilles Bourque, « De Gaulle, politique et stratégie », *Parti Pris*, vol. 5, n° 1, septembre 1967, p. 7-17.

3.2.1 Les manifestes décolonisateurs

Pour montrer les utilisations explicites des références à la décolonisation, les manifestes politiques sont un bon point de départ, puisqu'il s'y trouve des exemples très clairs sur la question. Les deux meilleurs exemples sont les manifestes *Le Québec est-il une colonie?*⁶¹, écrit par Raymond Barbeau, fondateur de l'Alliance laurentienne, et publié en 1962, et *Le colonialisme au Québec*⁶², écrit par le traducteur André D'Allemagne et paru en 1966. Dès leur titre, ces deux ouvrages affirment leurs liens avec les idéaux de la décolonisation. Barbeau affirme que « l'indépendance seule pourra abolir notre statut de coloniaux attardés⁶³ » et que « l'indépendance du Québec est inscrite dans les lignes de forces de son histoire et tout indique que bientôt notre unique patrie ne sera plus une colonie⁶⁴ ». Pour D'Allemagne, « [l]a montée nouvelle du nationalisme québécois, stimulée par le mouvement indépendantiste, a amené le colonisateur à multiplier le nombre de ses intermédiaires⁶⁵ ». La situation coloniale du Québec est donc présentée comme problématique, un problème auquel l'indépendance répondrait. C'est d'ailleurs majoritairement le terme indépendantiste qui est mobilisé dans ces textes. Ce n'est toutefois pas le seul terme mobilisé, par exemple lorsque D'Allemagne mentionne qu'on « ne peut mettre fin au colonialisme économique qu'à condition d'abolir le *British North America Act* et d'acquérir la souveraineté nationale⁶⁶ ». La souveraineté, comme l'indépendance, serait donc décoloniale, détachant ainsi ce terme de son influence autonomiste. Ces textes tirent aussi leur inspiration des auteurs mentionnés précédemment, entre autres en abordant les problèmes que causent le colonialisme sur la place de la langue nationale, le français, et sur la culture québécoise, deux aspects essentiels du phénomène colonial selon Memmi⁶⁷.

Le manifeste *Nègres blancs d'Amérique*, une référence au concept de « Négritude » d'Aimé Césaire, aborde aussi la question coloniale dès son titre. L'écrivain Pierre Vallières y affirme que

⁶¹ Raymond Barbeau, *Le Québec est-il une colonie?*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1962, 158p.

⁶² André D'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Les Éditions R-B, 1966, 191p.

⁶³ Raymond Barbeau, *op. cit.*, p. 87.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 158.

⁶⁵ André D'Allemagne, *op. cit.*, p. 99.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 59.

⁶⁷ Raymond Barbeau, *op. cit.*, p. 144; André D'Allemagne, *op. cit.*, p. 89.

« [l]e Dominion du Canada, déjà vacillant, se muait en colonie économique de l'Amérique yankee⁶⁸ ». Il est particulièrement intéressant de noter qu'il continue sa comparaison de la situation des Canadiens français et des noirs américains en postulant que « [l]e "nationalisme noir" — comme le "séparatisme canadien-français" — rend un service inestimable aux révolutionnaires⁶⁹ ». Le terme séparatiste est donc aussi associé à la décolonisation par Vallières, malgré le sens parfois désobligeant de ce terme, tentant donc de lier celui-ci à un projet rassembleur.

Le phénomène colonial n'est pas exclusivement abordé dans ces manifestes aux titres explicites. Raymond Barbeau affirmait déjà, un an avant de publier *Le Québec est-il une colonie?*, qu'il fallait « éliminer le colonialisme⁷⁰ ». Même René Lévesque aborde parfois la question du colonialisme : « Nous sommes, économiquement, des colonisés dont les trois repas par jour dépendent trop souvent de l'initiative et du bon vouloir de patrons étrangers⁷¹. » Il reconnaît ainsi une certaine forme de colonisation, du moins sur l'économie. C'est aussi le cas du Parti libéral du Québec de Jean Lesage lors de la campagne électorale de 1962⁷². L'influence décoloniale est donc répandue dans les manifestes indépendantistes, que cela en soit le sujet central ou non. Ces utilisations ont aussi une volonté performative, pour associer l'indépendance du Québec à l'idée vue comme positive, par les colonisés du moins, de la décolonisation. Ces utilisations sont majoritairement liées au terme indépendantiste, mais les termes souverainiste et séparatiste sont aussi présents. Il n'y a toutefois pas de nuance marquante entre les différentes façons de mobiliser ces trois termes.

3.2.2 Les revues décolonisatrices

Si les références au phénomène décolonial sont présentes dans plusieurs manifestes politiques, parfois dès leur titre, elles sont aussi très bien représentées dans les revues intellectuelles étudiées. Comme dans les manifestes, elles sont majoritairement associées au terme indépendantiste. Presque toutes les revues abordent, à un moment ou un autre, la situation du Québec sous l'angle de la décolonisation, mais elles ne le font pas toutes autant, et pas toujours en liant ce concept à

⁶⁸ Pierre Vallières, *op. cit.*, p. 50.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 67.

⁷⁰ Raymond Barbeau, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961, p. 89.

⁷¹ René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Typo, 1997 [1968], p. 167.

⁷² Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 103.

l'indépendance. Ainsi, le journaliste Jacques Guay, dans *Cité Libre*, affirme qu'il ne faut « pas abandonner à la droite la tâche de secouer le joug du colonialisme⁷³ ». Dans *Maintenant*, le journaliste Pierre Saucier et le dominicain Vincent Harvey associent un nationalisme sans socialisme à « [u]ne république de bananes ou un néo-colonialisme⁷⁴ », tandis que le professeur Charles Gagnon prend la plume dans *Liberté* pour dénoncer le projet indépendantiste de René Lévesque, qui serait, selon lui, à la solde de l'impérialisme américain⁷⁵. Toutefois, même si les références à la décolonisation sont présentes dans ces trois revues, elles sont relativement peu nombreuses et ne sont pas toutes liées à un projet indépendantiste, les rendant moins centrales à ce mémoire⁷⁶.

Il est aussi intéressant de noter que *L'Action nationale*, revue la plus conservatrice du corpus, n'aborde pas explicitement la situation québécoise sous l'angle décolonial. Cela peut être dû à deux facteurs principaux. Tout d'abord, la décolonisation est intrinsèquement contre l'ordre établi, ce qui se reflète dans le discours des revues⁷⁷. Les conservateurs et les traditionalistes étant portés vers le maintien de l'ordre établi, ils auraient tendance à s'éloigner de la décolonisation, et donc à laisser celle-ci à la gauche. L'historien Xavier Gélinas écrit d'ailleurs que « [l]a droite privilégie l'enracinement au détriment de l'aventure ou de l'errance »⁷⁸, affirmation qui laisse peu de doutes quant à la préférence de ce groupe pour l'ordre établi. Les tentatives de la gauche d'exclure les éléments de droite du nationalisme québécois en construction⁷⁹ peuvent aussi contribuer à expliquer la distance entre les traditionalistes et la décolonisation. De plus, cet éloignement vis-à-vis de cette idée peut être dû à un phénomène déjà abordé dans le chapitre précédent, soit l'opposition entre anciennes et nouvelles élites⁸⁰. En effet, lors de la période étudiée, de nouveaux

⁷³ Jacques Guay, « Pochade sur un parti à fonder », *Cité Libre*, n° 54, février 1963, p. 26.

⁷⁴ Pierre Saucier et Vincent Harvey, « Le Statu quo particulier “Bread and butter” », *Maintenant*, n° 71, novembre 1967, p. 331.

⁷⁵ Charles Gagnon, « Une lettre de Charles Gagnon », *Liberté*, vol. 10, n° 7, février 1969, p. 91-94.

⁷⁶ Voir aussi André Rossinger, « Ou grandir ou mourir », *Cité Libre*, n° 77, juin 1965, p. 9-18; Paul Chamberland, *loc. cit.*, p. 119-130; François Aquin, « Pour une politique étrangère du Québec », *Liberté*, vol. 10, n° 2, avril 1968, p. 25-32.

⁷⁷ Voir par exemple Éditorial, « PARTI PRIS, le R.I.N. et la révolution », *Parti Pris*, n° 3, décembre 1963, p. 2-6.

⁷⁸ Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2007, p. 24.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 444-445.

⁸⁰ Voir Chapitre 2, p. 75.

groupes, entre autres représentés dans *Parti pris*, viennent défier les anciennes élites, dont les idées sont incarnées par *L'Action nationale*, pour l'accès au champ politique⁸¹. Les idées traditionalistes sont donc en opposition avec les idées décoloniales, créant un schisme entre celles-ci, qui s'incarne dans les revues du corpus. Cette division peut être liée à l'opposition entre les nationalismes canadien-français et québécois, et donc à un conflit dans les représentations symboliques et identitaires prônées par ces deux groupes.

Si certaines revues ne lient pas directement la décolonisation à la question nationale ou s'éloignent de cette idée, la situation est toute autre dans la revue *Parti pris*. Dès sa première année d'existence, un éditorial de la revue prône une indépendance socialiste, car « même la suppression du colonialisme politique n'entraînerait pas, si elle était l'œuvre de cette bourgeoisie, la suppression, bien plus importante, du colonialisme économique⁸² ». Dans le même numéro, le sociologue français Jacques Berque, un des penseurs de la décolonisation, affirme que celle-ci est nécessaire « pour accéder à l'indépendance nationale⁸³ ». Les liens entre indépendance et décolonisation se poursuivent dans les années subséquentes. En 1964, l'écrivain Paul Chamberland affirme que « les mouvements indépendantistes constituent la pointe avancée » de la lutte contre le colonialisme⁸⁴. Un an plus tard, le sociologue Georges Balandier soutient que « [l']indépendance est un mot qui doit s'employer au pluriel [il s'agit d'] une suite de décolonisations : politique, économique et culturelle⁸⁵ ». En 1966, le sociologue Gabriel Gagnon défend l'idée que « l'indépendance d[oit] se réaliser [...] dans la perspective d'un Québec socialiste décolonisé⁸⁶ ».

Dans la foulée du passage de Charles de Gaulle au Québec, en 1967, *Parti pris* continue de lier décolonisation et indépendance, définissant même le premier par le deuxième : « Indépendance, oui, mais indépendance socialisme et laïcisme, en un mot décolonisation⁸⁷. » Dans le même numéro, le sociologue Gilles Bourque utilise la même définition, affirmant que « [s]eul un Québec

⁸¹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 139.

⁸² Éditorial, *loc. cit.*, p. 5.

⁸³ Jacques Berque, « Les révoltés du Québec », *Parti Pris*, n° 3, décembre 1963, p. 51.

⁸⁴ Paul Chamberland, « Bilan d'un combat », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 21.

⁸⁵ Georges Balandier, *loc. cit.*, p. 56.

⁸⁶ Gabriel Gagnon, *loc. cit.*, p. 49.

⁸⁷ Éditorial, « Vive le Québec libre! », *Parti Pris*, vol. 5, n° 1, septembre 1967, p. 5.

décolonisé, c'est-à-dire indépendant et socialiste, pourra servir l'humanité⁸⁸ ». La revue sera constante sur ce lien pendant toute sa période de publication, elle affirmera, dans un de ses derniers éditoriaux, que sa « lutte pour l'indépendance et la décolonisation s'intègre dans la lutte intérieure que mènent les peuples d'Amérique du Nord contre la domination des trusts militaristes des États-Unis⁸⁹ ». Tout au long de l'existence de *Parti pris*, l'indépendance du Québec est liée à un projet de décolonisation⁹⁰. Cette revue liera donc toujours son idéal politique à des représentations symboliques et identitaires tirées de la décolonisation. Ce projet est intimement associé au terme indépendantiste, ce qui n'est pas surprenant puisque c'est de loin le terme le plus présent dans cette revue, comme démontré dans le chapitre 1. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit du seul terme utilisé. Par exemple, en 1967, les universitaires Philippe Bernard et Gaétan Tremblay considèrent que la « décolonisation veut dire pour nous le premier temps de l'entreprise de libération réelle de la collectivité québécoise; c'est l'accès à la souveraineté politique⁹¹ ». Le terme souverainiste peut donc aussi être associé à un projet décolonial, mais sa présence dans le contexte est moins importante par rapport à celle d'indépendantiste, ce qui pourrait être lié à l'héritage autonomiste de ce mot. À *contrario*, l'utilisation importante du terme indépendantiste s'explique bien par sa définition théorique⁹², étant un concept axé sur l'aspect extérieur de la souveraineté, il s'applique bien à la décolonisation, qui se construit par rapport à un colonisateur. Indépendantiste et décolonisation sont tellement intimement liés, qu'il est possible, à la manière de souverainiste et d'autonomisme, d'affirmer que le terme indépendantiste acquiert une clarté conceptuelle suffisante pour devenir un concept intrinsèquement décolonial plutôt qu'un simple mot, du moins dans les écrits de la revue *Parti pris*.

⁸⁸ Gilles Bourque, *loc. cit.*, p. 11.

⁸⁹ Éditorial, « Politique internationale : bilan et perspective », *loc. cit.*, p. 6.

⁹⁰ Ching Selao, « Portrait du colonisé québécois : peau blanche, masques noirs ? », dans Gilles Dupuis, Karim Larose, Frédéric Rondeau et Robert Schwartzwald (dir.), *Avec ou sans Partis pris : le legs d'une revue*, Montréal, Nota Bene, 2018, p. 329-331.

⁹¹ Philippe Bernard et Gaétan Tremblay, « Facteurs culturels et décolonisation », *Parti Pris*, vol. 4, n° 9-10-11-12, août 1967, p. 102.

⁹² Voir chapitre 2, p. 53.

3.2.3 Une indépendance révolutionnaire

S'il est clair que l'indépendance a été liée à la décolonisation dans plusieurs revues intellectuelles, principalement dans *Parti pris*, ce n'est pas la seule idée avec laquelle elle est mise en relation. En effet, il y a plusieurs exemples où l'indépendance est liée à la révolution. Ce lien est d'autant plus intéressant, puisque la révolution a été intimement liée à la décolonisation par plusieurs penseurs, dont Albert Memmi⁹³. Ainsi, l'indépendance et la décolonisation passeraient par la révolution plutôt que par la voie électorale, incarnée par des partis politiques comme le Parti québécois, et donc lié au terme souverainiste, une conception qui se retrouve surtout dans *Parti pris*, une revue aux tendances socialistes assumées. La révolution devient donc une autre façon de prôner des idéaux de décolonisation, encore une fois majoritairement sous l'égide du terme indépendantiste.

Dès le premier numéro de la revue, l'économiste Yvon Dionne affirme clairement que « [l]a première étape vers une Révolution totale est l'indépendance politique du Québec⁹⁴ ». Cette idée est sans aucun doute centrale dans le positionnement de *Parti pris*. Les exemples qui lient indépendance et révolution ne manquent pas dans les autres numéros, parfois même en liant concrètement l'aspect révolutionnaire aux événements qui se déroulent au Québec à la même époque. C'est ainsi que l'auteur Paul Chamberland critique la Révolution tranquille du gouvernement Lesage, en affirmant qu'il faut une vraie révolution, plutôt qu'une série de réformes, pour améliorer la société : « Cette position est celle de la "révolution tranquille" du gouvernement Lesage ou même la révolution nationale de ceux qui veulent l'indépendance de la nation sans promouvoir, les changements sociaux qui donnent sens et portée à cette révolution nationale⁹⁵. » De la même façon, s'il accepte l'aspect nationaliste de l'indépendantisme québécois, il souligne l'importance de garder en tête les problèmes sociaux : « Dans le mouvement séparatiste, ils redoutent l'oubli des tâches sociales et politiques concrètes qu'implique une révolution nationale: ils se refusent à l'idée de l'indépendance en raison même des entreprises sociales que nécessite le

⁹³ Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, *op. cit.*, p. 162.

⁹⁴ Yvon Dionne, « Vers une révolution totale », *Parti Pris*, n° 1, octobre 1963, p. 32.

⁹⁵ Paul Chamberland, « Aliénation culturelle et révolution nationale », *Parti Pris*, n° 2, novembre 1963, p. 14.

développement, de la nation⁹⁶. » Comme la décolonisation, la révolution devient donc un projet global, qui inclut l'indépendance, mais ratisse plus large.

Il est aussi intéressant de noter l'utilisation du terme séparatiste par Chamberland, une occurrence assez rare dans ce contexte dominé par le terme indépendantiste. En effet, les autres termes sont presque absents de la discussion sur la révolution, l'auteur Pierre Maheu différenciant même explicitement le séparatisme de la révolution : « L'idée d'indépendance est en train d'accoucher d'un mouvement de libération populaire authentique: c'est pourquoi on parle de moins en moins de séparatisme et de plus en plus de révolution⁹⁷. ». Cet éloignement volontaire par rapport au terme séparatiste peut ainsi être dû au fait qu'il ne représenterait pas un projet révolutionnaire, mais donc plutôt un projet bourgeois. De plus, le sens globalement négatif et désobligeant de ce mot, qui serait contraire au projet positif prôné par une révolution décoloniale, n'encourage pas son utilisation dans ce contexte.

L'idée de la révolution comme un projet d'abord socialiste, mais qui englobe aussi l'indépendance se retrouve dans les écrits de plusieurs collaborateurs de *Parti pris*. En décembre 1963, un éditorial affirme que « l'indépendance n'a de sens que si elle se transforme en lutte révolutionnaire qui assume et satisfasse les besoins du peuple : la réalité de l'indépendance ne peut être que socialiste⁹⁸ », et un autre renchérit, en 1964, en soulignant que le « contenu réel de l'indépendance nationale [est] la révolution socialiste [et] nous devons concevoir l'élaboration théorique du socialisme québécois comme une étape préalable à la réalisation de la révolution sociale⁹⁹ ». De la même façon, le politicien Pierre Bourgault soutient que c'est « la révolution qui pourrait donner un sens à l'indépendance¹⁰⁰ » et le militant indépendantiste André Balestard affirme qu'« Indépendance et Révolution doivent se faire ensemble¹⁰¹ ». L'équipe éditoriale en vient même à soutenir, dans son « manifeste 64-65 », que « [d]ès les premiers numéros, il devint évident que toute notre pensée tournait autour d'un maître-mot, qui revenait dans tous les titres :

⁹⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁹⁷ Pierre Maheu, « Que faire? (3) », *Parti Pris*, n° 9-10-11, t 1964, p. 157.

⁹⁸ Éditorial, « PARTI PRIS, le R.I.N. et la révolution », *loc. cit.*, p. 5.

⁹⁹ Éditorial, « La révolution, c'est le peuple », *Parti Pris*, n° 8, mai 1964, p. 5.

¹⁰⁰ Pierre Bourgault, « Programme politique et électoral », *Parti Pris*, n° 3, décembre 1963, p. 28.

¹⁰¹ André Balestard, « Un témoignage », *Parti Pris*, n° 3, décembre 1963, p. 52.

REVOLUTION¹⁰² ». Le projet de pays promu par *Parti pris* est donc non seulement associé au terme indépendantiste, mais aussi à la révolution, et donc à la décolonisation. L'idée de révolution est tellement présente, que l'essayiste Andrée Ferretti va jusqu'à affirmer qu'« une simple indépendance politique ne changerait rien à cela. Nous sommes doublement colonisés et exploités [...] et seule une révolution nationale [...] pourra nous libérer de cette double domination¹⁰³ ». Révolution et indépendance sont donc indissociables dans cette revue, renforçant l'influence des idées décoloniales.

Il est intéressant, mais peu surprenant vu les orientations idéologiques des différentes revues que les liens entre révolution et projet national soient circonscrits à *Parti pris*. Il y a bien un texte dans *Liberté*, publié en mars 1963, qui lie indépendance et révolution, mais il est écrit par Paul Chamberland, membre fondateur de *Parti pris*, et ce avant la fondation de cette revue¹⁰⁴. *Liberté* était alors le lieu de diffusion disponible pour ces idées, qui trouveront, quelques mois plus tard, un support qui leur est entièrement consacré. Les idées révolutionnaires, surtout socialistes, ne sont pas absentes des autres revues du corpus, mais elles n'y sont pas liées à la question nationale. *Parti pris* est donc le héraut de l'indépendance décoloniale et révolutionnaire, abordant abondamment le sujet. Ce lien peut aussi être analysé comme une tentative performative de s'approprier le mouvement indépendantiste, en présentant la seule indépendance valable comme celle révolutionnaire, donc celle prônée par la revue. Lorsqu'elle aborde le sujet, c'est le terme indépendantiste qui est le plus présent, invisibilisant presque totalement les autres termes étudiés.

3.2.4 Un vocabulaire connexe

L'influence de la décolonisation sur les auteurs des revues intellectuelles québécoises étudiées est aussi visible par l'utilisation d'un vocabulaire connexe à ce projet politique, par exemple par un choix de mots issus du champ lexical de la liberté, tel le terme « libération ». Non seulement ce terme concorde avec la définition de la décolonisation, mais il y est parfois explicitement associé, ainsi qu'à la révolution : « L'indépendance n'est que l'un des aspects de la libération des québécois

¹⁰² Éditorial, « Manifeste 64-65 », *Parti Pris*, vol. 2, n° 1, septembre 1964, p. 2.

¹⁰³ Andrée Ferretti, *loc. cit.*, p. 39.

¹⁰⁴ Paul Chamberland, « L'intellectuel québécois, intellectuel colonisé », *loc. cit.*, p. 119-130.

[sic] par la révolution. Nous luttons pour un État libre, laïque et socialiste¹⁰⁵. » Des exemples de l'utilisation du champ lexical de la liberté se retrouvent un peu partout dans le corpus, dont dans *Liberté*, où il est affirmé que « la libération de notre langue n'allait pas être le premier, mais le dernier mot de notre libération totale¹⁰⁶ ». La libération de la langue ferait donc partie d'un projet indépendantiste plus large. De telles utilisations de ces termes se retrouvent aussi dans certains manifestes, dont *Québec Libre*, où elles sont nombreuses, et ce dès le titre¹⁰⁷, et *Pourquoi je suis séparatiste*, dans lequel le chimiste et fondateur du Parti républicain du Québec, Marcel Chaput, affirme que dès « qu'ils parlent de libération, les Canadiens français se croient obligés de tempérer leur audace par une forme d'association avec leurs anciens maîtres¹⁰⁸ ». Cette dernière citation lie la libération et la décolonisation, en parlant des « anciens maîtres » des Canadiens français, mais fait aussi preuve d'un certain pessimisme, en doutant de la réelle volonté de liberté de ceux-ci.

Toutefois, même si des références à un vocabulaire connexe à la décolonisation se trouvent à de multiples endroits dans le corpus, elles sont beaucoup plus nombreuses dans *Parti pris*, tout comme les références explicites à la décolonisation et à la révolution. Ainsi, il y est affirmé que « [l]a culture n'est viable que pour un peuple libre¹⁰⁹ », qu'il faut « une intégration de plus en plus poussée des étudiants dans la lutte de libération qui s'impose au Québec¹¹⁰ » et « les aspirations du peuple québécois à la liberté¹¹¹ » sont soulignées. Les exemples de la sorte sont extrêmement nombreux, et ce tout au long de l'existence de la revue. Les références au socialisme, omniprésentes dans la revue, sont aussi liées au vocabulaire de la libération, le sociologue Gabriel Gagnon appelant à se méfier d'« un socialisme d'État qui ne poursuivrait pas jusqu'au bout les possibilités de libération des Québécois¹¹² ». L'universitaire Gaétan Tremblay défend aussi l'idée d'un nouveau parti politique « qui serait à la fois indépendantiste et socialiste » et qui serait « déterminés

¹⁰⁵ Éditorial, « Présentation », *Parti Pris*, n° 1, octobre 1963, p. 4.

¹⁰⁶ En collaboration, « Dictionnaire politique et culturel du Québec », *Liberté*, vol. 10, n° 7, février 1969, p. 32.

¹⁰⁷ René Jutras, *Québec Libre*, Montréal, Éditions Actualités, 1965, p. 93.

¹⁰⁸ Marcel Chaput, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du jour, 1961, p. 77.

¹⁰⁹ Laurent Girouard, « Notre littérature de colonie », *Parti Pris*, n° 3, décembre 1963, p. 31.

¹¹⁰ Guy Kosak, « La section universitaire du M.L.P. », *Parti Pris*, vol. 3, n° 6, janvier 1966, p. 45.

¹¹¹ Luc Racine, « Le congrès de la F.L.Q. et la position de Lévesque », *Parti Pris*, vol. 5, n° 2-3, novembre 1967, p. 13.

¹¹² Gabriel Gagnon, *loc. cit.*, p. 51.

à ne pas laisser de côté la bataille pour la libération nationale¹¹³ ». Le vocabulaire associé à la liberté, et donc à la décolonisation, est ainsi omniprésent dans *Parti pris*, mais n'est pas absent du reste du corpus. Même si les termes comme « libération » ne font pas partie des quatre termes étudiés, il est intéressant de noter que d'autres mots sont utilisés pour aborder la question nationale québécoise, permettant aussi de lier celle-ci à un imaginaire décolonial. Lier l'indépendance du Québec à des mots comme libération peut aussi avoir un caractère performatif, en liant ce projet au concept de liberté, qui se veut positif. Au Québec, l'imaginaire décolonial passe par la création d'une nouvelle identité québécoise, qui serait elle-même libérée du carcan colonial¹¹⁴. Cette identité nationale décolonisée est surtout présentée dans *Parti pris*, qui la définit par des éléments empruntés à l'international, entre autres dans les expériences algérienne, cubaine et des noirs américains¹¹⁵. C'est aussi cette nouvelle identité, inspirée de l'imaginaire décolonial, qui permet aux auteurs partipristes de contribuer à propager l'idée indépendantiste, en leur donnant le matériel nécessaire pour développer un projet politique concret, qui puise son contenu dans des expériences et des représentations symboliques et identitaires qui proviennent de l'extérieure¹¹⁶.

Les références à la décolonisation sont donc nombreuses dans le corpus et se trouvent à la fois sous le visage de la décolonisation en elle-même, que sous celui de la révolution et du vocabulaire de la libération. Si certains exemples de ces références sont dispersés un peu partout dans le corpus, la forte majorité est concentrée dans la revue *Parti pris*. De plus, parmi les termes étudiés, c'est indépendantiste qui est le plus représenté en lien avec les questions décoloniales, ce qui est logique puisque la définition théorique même de ce terme le tourne vers les relations extérieures du Québec, dans lesquelles s'inscrit la décolonisation. Le terme indépendantiste acquiert même un sens intrinsèquement décolonial pour plusieurs auteurs de *Parti pris*. Les termes souverainiste et séparatiste sont aussi présents, mais de façon beaucoup moins soutenue.

¹¹³ Gaétan Tremblay, « L'initiative politique appartient de plus en plus aux syndicats », *Parti Pris*, vol. 4, n° 1-2, octobre 1966, p. 83.

¹¹⁴ Mathieu Lavigne, *op. cit.*, p. 206.

¹¹⁵ Sarah K. Miles, *loc. cit.*, p. 9.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 22.

3.3 La décolonisation implicite

Les liens entre l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste et les idées décoloniales montrés jusqu'à maintenant ont tous été explicites et clairement énoncés, en abordant directement la décolonisation, ou par des concepts connexes comme la révolution et le vocabulaire de la libération. Ces exemples étaient majoritairement circonscrits à la revue *Parti pris*, ce qui ne veut pas dire que la décolonisation est absente des autres revues du corpus. Toutefois, les liens avec la décolonisation y sont plus implicites, utilisant des concepts et des tournures de phrases qui font référence à cette idée, sans la nommer directement. Ces exemples sont davantage le reflet de l'influence majeure de l'idée de décolonisation sur la question nationale que d'une volonté assumée de lier les deux. Cette décolonisation implicite se fait principalement de deux manières, soit en abordant une reprise de contrôle économique par les Québécois, soit en prônant un recentrage du débat national sur le Québec lui-même.

3.3.1 La question économique

Pour Albert Memmi, la colonisation est en grande partie un phénomène économique¹¹⁷. Plusieurs exemples de liens implicites avec la décolonisation sont donc basés sur la question économique, et surtout sur une prise de contrôle de celle-ci par les Québécois. Sans tomber dans un discours révolutionnaire, plusieurs articles publiés dans *L'Action nationale* suggèrent une certaine reprise en main économique, surtout par rapport aux États-Unis et à l'Angleterre : « il ne semble pas opportun de devoir limiter par voie légale l'apport de capitaux américains et anglais, il demeure que le Québec, par intérêt national, a le devoir de diversifier l'assiette des investissements extérieurs afin de desserrer une étreinte qui, un jour ou l'autre, menacerait de paralyser sa souveraineté¹¹⁸ ». Cette citation s'inscrit dans le cadre idéologique dominant au Québec, sans être extrémiste, mais sous-entend un contrôle trop important par les forces colonisatrices et impérialistes.

¹¹⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, *op. cit.*, p. 155.

¹¹⁸ Michel Brochu, « Dans un Québec indépendant - Finances et affaires économiques », *L'Action nationale*, vol. 53, n° 3, novembre 1963, p. 266.

Dans la même veine, l'économiste Bernard Bonin affirme que « même si on donne au terme indépendance un sens moins radical comme, par exemple, la capacité d'un "pays" comme le Québec de vivre économiquement, l'indépendance n'apparaît pas non plus comme un problème économique, mais bien plutôt comme un problème politique¹¹⁹ ». Ainsi, la reprise de contrôle économique du Québec passe par un projet politique, qui devrait être décolonial, car l'emprise des colonisateurs sur cette facette de la société est encore trop présente. L'auteur le plus clair sur ce plan dans *L'Action nationale* est Edmond Cinq-Mars, qui affirme que « [s]i les Canadiens français commençaient à travailler pour eux-mêmes au lieu d'être les ouvriers des profits d'autrui? Quelle révolution commencerait !¹²⁰ ». L'utilisation du mot révolution n'est pas ici dans le sens réellement révolutionnaire entendu chez *Parti pris*, mais montre bien que l'auteur prône une décolonisation économique, pour garder les profits québécois au Québec. Toutefois, cette décolonisation économique n'est pas toujours liée à l'indépendance et, lorsqu'elle l'est, aucun des termes étudiés ne ressort plus qu'un autre.

La revue *Cité Libre* est aussi le théâtre de textes suggérant implicitement une décolonisation économique. Cette revue n'étant pas reconnue pour son nationalisme, ces questions n'y sont pas liées à la question nationale ni aux termes étudiés, mais permettent tout de même de montrer la pénétration des idées décoloniales dans les revues, même antinationalistes. Par exemple, le journaliste Jacques-Ivan Guay affirme que « les capitalistes canadiens devenus eux-mêmes les partenaires subalternes des maîtres de l'économie américaine, sont de moins en moins capables de satisfaire les aspirations les plus légitimes des classes populaires¹²¹ ». L'auteur dénonce clairement la mainmise de l'impérialisme américain sur l'économie québécoise, sans pour autant nommer le phénomène. Dans le même esprit, il est affirmé que « nous échangeons tout simplement nos maîtres anglo-saxons pour des maîtres européens tout aussi rapaces¹²² » en réponse à certains qui suggèrent de se rapprocher économiquement de la France au lieu des États-Unis et de l'Angleterre. Un autre auteur compare aussi la situation des Québécois à un « état de servage¹²³ ». Ces exemples

¹¹⁹ Bernard Bonin, « "Représailles" possibles dans l'hypothèse de l'indépendance du Québec », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 9, mai 1965, p. 900.

¹²⁰ Edmond Cinq-Mars, « Un certain ton », *L'Action nationale*, vol. 57, n° 1, septembre 1967, p. 49-50.

¹²¹ Jacques-Ivan Guay, « Le Québec a-t-il besoin d'un parti socialiste? », *Cité Libre*, n° 61, novembre 1963, p. 17.

¹²² Guillaume De Maillard, « La France et le Québec », *Cité Libre*, n° 62, décembre 1963, p. 1.

¹²³ André Rossinger, *loc. cit.*, p. 13.

dénoncent tous une domination économique de type coloniale, mais sans la nommer. N'étant pas liés à la question de l'indépendance, ces exemples ne permettent pas de mieux comprendre l'utilisation des termes étudiés, mais sont tout de même intéressants pour montrer l'ampleur de l'influence des idées décoloniales dans des milieux idéologiquement diversifiés.

3.3.2 Un recentrage sur le Québec

Une autre façon de faire implicitement appel à la décolonisation est de promouvoir un recentrage des débats politiques sur le Québec, plutôt que sur un ensemble politique plus large. Ce recentrage sur les frontières politiques québécoises est d'ailleurs un élément important du passage d'un nationalisme traditionaliste canadien-français à un néonationalisme québécois, qui se déroule au cours de la Révolution tranquille¹²⁴. Ce passage au néonationalisme ayant été abordé dans l'introduction du mémoire, nous ne nous attarderons pas en détail sur la question, mais quelques exemples permettent de montrer comment ce phénomène s'articule en lien avec la décolonisation. L'intellectuel Claude Trottier résume bien cette idée dans *L'Action nationale* : « Les séparatistes ne sont rien d'aussi compliqué. Ils veulent simplement se bâtir un pays au lieu de continuer d'aider à construire le pays des autres¹²⁵ ». Le but serait donc de construire un pays, le Québec, en mettant sa force de travail à son propre service, donc en se décolonisant.

De la même façon, pour le romancier Jacques Ferron, « le tournant des années 1960 » est le moment où « [n]ous comprîmes qu'il n'y avait de salut possible pour nous que par l'État du Québec¹²⁶ ». Il affirme du même coup que ceux qui croient au pacte entre deux nations comme l'assise de la Confédération « sont des larbins¹²⁷ ». Le recentrage sur le Québec est explicite, et l'utilisation de larbins, un mot associé à la servilité, lie le projet à la décolonisation. Le jésuite Richard Arès est lui aussi assez clair : « le salut de la nation canadienne-française, tout comme son épanouissement

¹²⁴ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 92.

¹²⁵ Claude Trottier, « Lettre amicale et franche à un Irlandais bien intentionné », *L'Action nationale*, vol. 54, n° 2, octobre 1964, p. 159.

¹²⁶ Jacques Ferron, « La soumission des clercs », *Liberté*, vol. 5, n° 3, juin 1963, p. 206.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 197.

dans la dignité et dans la liberté, passe d'abord et surtout par Québec¹²⁸. » Cet extrait inclut aussi une utilisation du mot « liberté », ce qui lie le projet à un idéal décolonial.

Il est toutefois intéressant de noter que, si le recentrage du nationalisme sur le Québec est régulièrement associé à une forme de décolonisation, souvent implicitement, il n'est pas nécessairement lié à l'indépendance ni à l'utilisation des termes étudiés. Il l'est tout de même pour certains, comme pour le peintre Philippe Émond, dans *Liberté*, qui affirme qu'« [à] une identité de Canadiens-français [sic] vaincus, nous aurons alors substitué celle de Québécois indépendants et fiers¹²⁹ » si l'indépendance est atteinte. Passer de vaincus à indépendants et fiers peut clairement référer à la perspective positive du nationalisme portée par un idéal décolonial. D'autres n'ont pas la même lecture de la situation et, même s'ils acceptent que le néonationalisme s'axe sur le territoire québécois, pensent qu'il est important de conserver l'unité canadienne : « Les Canadiens français doivent accepter l'aide du reste du Canada, mais il [sic] doivent surtout être les artisans de leur propre émancipation¹³⁰ ». L'utilisation de l'appellation « Canadiens français » plutôt que « Québécois » est d'ailleurs un autre signe de cette tendance en faveur de l'unité canadienne. Toutefois, aborder l'émancipation des Canadiens français revient à reconnaître une oppression, et peut s'inscrire dans un imaginaire de la décolonisation. L'auteur reconnaît donc une certaine colonisation économique, mais celle-ci serait externe au Canada, puisqu'il faudrait garder cette structure politique. Le recentrage du discours nationaliste sur le Québec peut donc être associé à la décolonisation, mais pas nécessairement à l'indépendance, et donc à aucun des termes étudiés en particulier. Puisque la décolonisation est utilisée par des fédéralistes comme par des indépendantistes, cela montre aussi l'importante influence de cette idée, assez pour que les représentations symboliques et identitaires qui y sont liées touchent tout notre corpus, et donc que ses ramifications dépassent les clivages politiques.

¹²⁸ Richard Arès, « Un Québec fort et le conflit des nationalismes au Canada », *L'Action nationale*, vol. 56, n° 1, septembre 1966, p. 24.

¹²⁹ Philippe Émond, « Psychologie de l'indépendance », *Liberté*, vol. 8, n° 5-6, décembre 1966, p. 75.

¹³⁰ Jacques-Ivan Guay, *loc. cit.*, p. 21.

3.3.3 Un Parti québécois qui s'éloigne de la décolonisation

Contrairement à d'autres acteurs comme *Parti pris*, qui embrasse la décolonisation en la liant intimement au projet politique proposé, le Parti québécois s'éloigne, ou du moins est perçu comme s'éloignant, des idées décoloniales. En effet, une bonne partie des critiques proviennent d'articles publiés dans *Parti pris*, qui remettent en question le côté émancipateur du projet péquiste, le présentant comme un simple transfert de domination du Canada vers le Québec¹³¹. Ce projet est aussi critiqué, car considéré comme étant bourgeois¹³². Dans cette logique, le sociologue Gilles Bourque analyse le projet de souveraineté-association de René Lévesque sous un angle socialiste, ce qui le porte à croire que le projet « se situe dans un même univers économique, celui du capitalisme, et qu'il ne peut conduire à un renversement total de situation, mais seulement à un changement d'élite et à un meilleur aménagement économique du territoire québécois¹³³ ». Les Québécois resteraient donc opprimés, même si la forme de cette oppression venait à changer. Les auteurs de *Parti pris* jugent que le projet de souveraineté-association n'est pas décolonial et considèrent d'ailleurs que c'est Lévesque lui-même qui tient à s'en éloigner:

Depuis qu'il a commencé sa campagne [sic] d'information pour gagner des adhérents [sic] à sa thèse souveraineté-association, René Lévesque se plaît à affirmer inlassablement que « nous autres au Québec, nous ne sommes pas comme au Congo, à Cuba ou en Bolivie... ». Une grande partie de ses efforts consiste à prendre ses distances par rapport aux pays impliqués dans le mouvement de décolonisation¹³⁴.

Il est difficile de juger de l'exactitude de la citation associée à René Lévesque, puisque l'auteur ne donne pas de référence. Toutefois, dans une entrevue réellement accordée par le chef du PQ à *Parti pris* quelques mois plus tôt, il affirme que « [n]ous ne sommes pas dans la même situation que certains pays sous-développés¹³⁵ ». Que la première citation ait réellement été prononcée par Lévesque ou non, ce deuxième extrait démontre une volonté de s'éloigner de la décolonisation.

¹³¹ Luc Racine, « De la souveraineté-association au “socialisme à la suédoise” », *Parti Pris*, vol. 5, n° 4, janvier 1968, p. 14.

¹³² Gilles Bourque, « Encore le MSA! », *Parti Pris*, vol. 5, n° 6, mars 1968, p. 11-12.

¹³³ *Ibid.*, p. 10.

¹³⁴ Gilles Bourque, « On n'est pas le Congo », *Parti Pris*, vol. 5, n° 5, février 1968, p. 10.

¹³⁵ Gilles Dostaler, « Une entrevue avec M. René Lévesque : “Je vois une espèce de regroupement autour de l'idée nationale” », *Parti Pris*, vol. 5, n° 2-3, novembre 1967, p. 10.

D'ailleurs, la revue *Maintenant*, qui prend officiellement position en faveur du PQ, publie plusieurs textes d'appuis à ce parti, et ceux-ci ne contiennent pas de références, implicites ou explicites, à la décolonisation¹³⁶.

Tout n'est toutefois pas noir ou blanc sur la question. En effet, si René Lévesque tente parfois explicitement de s'éloigner de la décolonisation, il mobilise aussi des références à celle-ci sur certains sujets. Dans *Option Québec*, il affirme que les Québécois sont colonisés économiquement et utilise l'expression « rois nègres », liant donc la situation québécoise à la décolonisation¹³⁷. Toutefois, hors de ces mentions, les références à ce concept sont absentes de cet ouvrage, l'historien Jean Blain affirme même dans la préface que ce qui est proposé « n'est pas là un phénomène révolutionnaire¹³⁸ ». Dans les nombreuses chroniques politiques qu'il a publiées dans la deuxième moitié des années 1960, Lévesque fait plusieurs utilisations de la décolonisation, mais toujours sur des enjeux précis, les seules utilisations globales de ce concept concernent le Canada¹³⁹. Sinon, la décolonisation est mobilisée pour parler de l'économie¹⁴⁰, des ondes radiophoniques et télévisuelles¹⁴¹ ou du monde pharmaceutique¹⁴², tous des domaines dans lesquels le Québec serait colonisé. René Lévesque maîtrise donc le concept décolonial et sait comment l'utiliser, mais le fait sur certains enjeux, et jamais pour la situation québécoise en

¹³⁶ Voir par exemple Claude Péloquin, « Le Parti Québécois », *Maintenant*, n° 81, décembre 1968, p. 277; Éditorial, « L'enjeu du 29 avril », *Maintenant*, n° 95, avril 1970, p. 114-117; Éditorial, « Faut-il pleurer, faut-il rire... », *Maintenant*, n° 96, mai 1970, p. 146-147.

¹³⁷ René Lévesque, *op. cit.*, p. 167.

¹³⁸ Jean Blain, « Préface », dans René Lévesque, *Option Québec*, Montréal, Typo, 1997 [1968], p.153.

¹³⁹ René Lévesque, « Mon pays, ce n'est pas un pays... », *Dimanche-Matin*, 22 janvier 1967, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *Chroniques politiques. Tome 1 - 1966-1970*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2014, p. 139-145; René Lévesque, « On ne fait pas d'élections avec des prières... ni avec des banquets! », *Dimanche-Matin*, 12 mars 1967, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p. 185-192; René Lévesque, « Le Québec ne sera jamais l'Ontario », *Dimanche-Matin*, 26 mars 1967, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p. 200-206.

¹⁴⁰ René Lévesque, « Le développement économique, ce n'est pas un cadeau », *Dimanche-Matin*, 8 janvier 1967, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p.126; René Lévesque, « Le Québec ne sera jamais l'Ontario! », *loc. cit.*, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p.202; René Lévesque, « La fainéantise de l'État », *Dimanche-Matin*, 16 avril 1967, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p. 225-231.

¹⁴¹ René Lévesque, « La grande pitié des ondes "privé" », *Dimanche-Matin*, 25 septembre 1966, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p. 40; René Lévesque, « En radiodiffusion, brouillage total », *Dimanche-Matin*, 26 novembre 1967, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p. 403-405.

¹⁴² René Lévesque, « L'A.B.C. du scandale des médicaments », *Dimanche-Matin*, 6 novembre 1966, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, 2014, p. 73; René Lévesque, « Comment mettre fin au scandale des médicaments », *Dimanche-Matin*, 18 décembre 1966, dans Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.), *op. cit.*, p. 112.

général. Le Québec aurait ainsi des caractéristiques coloniales, sans l'être totalement, contrairement, par exemple, aux pays africains comme le Congo.

Cette utilisation partielle de ce concept pourrait être due à une volonté du PQ d'en distancier son projet de souveraineté-association, qui se veut un projet rassembleur et modéré, d'ailleurs intimement lié à l'autonomisme¹⁴³. La décolonisation étant fortement associée au socialisme, jugé plus extrémiste, et à la révolution, s'éloigner de cette idée constituerait une autre façon de positionner le projet péquiste comme modéré. L'historien Jean-Charles Panneton affirme d'ailleurs que cette volonté de s'éloigner de la décolonisation est une des raisons de l'échec de la fusion entre le Mouvement souveraineté-association et le Rassemblement pour l'indépendance nationale¹⁴⁴. Toutefois, utiliser cette idée dans certaines situations permettrait tout de même un certain rapprochement avec les tenants de celle-ci, sans l'embrasser totalement. À cause de la relation nuancée du PQ et de René Lévesque avec l'idée de la décolonisation, le terme souverainiste y serait moins directement associé. Dans cette même logique, c'est surtout le terme indépendantiste qui est mobilisé lorsque ces idées sont associées au Québec.

La décolonisation est omniprésente dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970, même lorsqu'elle est mentionnée de façon implicite. Ainsi, que ce soit en abordant la reprise de contrôle économique par les Québécois ou le recentrage du nationalisme sur le territoire du Québec, une des caractéristiques du néonationalisme, les influences décoloniales restent présentes. Toutefois, ces références implicites ne sont pas toujours associées à un projet d'autodétermination du Québec et, même lorsqu'elles le sont, elles ne sont pas particulièrement associées à un des termes étudiés, soit indépendantiste, souverainiste, séparatiste ou sécessionniste. De plus, malgré la présence importante des liens avec la décolonisation, le Parti québécois a une relation nuancée avec celui-ci, pour que son projet de souveraineté-association reste modéré. Le terme souverainiste est donc moins associé aux idées décoloniales que le terme indépendantiste.

¹⁴³ Voir chapitre 2, p. 71.

¹⁴⁴ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque. Tome 1 : De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Éditions du Septentrion, 2016, p. 153-154.

3.4 Un séparatisme décolonial ?

Comme en ce qui a trait à l'autonomisme, le terme séparatiste est dans une position ambiguë par rapport à l'idée de décolonisation. En effet, si la définition théorique du séparatisme ne l'inscrit pas en porte-à-faux des idées décoloniales, son sens généralement plus négatif le met dans une position ambivalente : il ne s'inscrit pas totalement dans une logique de libération décoloniale, mais n'est pas intrinsèquement contre celle-ci. Certains auteurs utilisent donc cette situation ambiguë pour éloigner le terme séparatiste de la décolonisation, dans le but performatif de connoter négativement le mouvement indépendantiste. D'autres vont plutôt procéder à un revirement de l'analyse, pour appliquer le terme séparatiste aux Canadiens anglais, et ainsi justifier la décolonisation.

3.4.1 Un terme désobligeant

La façon la plus répandue d'utiliser le terme séparatiste en lien avec l'idée de décolonisation est de l'utiliser négativement. En effet, puisque l'idéal décolonial se veut positif et libérateur pour les colonisés, connoter négativement le séparatisme l'éloigne de cet idéal. Même certaines revues qui accueillent de nombreux textes ouvertement indépendantistes, comme *Maintenant et Liberté*, publient ce type de texte au début de la période. Par exemple, en janvier 1963, le prêtre Louis O'Neill, d'ailleurs futur ministre du Parti québécois, publie un texte dans *Maintenant*, dans lequel il reconnaît une certaine légitimité à l'idée d'indépendance, mais affirme que « d'autres aspects de l'activité des séparatistes sont moins attirants et même assez inquiétants : ainsi, une tendance spontanée vers la droite, un sentiment démocratique pas trop vigoureux et surtout une préférence marquée pour les explications des problèmes sociaux par voie de causalité simple¹⁴⁵ ». La décolonisation étant un concept complexe, la « causalité simple » n'est pas une façon de l'incarner, dépeignant donc le séparatisme comme un mouvement peu fréquentable. L'association entre le séparatisme et la droite dans cette citation est aussi intéressante, puisque l'indépendantisme québécois de la période est traditionnellement davantage associé à la gauche¹⁴⁶. Dans un autre numéro, ce mouvement est aussi présenté comme étant en baisse, puisqu'il n'y a pas de demande

¹⁴⁵ Louis O'Neill, « Que penser du séparatisme », *Maintenant*, n° 13, janvier 1963, p. 15.

¹⁴⁶ Daniel Béland et André Lecours, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 14, n° 1, 2011, p. 38.

pour celui-ci¹⁴⁷. Dans le même esprit, un article du chroniqueur Pierre-J.-G. Vennat, intitulé « Le gargarisme des révolutionnaires de salon », critique le manque de consultation populaire des séparatistes, ainsi que leur désir de révolution¹⁴⁸. Même le titre montre que l'auteur ne considère pas réellement ce mouvement comme révolutionnaire, l'éloignant du même coup de la décolonisation.

La revue *Liberté* n'est pas en reste sur la question, un article du scientifique Pierre Dansereau explique que les Québécois sont indifférents et incompréhensifs face au mouvement séparatiste, et l'auteur affirme qu'il « ne rêve pas d'indépendance », puisqu'« [u]n Canada divisé me retrancherait une partie de moi-même¹⁴⁹ ». Si le Canada compose une partie indissociable d'un Québécois, la décolonisation n'a pas de pertinence, car il n'y a pas de réelle domination. Un texte encore plus assassin envers le séparatisme est publié quelque temps plus tard : il s'agit d'une entrevue avec le journaliste, et membre fondateur de *Cité Libre*, Gérard Pelletier : « Supposez que le séparatisme, comme parti politique, ne s'appuierait pas sur un désordre réel; avec toutes les conneries qu'il a faites, cela ferait longtemps que les gens n'en parleraient plus¹⁵⁰. » Pelletier reconnaît certains problèmes au Canada, mais il est clair qu'il ne loge pas à la même enseigne que les séparatistes. Une autre citation tirée du même texte est tout aussi parlante :

J'accepterais le séparatisme dans une hypothèse d'apocalypse culturelle. De même que j'accepterais de me jeter en bas du quatrième étage de ma maison si Payette entrait avec une mitraillette et l'intention nette de me tuer. Je sais que je risque de me casser la gueule parce que les dangers du séparatisme en Amérique du Nord m'apparaissent très considérables. Mais plutôt que de mourir, j'aime mieux prendre les pires risques pour survivre¹⁵¹.

L'auteur n'y passe pas par quatre chemins pour dénoncer le séparatisme et exprimer tout le dégoût qu'il a pour ce mouvement, l'associant même à une « apocalypse ». Ces exemples tirés de *Maintenant* et de *Liberté* démontrent bien une tentative de rendre le séparatiste négatif, donc loin

¹⁴⁷ Inconnu, « Diagnostic en vrac », *Maintenant*, n° 24, décembre 1963, p. 376.

¹⁴⁸ Pierre-J.-G. Vennat, « Le gargarisme des révolutionnaires de salon », *Maintenant*, n° 24, décembre 1963, p. 378.

¹⁴⁹ Pierre Dansereau, « Lettre de New York », *Liberté*, vol. 6, n° 3, juin 1964, p. 255-256.

¹⁵⁰ Gérard Pelletier, cité dans Jacques Folch-Ribas, « Entretien avec Gérard Pelletier », *Liberté*, vol. 7, n° 3, juin 1965, p. 227.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 232.

de l'idée positive et libératrice qu'est la décolonisation. Bien qu'intéressants, ceux-ci ont une présence limitée dans ces revues. Toutefois, il y a une revue où les exemples de la sorte sont foisonnants, d'ailleurs la revue où Gérard Pelletier fut un des principaux collaborateurs, *Cité Libre*. Les citations précédentes reflètent d'ailleurs bien ce qui se dira sur le séparatisme dans cette revue.

Dès novembre 1963, à peine le premier numéro de *Parti pris* publié, le journaliste Jean Pellerin publie une « Lettre à "Parti Pris" », dans laquelle il s'oppose ouvertement à la perspective décoloniale. Dans celle-ci, il reconnaît un certain colonialisme économique au Québec, mais le qualifie de normal à cette époque¹⁵². Toujours en s'adressant à *Parti pris*, il affirme toutefois que « tu as tort si, dans ta pensée, tu te réfères au colonialisme tout court, le socialisme type féodal, le colonialisme des "maudits Anglâs" qui seraient, soi-disant, maîtres des destinées du Canada¹⁵³ ». Il poursuit en soutenant que les séparatistes ne sont pas des révolutionnaires, mais plutôt des « nationaux »¹⁵⁴. Le séparatisme est donc explicitement présenté comme un projet négatif, qui n'est pas décolonisateur, puisque la réalité coloniale est niée. Ce ton agressif face au séparatisme est présent dans *Cité Libre* tout au long de la période, et peut être lié à un but performatif de connoter négativement le séparatisme et le nationalisme, pour en faire un projet peu fréquentable.

Les auteurs de cette revue attaquent frontalement ce mouvement, le séparatisme étant présenté comme « réactionnaire », allié aux « structures traditionnelles et bourgeoises¹⁵⁵ » et comme une « contre-révolution nationale-socialiste¹⁵⁶ ». Le philosophe Charles Taylor écrit même tout un article pour affirmer que *Parti pris* n'est pas une revue décolonisatrice, mais plutôt globaliste, qui ne tient pas compte des particularités québécoises¹⁵⁷. Le séparatisme serait donc très loin de la décolonisation et de la révolution, en étant carrément l'opposé selon certains. Jean Pellerin en rajoute une couche dans sa description peu flatteuse du mouvement séparatiste, même s'il reconnaît qu'il n'est pas monolithique :

¹⁵² Jean Pellerin, « Lettre à "Parti Pris" », *Cité Libre*, n° 61, novembre 1963, p. 23.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

¹⁵⁵ Jean Pellerin, « Le séparatisme et les collets blancs », *Cité Libre*, n° 62, décembre 1963, p. 28.

¹⁵⁶ Pierre Elliott Trudeau, « Les séparatistes : des contre-révolutionnaires », *Cité Libre*, n° 67, mai 1964, p. 6.

¹⁵⁷ Charles Taylor, « La Révolution futile ou les avatars de la pensée globale », *Cité Libre*, n° 69, septembre 1964, p. 10-22.

Des groupuscules séparatistes qui manquent de coffre et de stature et qui voguent en plein abstrait. Des soi-disant « corps intermédiaires » embourbés dans une guimauve « action française » et qui parlent de rassembler les « états généraux » de feu le cardinal Richelieu. Un Parti socialiste québécois (PSQ) mort-né; quelques « crackpots » nazis, des zélotes romantiques et une petite poignée d'aspirants FLQ¹⁵⁸.

Même en laissant de côté les qualificatifs extrêmes, comme celui de nazis utilisé par Pierre Elliott Trudeau et Jean Pellerin, le sens donné au terme séparatiste est très négatif, et éloigné de l'idéal décolonial. Cette volonté de dénigrer le mouvement en lui accolant un terme séparatiste désobligeant se poursuit même jusqu'à la fin de la période. En 1968, le député Jean-Paul Lefebvre compare la décolonisation prônée par des Québécois à « des guerres saintes et des cris de race¹⁵⁹ ». L'année suivante, c'est Jean Pellerin qui reprend la plume contre le séparatisme décolonial, en critiquant les idées de ce mouvement, pour qui : « Rien ne sert de discuter là-dessus. Le séparatiste ne veut rien entendre. Il prend pour acquis que Québec n'est pas libre¹⁶⁰. » Les Québécois seraient donc déjà libres, ce qui rend inapplicable toute revendication décoloniale. Il affirme aussi que la situation économique ne serait pas améliorée en cas d'indépendance : « Les séparatistes écartent avec mépris ces considérations [économiques] et qualifient de colonisés et d'alarmistes ceux qui en font état. Ils méprisent avec la même ardeur ceux qui prédisent que la séparation du Québec du reste du Canada ferait fuir les capitaux¹⁶¹. » Encore une fois, la séparation est négative et n'est pas décoloniale, car il n'y a pas de colonialisme malsain au Canada. Le terme séparatiste pourrait donc désigner un mouvement de décolonisation par sa définition théorique, mais l'usage qui en est fait par certains opposants, surtout chez *Cité Libre*, le transforme en terme désobligeant et négatif. Les utilisations qui peuvent être vues comme performatives, dans le but de connoter négativement un mouvement qui se veut positif pour ceux qui le portent, et d'y générer plus d'opposition dans la société, se poursuivent donc tout au long de la période. Il est intéressant de souligner que ces tentatives performatives proviennent d'un groupe dénoncé par les tenants de la décolonisation, donc envers qui le projet se construit. Le succès de ces tentatives performatives est donc

¹⁵⁸ Jean Pellerin, « On s'en va chez le yabe », *Cité Libre*, n° 75, mars 1965, p. 5.

¹⁵⁹ Jean-Paul Lefebvre, « Le centre-gauche québécois en 1968 », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XVIIIe année, Hiver 1968, p. 41.

¹⁶⁰ Jean Pellerin, « Quelques jugements sur les Canadiens français », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 19.

¹⁶¹ Jean Pellerin, « Le séparatisme à la mode du siècle », *Cahiers de Cité Libre*, n° Nouvelle série XIXe année, hiver 1969, p. 108.

probablement une des raisons pour lesquelles les auteurs partisans de la décolonisation mobilisent peu le terme séparatiste, même si celui-ci est très présent dans le discours dominant¹⁶².

3.4.2 La séparation... des Canadiens anglais

Une autre façon de mobiliser le terme séparatiste dans une perspective décoloniale est d'inverser l'angle d'analyse. De cette façon, ce sont les Canadiens anglais qui sont présentés comme les séparatistes, la décolonisation se fait donc contre eux. Les exemples de ces utilisations de ce terme sont moins nombreux que ceux qui visent à connoter négativement le mouvement indépendantiste, mais sont très intéressants à souligner. Ces références dans les revues intellectuelles débutent en novembre 1961, lorsque Jacques Saint-Yves affirme, à propos des Canadiens anglais, que « [p]our avoir négligé d'accorder partout aux Canadiens français leurs droits totaux, ils sont eux-mêmes, et de façon séculaire, les plus dangereux et les plus constants séparatistes¹⁶³ ». La même chose est affirmée dans *Parti pris*, sous la plume de l'écrivain Paul Chamberland : « les véritables séparatistes, ce sont les canadiens-anglais [sic]. Car ce sont eux qui sont responsables historiquement de la situation Canadian qui en est une de séparation, de contradiction, de déchirement pour les canadiens-français [sic]¹⁶⁴. » Ces auteurs utilisent donc le sens négatif qui devient accolé au terme séparatiste, mais cette fois pour qualifier les Canadiens anglais qui mettraient les Canadiens français à l'écart du système décisionnel, ce qui serait source de domination des premiers sur ces derniers.

Dans la même logique, les Canadiens français sont présentés comme le groupe accusé de tous les maux du Canada : « Aussi stupéfiant qu'il soit, la province de Québec est devenue le bouc émissaire d'un débat qui n'a pas d'autre origine que la vieille et stupide querelle entre les nationalistes et les impérialistes canadiens-anglais¹⁶⁵. » Non seulement cette citation montre que les Québécois sont mis à part par les Canadiens anglais, mais pointe aussi du doigt l'impérialisme comme cause de cette différence, liant donc cet enjeu à la colonisation. Un article publié dans

¹⁶² Voir Chapitre 1, p. 32.

¹⁶³ Jacques Saint-Yves, « Le journal de ce matin », *L'Action nationale*, vol. 51, n° 3, novembre 1961, p. 242.

¹⁶⁴ Paul Chamberland, « De la damnation à la liberté », *Parti Pris*, n° 9-10-11, été 1964, p. 60.

¹⁶⁵ Inconnu, « Encore des pirouettes », *Cité Libre*, n° 70, octobre 1964, p. 1.

L'Action nationale présente même la source du séparatisme québécois dans le séparatisme canadien-anglais, ce dernier y serait donc même antérieur : « alors qui est le véritable groupe séparatiste ? Bien des gens du Québec sont séparatistes parce qu'ils croient que les Anglo-Canadiens ont toujours refusé le dialogue et une honnête acceptation de la nation canadienne-française comme telle¹⁶⁶. » La décolonisation serait donc nécessaire, car les anglophones du Canada font preuve de séparatisme en s'entêtant à mettre de côté et à ne pas consulter les Québécois, créant donc une forme de domination. Ce séparatisme anglophone peut aussi être compris comme un refus de la théorie du pacte entre les deux peuples fondateurs, qui devient pourtant dominant politiquement à l'époque¹⁶⁷. Comme démontré au chapitre 2, cette théorie est intimement liée à l'autonomisme¹⁶⁸, son refus serait donc une autre justification pour l'indépendance.

Ces exemples sont intéressants, même s'ils ne sont pas si répandus dans le corpus, car ils démontrent une réappropriation du terme séparatiste par des tenants de la décolonisation, sans nécessairement en changer le sens. En effet, le sens du terme reste plutôt négatif, comme dans le discours dominant, mais il est accolé aux Canadiens anglais, qui deviennent ainsi la source du questionnement national des Québécois. Le sens du terme séparatiste reste donc toujours négatif dans une perspective décoloniale, ce qui démontre aussi la réussite des tentatives performatives de la part des opposants. Toutefois, deux interprétations s'opposent, soit de tenter d'éloigner le séparatisme de la décolonisation, pour dénigrer le mouvement, ou de l'accoler au Canada anglais, pour justifier la nécessité de se décoloniser.

3.5 Conclusion

L'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste dans les revues intellectuelles québécoises, de 1957 à 1970, est intimement liée aux idées décoloniales. Celles-ci, développées par certains penseurs comme Albert Memmi, Frantz Fanon et Aimé Césaire, gagnent

¹⁶⁶ Claude Bissell et Jean Genest, « Prévisions pour le Canada : unité, assurance, autorité », *L'Action nationale*, vol. 58, n° 4, décembre 1968, p. 313.

¹⁶⁷ Stéphane Paquin, *L'invention d'un mythe: le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 1999, p. 143.

¹⁶⁸ Voir chapitre 2, p. 54.

en influence, dans les années 1960, pour analyser la situation du Québec, une situation qui comporte certaines contradictions, mais qui n'est pas dénuée de sens. Plusieurs intellectuels québécois utilisent ces idées pour légitimer le projet d'indépendance du Québec, mais aussi pour lui ajouter une légitimité internationale, ancrée dans le droit à l'autodétermination des peuples reconnu par l'ONU.

Les références à ces idées se font à la fois de façon explicite et implicite. Les références explicites à la décolonisation se trouvent principalement dans certains manifestes et dans la revue *Parti pris*, par des mentions de la décolonisation en elle-même, mais aussi par des liens avec la révolution et un vocabulaire connexe associé au champ lexical de la liberté. Ces références explicites sont surtout associées au terme indépendantiste, dont la définition théorique est axée vers l'aspect extérieur. Lorsque les liens avec la décolonisation sont implicites, c'est surtout par des mentions de la domination économique vécue par les Québécois, et par un recentrage du discours sur les frontières du Québec. Toutefois, ces liens implicites avec la décolonisation ne sont pas toujours associés au mouvement indépendantiste québécois, et ne sont donc pas particulièrement liés à un des termes étudiés. Cependant, le Parti québécois, fondé au cours de la période, a une relation ambiguë avec la décolonisation, éloignant le terme souverainiste de cette idée.

Pour ce qui est du terme séparatiste, il conserve un sens négatif et est utilisé de façon performative par des opposants pour tenter de distancier le séparatisme de la décolonisation, et donc pour enlever de la légitimité à ce mouvement. Ce terme est aussi utilisé pour parler du séparatisme des Canadiens anglais, et inverser le sens de l'analyse. Les Canadiens français deviennent donc victimes de cette séparation, qui les éloigne des sphères de pouvoir, ce qui légitime leur mouvement d'émancipation et leur désir de décolonisation. L'idéal décolonial prôné par plusieurs intellectuels québécois est donc intimement lié au terme indépendantiste, tandis que les termes souverainiste et séparatiste en sont plus éloignés, le premier sous l'impulsion du PQ et le deuxième par son sens jugé négatif, qui s'éloigne de l'idéal visé.

CONCLUSION

Au fil des chapitres de ce mémoire, nous avons étudié la manière dont les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés dans les revues intellectuelles québécoises de 1957 à 1970. Cette démonstration, qui s'inscrit dans une historiographie déjà foisonnante sur le mouvement indépendantiste québécois et les revues intellectuelles, s'organise autour de trois chapitres qui marient deux types d'analyse. Le premier chapitre est composé d'une analyse quantitative, par la lexicométrie, de l'utilisation des termes étudiés, qui permet de mettre en contexte les deux autres chapitres. Ceux-ci consistent en une analyse qualitative de la manière dont les termes étudiés sont utilisés, articulée autour d'idées importantes de la scène politique québécoise de l'époque, mais aussi guidée par des stratégies politiques. Le deuxième chapitre aborde les représentations de l'autonomisme qui sont portées par les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, tandis que le troisième chapitre s'attarde aux représentations de la décolonisation. Cette approche permet de faire une analyse transversale de l'utilisation des termes étudiés, les mettant en relation par rapport à ces idées.

Le premier chapitre a démontré quantitativement la représentation des termes dans le corpus, malgré certaines limites inhérentes à la base de données utilisée. C'est le terme indépendantiste qui est le plus représenté, globalement et dans chacune des revues, suivi par séparatiste, souverainiste et, très loin en arrière, sécessionniste. Ces termes sont aussi plus fréquemment utilisés, par article, dans les revues non indépendantistes que dans les revues indépendantistes, car ces dernières abordent le sujet dans toutes sortes d'articles, alors que les non indépendantistes le font surtout dans des articles qui sont dédiés à la question, concentrant ainsi leurs utilisations. Sur le plan des variantes des termes, deux tendances se démarquent. Deux termes, indépendantiste et souverainiste, sont surtout représentés par leur variante respective, indépendance et souveraineté, et servent donc surtout à désigner le projet politique proposé. Pour le terme séparatiste, les variantes

utilisées pour qualifier le mouvement et les personnes sont plus présentes, soit séparatiste et séparatisme.

Certains auteurs du corpus sont très représentés et accaparent une grande proportion des occurrences des termes étudiés, mais l'influence des préférences personnelles des auteurs semble limitée. Pour ce qui est de l'évolution de l'utilisation des termes étudiés dans le temps, il est intéressant de noter que les événements marquants pour le mouvement indépendantiste, qui composent l'assise de l'analyse, ont peu d'impacts directs sur la façon dont les termes sont utilisés, même s'ils modifient le contexte sociétal de production des textes étudiés. Les variations dans l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont plutôt dues au début ou à l'arrêt de la publication de certaines revues et à des séries d'articles thématiques. Le terme séparatiste est toutefois davantage utilisé en début de période, lorsque le mouvement indépendantiste est moins connu, tandis que le terme souverainiste suit le chemin inverse, surtout avec l'arrivée du Mouvement Souveraineté-Association, puis du Parti québécois. Quant au terme sécessionniste, celui-ci est très peu utilisé dans le corpus. Lorsqu'il est utilisé, c'est surtout de façon neutre, pour désigner un concept juridique ou comme une option subversive, et donc de dernier recours, sa faible présence limite toutefois les analyses qu'il nous a été possible d'en tirer.

Le deuxième chapitre est le début de l'analyse qualitative, axée autour de l'idée d'autonomisme. Celle-ci a été très importante dans l'histoire politique du Québec, l'autonomie provinciale étant même inscrite dans la constitution canadienne. Plusieurs politiciens, dont des premiers ministres ont défendu fermement cette idée, son influence se faisant sentir dans la façon dont les termes étudiés sont utilisés. Plusieurs auteurs, entre autres dans le manifeste *Égalité ou indépendance* et dans la revue *L'Action nationale*, utilisent explicitement les termes étudiés, surtout souverainiste, en proposant un projet autonomiste. Nous avons ainsi démontré que celui-ci désigne souvent un projet réalisable au sein du Canada. D'ailleurs, dans la première moitié de notre période, le terme souverainiste est tellement intimement lié à l'autonomisme qu'il devient lui-même un concept intrinsèquement autonomiste, plus qu'un simple terme de désignation. Toutefois, surtout dans la deuxième partie de la période, plusieurs auteurs utilisent les termes étudiés de façon ambiguë par rapport à l'autonomisme. Encore une fois, c'est le terme souverainiste qui est le plus souvent dans

cette position, il perd donc de sa clarté conceptuelle pour redevenir un terme de désignation plus qu'un concept. Pour répondre à cette ambiguïté, certains auteurs utilisent des adjectifs comme « totale », la souveraineté totale désignant clairement un pays à part. D'autres, comme René Lévesque, embrassent cette ambiguïté, utilisant le terme souverainiste, dans sa fameuse formule de souveraineté-association, pour un projet qui a des caractéristiques autonomistes et indépendantistes, dans le but politique d'attirer plus d'adhérents. Certains auteurs s'éloignent simplement de ce terme, et préfèrent utiliser d'autres désignations, pour être certains que leur projet ne soit pas compris comme autonomiste.

Si l'autonomisme influence clairement les manières d'utiliser le terme souverainiste, son influence se fait aussi sentir sur le terme indépendantiste, bien que plus subtilement. Cette influence passe par le projet d'indépendance du Canada, qui a été très influent au Québec, surtout dans la première moitié du XX^e siècle. Ce projet autonomiste face à la Grande-Bretagne ajoute une légitimité historique au terme indépendantiste et lie ainsi ce terme à un projet politique positif, poussant les auteurs à l'utiliser davantage, même si les mentions explicites de l'indépendance du Canada sont rares dans le corpus. Quant au terme séparatiste, celui-ci est surtout utilisé comme objet de différenciation. Il est utilisé par des autonomistes qui veulent un terme qui n'est pas ambigu sur la question nationale, pour en différencier de façon claire leur propre projet politique. Ceux-ci, qui représentent une génération plus traditionaliste, tentent de s'éloigner des jeunes qui aspirent à former une nouvelle élite, comme ceux de *Parti pris*. Le terme séparatiste est aussi utilisé de façon performative par des opposants, en utilisant son sens plus négatif pour l'associer au nationalisme et à l'autonomisme, et donc dénigrer ces idées, qui sont exécrées par plusieurs auteurs de *Cité Libre*.

Le troisième chapitre est la continuité de l'analyse qualitative, mais cette fois axée sur l'idée de décolonisation. Très influente à l'international, celle-ci a été importée et adaptée au Québec par certains intellectuels pour expliquer la situation québécoise, mais aussi pour inscrire celle-ci dans un mouvement international de décolonisation, afin d'en tirer une légitimité et de lui accoler des représentations symboliques et identitaires positives. Dans notre corpus, ces idées sont utilisées à la fois explicitement et implicitement. Nous avons démontré que, lorsqu'elles sont mobilisées

explicitement, le terme indépendantiste est le plus utilisé, et ce dans les revues intellectuelles, surtout dans *Parti pris*, comme dans certains manifestes, tel *Le colonialisme au Québec*. Comme le terme souverainiste devient un concept autonomiste, le terme indépendantiste devient aussi, principalement pour les auteurs de *Parti Pris*, un concept décolonial plus qu'un simple terme descriptif. Les allusions à la décolonisation sont aussi présentes par des références à la révolution, qui est intimement liée à la décolonisation et au terme indépendantiste dans les écrits de plusieurs auteurs, mais aussi par un vocabulaire connexe, autour du champ lexical de la liberté, dans le but performatif d'associer leur projet politique à cette idée positive.

Par ailleurs, les idées décoloniales sont utilisées de façon implicite par certains auteurs, attitude qui est présente dans une plus grande variété de revues. Cela passe principalement par des textes prônant une reprise de contrôle de l'économie par les Québécois, ainsi que par un recentrage du discours national sur le territoire québécois, un phénomène lié au néonationalisme naissant. Les idées décoloniales sont tellement influentes à l'époque que ces allusions sont même présentes dans des textes fédéralistes. Malgré cette influence, nous avons démontré comment le Parti québécois tente d'éloigner son projet politique de la décolonisation, probablement pour passer pour plus modéré, éloignant donc le terme souverainiste, intimement associé à ce parti, des idées décoloniales, et contribuant à l'ambiguïté de cette expression. Quant au terme séparatiste, son sens négatif en fait un outil de choix pour les opposants, surtout chez les auteurs de *Cité Libre*, qui veulent dépeindre le mouvement voulant faire du Québec un pays comme éloigné des idées décoloniales, dans une tentative performative de connoter négativement le projet. D'autres, plus minoritaires, continuent d'accoler un sens négatif à ce terme, mais en changeant l'angle d'analyse. Ce sont donc les Canadiens anglais qui deviennent les séparatistes par leur refus d'intégrer les francophones à leur projet national, ce qui légitimerait l'indépendance du Québec.

Un retour sur notre hypothèse de départ permet de constater que, si elle est en partie plausible, elle doit être nuancée. En effet, les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste désignent tous un même mouvement, celui visant à faire du Québec un pays, et ce sont des différences idéologiques qui guident leurs utilisations. Nous avons donc raison sur ce point. Il est aussi vrai que le terme séparatiste est beaucoup utilisé par les opposants, mais il sert aussi de moyen

de différenciation, pour positionner son projet autonomiste ou s'éloigner de certaines idéologies. Il faut aussi être nuancé par rapport au terme souverainiste, qui est lié intimement au Parti québécois, mais qui est aussi le terme de prédilection des autonomistes. De plus, nous n'avons pas pu montrer si certains auteurs utilisent les termes étudiés indistinctement, puisque la majorité des utilisations notables sont clairement rattachées à l'autonomisme ou à la décolonisation. Notre hypothèse de départ contenait donc des points qui se sont avérés véridiques, mais n'était pas assez nuancée.

Ce mémoire s'inscrit dans une historiographie qui est à la fois foisonnante et lacunaire, surtout en ce qui a trait à l'histoire de l'indépendantisme, comme le souligne l'historien Jean-Philippe Carlos¹. Il contribue notamment à comprendre en quoi les idées de l'autonomisme et de la décolonisation influencent l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste. Ce mémoire met également en lumière, ce que nulle recherche n'avait entrepris jusqu'à maintenant, les stratégies politiques qui se cachent derrière la façon de les mobiliser, qui éloignent parfois le sens de ces termes de leur définition théorique. Ce faisant, à une époque charnière de l'histoire du Québec où la culture politique, l'identité nationale et le nationalisme sont en transition, les différents degrés d'analyse dans notre mémoire rappellent l'importance de recourir aux travaux et réflexions de Quentin Skinner pour qui le sens d'un mot dépend autant, sinon plus, du contexte de son utilisation que de sa définition en elle-même².

Bien qu'il ne faille pas tomber dans une catégorisation absolutiste, nous avons pu montrer des sens spécifiques à trois des quatre termes étudiés. Il n'y a que le terme sécessionniste qui n'est pas assez présent dans notre corpus pour en tirer des conclusions représentatives. Le terme indépendantiste est le terme le plus utilisé et est fortement associé à la décolonisation au point de devenir un concept intrinsèquement décolonial, chez *Parti pris* du moins. Le terme souverainiste est davantage relié à l'autonomisme, étant le terme mobilisé pour les projets qui le sont ouvertement. Ce lien permet aussi d'en apprendre davantage sur les racines idéologiques du Parti québécois, ou du moins du projet politique qu'il porte. D'ailleurs, il peut être considéré comme un concept intrinsèquement

¹ Jean-Philippe Carlos, « Écrire l'histoire de l'indépendantisme québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 74, n° 1-2, 2020, p. 237.

² Quentin Skinner, *Visions of Politics: Volume 1: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 101-116.

autonomiste dans la première moitié de la période. Certains auteurs profitent aussi de la proximité du terme souverainiste avec l'autonomiste pour faire flotter une ambiguïté sur le projet politique qu'ils proposent, pour attirer plus de votes. Le terme séparatiste est quant à lui l'éternel antagoniste. Il sert constamment de terme de différenciation, souvent avec une connotation négative, pour discréditer les indépendantistes, ou pour critiquer l'attitude des Canadiens anglais. Il est aussi utilisé pour différencier son propre projet d'idées contraires.

Les principales contributions de ce mémoire à l'historiographie sont donc la quantification de l'utilisation des termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste, un exercice qui n'avait jamais été accompli, malgré l'importance politique de ces termes. De plus, nous avons réalisé la catégorisation de trois des quatre termes étudiés selon les idées auxquels ils se rapportent. Nous avons aussi pu souligner les liens entre l'autonomisme et les projets souverainistes, dont la souveraineté-association, mais aussi l'ambiguïté de ce terme, qui renforce ainsi l'« ambivalence identitaire » soulevée par Yvan Lamonde³. Les liens entre décolonisation et indépendance ont aussi été affirmés, complétant ainsi un travail commencé par l'historien Sean Mills⁴. Dans la même logique, nous avons démontré comment certains termes acquièrent une telle clarté conceptuelle liée à certaines idées qu'ils dépassent le stade descriptif pour devenir des concepts. Aussi, ce mémoire a permis de lier l'utilisation des termes étudiés au choc entre élites traditionnelles et nouvelles élites, suggérée par les historiens Martin Pâquet et Stéphane Savard⁵. Notre analyse a aussi démontré que cette opposition se transcrit aussi au sein même du mouvement nationaliste, entre une frange conservatrice qui refuse l'idée de la décolonisation et les progressistes qui l'embrassent. Nous avons donc démontré le rôle multiple d'opposition qu'a le terme séparatiste tout au long de la période, et comment ce rôle n'est pas l'apanage des fédéralistes centralisateurs, mais est aussi utilisé par des nationalistes traditionalistes qui prônent un projet autonomiste.

Pris par les limites logistiques d'un mémoire, cette étude est limitée aux revues intellectuelles, sur une période relativement courte, de 1957 à 1970. S'il s'agit des balbutiements du mouvement

³ Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances: l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001, p. 251.

⁴ Sean Mills, *Contester l'empire: pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, trad. par Hélène Paré, Montréal, Éditions Hurtubise, coll. « Cahiers du Québec », 2011, p. 42-44.

⁵ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 139.

indépendantiste moderne, celui-ci a continué à être une force politique incontournable au cours des années suivantes, le devenant même encore plus que durant la période étudiée. Ce mémoire invite donc à continuer cette analyse, pour voir comment les termes indépendantiste, souverainiste, séparatiste et sécessionniste sont utilisés dans les années subséquentes, surtout lors des deux référendums sur l'indépendance du Québec, de 1980 et de 1995. Il serait aussi intéressant de s'attarder à l'utilisation de ces termes dans les journaux de la période étudiée. En effet, le survol de l'utilisation rapide de la base de données de Bibliothèque et Archives nationales du Québec laisse penser que les termes étudiés pourraient être utilisés de façons très différentes dans les journaux par rapport aux revues intellectuelles. Il serait intéressant de noter en quoi cette différence consiste et quelle est la source de ces divergences. De plus, d'autres termes, comme nationaliste et autodétermination, pourraient faire l'objet d'une étude semblable à celle-ci, ceux-ci ayant probablement aussi vu des sens particuliers leur être accolés au fil du temps. Ces pistes de réflexion permettraient de continuer à approfondir l'historiographie du mouvement indépendantiste québécois, en attendant qu'il soit l'objet d'une étude globale.

ANNEXE A

LISTE DES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Voici la liste des événements marquants qui ont été utilisés comme assise à l'analyse de notre corpus.

- 1- Fondation de l'Alliance laurentienne (25 janvier 1957)
- 2- Visite de Fidel Castro à Montréal (26 avril 1959)
- 3- Fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale (10 septembre 1960)
- 4- Publication de *Pourquoi je suis séparatiste?* de Marcel Chaput (18 septembre 1961)
- 5- Fondation du Parti républicain du Québec (17 décembre 1962)
- 6- Transformation du Rassemblement pour l'indépendance nationale en parti politique (3 mars 1963)
- 7- Fondation de *Parti pris* (octobre 1963)
- 8- Discours de René Lévesque sur le nationalisme prononcé à la salle du Gesù dans le cadre de la semaine du nationalisme organisée par l'association des étudiants du Collège Sainte-Marie (9 mai 1964)
- 9- Fondation du Regroupement national (13 septembre 1964)
- 10- Samedi de la matraque (10 octobre 1964)
- 11- Publication du manifeste *Égalité ou indépendance* de Daniel Johnson (18 mars 1965)
- 12- Rejet de la formule Fulton-Favreau par le Québec (27 janvier 1966)
- 13- Élections de 1966 (5 juin 1966)
- 14- « Vive le Québec libre » de Charles de Gaulle (24 juillet 1967)
- 15- Premier député indépendantiste à l'Assemblée nationale (3 août 1967)
- 16- Fondation du Mouvement Souveraineté-association (18 novembre 1967)
- 17- Publication du premier rapport de la Commission Laurendeau-Dunton (5 décembre 1967)

- 18- Lancement du manifeste *Option Québec* (18 janvier 1968)
- 19- Lundi de la matraque (24 juin 1968)
- 20- Émeute de Saint-Léonard (10 septembre 1968)
- 21- Fondation du Parti québécois (14 octobre 1968)
- 22- Manifestation McGill français (28 mars 1969)
- 23- Adoption de la loi 63 (20 novembre 1969)
- 24- Élections de 1970 (29 avril 1970)
- 25- Utilisation de la Loi sur les mesures de guerre lors de la crise d'Octobre (15 octobre 1970)

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Débats parlementaires

Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, 1957-1962.

Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée nationale*, 1963-1970.

Monographies

BARBEAU, Raymond, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961, 128p.

BARBEAU, Raymond, *Le Québec est-il une colonie?*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1962, 158p.

BÉDARD, Éric et Xavier GÉLINAS (dir.), *Chroniques politiques. Tome 1 - 1966-1970*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2014, 756p.

CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme : suivi du discours sur la négritude*, Paris, Présence Africaine, 2011 [1955], 92p.

CHAPUT, Marcel, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du jour, 1961, 156p.

D'ALLEMAGNE, André, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Les Éditions R-B, 1966, 191p.

FANON, Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, la Découverte, coll. « La découverte-poche », 2002 [1961], 311p.

HARVEY, Jean-Charles, *Pourquoi je suis antiséparatiste*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, 123p.

JOHNSON, Daniel, *Égalité ou indépendance*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1965, 125p.

JUTRAS, René, *Québec Libre*, Montréal, Éditions Actualités, 1965, 93p.

LÉVESQUE, René, *Option Québec*, Montréal, Typo, 1997 [1968], 355p.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?*, Montréal, L'Étincelle Éditeur, 1972 [1957], 146p.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Gallimard, 1985 [1957], 164p.

TRUDEAU, Pierre Elliott (dir.), *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 428p.

VALLIÈRES, Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Éditions Parti pris, 1969, 402p.

Périodiques

Cité Libre (1950-1972)

L'Action nationale (1917-Aujourd'hui)

Liberté (1959-Aujourd'hui)

Maintenant (1962-1974)

Parti pris (1963-1968)

Études

Monographies

ANDERSON, Benedict R. O'G, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. par Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, La Découverte/Poche, 2002, 212p.

- AUSTIN, J.L., *Quand dire, c'est faire*, trad. par Gilles LANE, Paris, Éditions du Seuil, 1970, 184p.
- BALTHAZAR, Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2013, 317p.
- BARBERIS, Robert et Pierre DROUILLY, *Les illusions du pouvoir: les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*, Montréal, Sélect, 1980, 238p.
- BEAUDOIN, Gérald A., *Le partage des pouvoirs*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, 432p.
- BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours. 9: 1955 - 1963*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 427p.
- BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours.*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 10 volumes.
- BÉDARD, Éric, *Chronique d'une insurrection appréhendée: jeunesse et crise d'Octobre*, Québec, Éditions du Septentrion, 2020, 205p.
- BEHIELS, Michael D., *Prelude to Quebec's quiet revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366p.
- BÉLANGER, André-J., *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, 219p.
- BERGER, Carl, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914, Second Edition*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, 304p.
- BOULANGER, Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale*, Montréal, DicoRobert inc., 1992, 1269p.
- BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 243p.
- BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL, Jacques BEAUCHEMIN (dir.), *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435p.
- CARDINAL, Claude, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB Éditeur, 2015, 503p.
- CARLOS, Jean-Philippe, *François-Albert Angers : le rebelle traditionaliste*, Montréal, Boréal, 2023, 410p.

- COMEAU Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIÈRE (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1 : 1834-1968*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2010, 288p.
- COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIÈRE (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 2 : 1968-2010*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2012, 376p.
- COMEAU, Paul-André, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998, 478p.
- COURTOIS, Charles-Philippe, *Lionel Groulx : le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, 575p.
- DION, Léon, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Éditions Hurtubise, coll. « Sciences de l'homme et humanisme », 1975, 177p.
- DROZ, Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2006, 385p.
- DUCHESNE, Pierre, *Jacques Parizeau*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2001-2004, 3 volumes.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine (dir.), *La Revue Liberté : actes du colloque*, Montréal, L'Hexagone, 1990, 94p.
- DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTIGNY (dir.), *Idéologies au Canada français, 1940-1976. Tome 1er : La Presse et la Littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, 360p.
- DUPUIS, Gilles, Karim LAROSE, Frédéric RONDEAU et Robert SCHWARTZWALD (dir.), *Avec ou sans Partis pris : le legs d'une revue*, Montréal, Nota bene, 2018, 458p.
- FERRETTI, Lucia, *L'Action nationale : le long combat pour le Québec*, Montréal, Del Busso, 2019, 314p.
- FORTIN, Andrée, *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Collection Sociologie contemporaine », 2006, 445p.
- FOURNIER, Louis, *FLQ : histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 1998, 533p.
- FRASER, Graham, *Le Parti Québécois*, trad. par Dominique CLIFT, Montréal, Libre Expression, 1984, 432p.

- GABRIELLI, Nino, *Hubert Aquin et les médias*, Montréal, Leméac, 2022-2023, 2 volumes.
- GAGNON, Alain-G., *Le choc des légitimités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, 230p.
- GAREL, Sylvain, *Le FLQ dans la cinématographie québécoise*, Montréal, Éditions Somme Toute, 2023, 608p.
- GAUVIN, Lise, *Parti pris littéraire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013 [1975], 224p.
- GÉLINAS, Xavier, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2007, 486p.
- GODIN, Pierre, *René Lévesque*, Montréal, Boréal, 1994-2005, 4 volumes.
- GORMAN, Daniel, *The Emergence of International Society in the 1920s*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, 377p.
- HODGINS MILNER, Sheilagh et Henry MILNER, *The decolonization of Quebec. An analysis of Left-wing nationalism*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973, 257p.
- HUDON, Gabriel, *Ce n'était qu'un début : ou, La petite histoire des premiers pas du FLQ*, Montréal, Parti Pris, 1977, 176p.
- IGARTUA, José E., *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008, 276p.
- KEELAN, Geoff, *Duty to dissent: Henri Bourassa and the First World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2019, 273p.
- LABBÉ, Dominique et Denis MONIÈRE, *Les mots qui nous gouvernent. Le discours des premiers ministres québécois : 1960-2005*, Montréal, Monière-Wollank Éditeurs, 2008, 253p.
- LACHAPELLE, Guy, *La crise d'octobre de 1970 : la grande alliance René Lévesque et Claude Ryan*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 358p.
- LAKEHAL, Mokhtar, *Dictionnaire de science politique - Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 2005, 432p.
- LAMONDE, Yvan et Gérard PELLETIER, *Cité libre : une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, 413p.

- LAMONDE, Yvan, *Allégeances et dépendances : l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001, 265p.
- LAMONDE, Yvan, Marie-Andrée BERGERON, Michel LACROIX et Jonathan LIVERNOIS (dir.), *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017, 348p.
- LAMONDE, Yvan, *Brève histoire des idées au Québec (1763-1965)*, Montréal, Boréal, 2019, 253p.
- LAPOINTE-GAGNON, Valérie, *Panser le Canada: une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, 413p.
- LEFEBVRE Pierre, Olivier KEMEID et Robert RICHARD (dir.), *Anthologie Liberté 1959-2009 : L'écrivain dans la Cité, 50 ans d'essais*, Montréal, Le Quartanier Éditeur, 2011, 462p.
- LINTEAU, Paul-André, Jean-Claude ROBERT et René DUROCHER, *Histoire du Québec contemporain. Tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Histoire du Québec contemporain », 1989, 758p.
- LINTEAU, Paul-André, Jean-Claude ROBERT, René DUROCHER et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, coll. « Histoire du Québec contemporain », 1989, 834p.
- LIVERNOIS, Jonathan, *Un moderne à rebours : biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 355p.
- LIVERNOIS, Jonathan, *La révolution dans l'ordre : brève histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018, 248p.
- LIVERNOIS, Jonathan, *Godin*, Montréal, Lux Éditeur, 2023, 544p.
- MAJOR, Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1979, 341p.
- MARTEL, Marcel et Martin PÂQUET, *Langue et politique au Canada et au Québec: une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, 335p.
- MILLS, Sean, *Contester l'empire: pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, trad. par Hélène PARÉ, Montréal, Éditions Hurtubise, coll. « Cahiers du Québec », 2011, 349p.
- MONIÈRE, Denis, *Développement des idéologies au Québec: origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1977, 312p.

- PANNETON, Jean-Charles, *Le gouvernement Lévesque. Tome 1 : De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Éditions du Septentrion, 2016, 352p.
- PANNETON, Jean-Charles, *Le gouvernement Lévesque. Tome 2 : Du temps des réformes au référendum de 1980*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, 355p.
- PÂQUET, Martin et Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, 280p.
- PAQUIN, Stéphane, *L'invention d'un mythe : le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 1999, 171p.
- PARENT, Christophe, *L'état des fédérations. Tome 2 : Sécession et fédéralisme*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2019, 380p.
- PAYETTE, Jean-François, *Politique étrangère du Québec. Entre mythe et réalité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, 330p.
- PELLETIER, Jacques, *Parti pris: une anthologie*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, 367p.
- PICARD, Jean-Claude, *Camille Laurin: l'homme debout*, Montréal, Boréal, 2003, 561p.
- PLEAU, Jean-Christian, *La Révolution québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Anjou, Éditions Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2002, 270p.
- ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127p.
- ROY, Martin, *Une réforme dans la fidélité : la revue Maintenant (1962-1974) et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 321p.
- RYAN, Pascale, *Penser la nation: la Ligue d'action nationale ; 1917 - 1960*, Montréal, Leméac, 2006, 324p.
- SARRA-BOURNET, Michel et Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 364p.
- SAVARD, Stéphane, *Hydro-Québec et l'État Québécois, 1944-2005*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013, 435p.
- SÉGUIN, Maurice, *L'Idée d'indépendance au Québec : Genèse et historique*, Montréal, Boréal, 2022 [1968], 94p.

- SKINNER, Quentin, *Visions of Politics: Volume 1: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 209p.
- SORON, Anthony, *Hubert Aquin ou la révolution impossible*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 318p.
- STEFANESCU, Alexandre (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 2008, 249p.
- THOMSON, Dale C., *Jean Lesage et la révolution tranquille*, trad. par Francis DUFAU-LABEYRIE, Montréal, Éditions du Trécarré, 1984, 615p.
- TREMBLAY, Martine, *Derrière les portes closes : René Lévesque et l'exercice du pouvoir, 1976-1985*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2006, 710p.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann, *Visions nationales : une histoire du Québec*, trad. par Claire PERGNIER et Maurice PERGNIER, Montréal, Éditions du Trécarré, 1986, 455p.
- TRUDEAU, Pierre Elliott et Ron GRAHAM, *Trudeau : l'essentiel de sa pensée politique*, Montréal, Le Jour, 1998, 205p.

Articles scientifiques

- BÉDARD, Éric, « La République de Marcel Chaput », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 1, 2017, p. 296-312.
- BÉLAND, Daniel et André LECOURE, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 14, n° 1, 2011, p. 37-52.
- BÉLANGER, Éric, « "Égalité ou indépendance". L'émergence de la menace de l'indépendance politique comme stratégie constitutionnelle du Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, n° 1, 1999, p. 117-138.
- BRUNET, Étienne, « La lexicométrie française : naissance, évolution et perspectives », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 45, n° 1-2, 2014, p. 13-33.
- CARLOS, Jean-Philippe, « Écrire l'histoire de l'indépendantisme québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 74, n° 1-2, 2020, p. 215-240.

- CARLOS, Jean-Philippe, « “Le temps des revues est peut-être passé ?” : les réseaux intellectuels indépendantistes face au Parti québécois (1967-1971) », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 72, n° 1, 2018, p. 5-29.
- CARRIER, André, « L’idéologie politique de la revue *Cité Libre* », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 1, n° 4, 1968, p. 414-428.
- CONSTANT, Marie-Hélène, « Dévider Albert Memmi : Paul Chamberland et son portrait du colonisé québécois (“Parti pris”, nos 9-10-11, été 1964) », *Postures*, n° 20, 2014, p. 115-125.
- DE VALERIOLA, Sébastien, « L’ordinateur au service du dépouillement de sources historiques : Éléments d’analyse semi-automatique d’un corpus diplomatique homogène », *Histoire et mesure*, vol. 35, 2020, p. 171-196.
- GAGNON, Chantal, « Traduction et politique canadienne : quel est le rôle des journalistes entre 1942 et 1995 ? », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 58, n° 3, 2013, p. 522-541
- GAGNON, Chantal, « Québec et Canada : entre l’unilinguisme et le bilinguisme politique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 59, n° 3, 2014, p. 598-619
- GAGNON, Chantal et Esmail KALANTARI, « Canadian translated politics at the Economic Club of New York », *The Translator*, vol. 23, n° 1, 2017, p. 17-30
- GINGRAS, Denis, « L’autodétermination des peuples comme principe juridique », *Laval théologique et philosophique*, vol. 53, n° 2, 1997, p. 365-375.
- GUILHAUMOU, Jacques, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, vol. 1, 2002, p. 1-18.
- HAMEL, Jean-François, « La politique, une affaire de mots? : Bourdieu/Rancière. La politique entre sociologie et philosophie de Charlotte Nordmann. Édition Amsterdam, 179p. », *Spirale*, n° 220, 2008, p. 17-18.
- HOPKINS, A. G., « Rethinking Decolonization », *Past & Present*, n° 200, 2008, p. 211-247.
- IMBEAULT, Sophie, « La Conquête comme marqueur identitaire chez les intellectuels indépendantistes, 1960-1970 », *Mens : revue d’histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 23, n° 2, 2023, p. 13-51.
- KIROUAC MASSICOTTE, Isabelle, « Mondialiser la littérature québécoise : la collaboration d’Hubert Aquin à *Liberté* (1961-1969) », *Mens : revue d’histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 21, n° 2, 2021, p. 63-84.

- LEBLANC, Jean-Marc, « Proposition de protocole pour l'analyse des données textuelles : pour une démarche expérimentale en lexicométrie », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 11, n° 1, 2015, p. 25-63.
- LOWELL, A. Lawrence, « The Imperial Conference », *Foreign Affairs*, vol. 5, n° 3, 1927, p. 379-392.
- MEUNIER, E.-Martin et Jean-Philippe WARREN, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 2-3, décembre 1998, p. 291-316.
- MILES, Sarah K., « For the Global Liberation : International Anti-Colonialism and the Construction of Québécois National Identity in Parti pris, 1963-1968 », *Past Tense Graduate Review of History*, vol. 6, n° 1, 2018, p. 9-27.
- MONIÈRE, Denis, « Le RIN, un parti de type européen », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, 2014, p. 48-59.
- MOREAU, Daniel et Jonathan SMITH, « L'enseignement de l'histoire nationale au Québec à travers ses recommandations curriculaires : une analyse lexicométrique », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 45, n° 2, 2019, p. 50-77.
- NORMAND, Janie, « L'indépendance à droite : le Regroupement national et le Ralliement national », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3, 2012, p. 124-139.
- PELLETIER, Réjean, « Le RIN et son programme d'action en 1966 : indépendance et révolution nationale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, 2014, p. 60-71.
- POLO DE BEAULIEU, Marie Anne, « Panorama de la lexicométrie », *Histoire et mesure*, vol. 2, n° 3-4, 1987, p. 173-197.
- ROUILLARD, Jacques, « Historique de l'appui à l'indépendance politique du Québec par le mouvement syndical », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3, 2012, p. 103-123.

Chapitres d'ouvrages collectifs

- BÉDARD, Éric, « René Lévesque et l'alliance avec les "bleus" », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, coll. « Études québécoises », p. 147-159.

- BERNIER, Gérald et Daniel SALÉE, « Les Patriotes, la question nationale et les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada », dans Michel SARRA-BOURNET et Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 25-36.
- BOCK-CÔTÉ, Mathieu, « Marcel Chaput 1961 », dans Robert COMEAU, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIÈRE (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome I: 1834-1968*, Montréal, VLB Éditeur, 2010, coll. « Études québécoises », p. 187-197.
- BUCKNER, Phillip, « Introduction: Canada and the British Empire », dans Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 1-21.
- BUCKNER, Phillip, « Introduction », dans Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the End of Empire*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2004, p. 1-14.
- CAREL, Ivan, « L'invention de la "Grande Noirceur" : la voie française », dans Xavier GÉLINAS et Lucia FERRETTI (dir.), *Duplessis. Son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 36-51.
- CAREL, Ivan, « Tout les oppose, hors l'essentiel : Cité libre et Laurentie, miroir d'une société bloquée », dans Élyse GUAY et Rachel NADON (dir.), *Relire les revues québécoises: histoire, formes et pratiques (XXe -XXIe siècle)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021, coll. « Nouvelles études québécoises », p. 99-117.
- COATES, Colin M., « French Canadians' Ambivalence to the British Empire », dans Phillip BUCKNER (dir.), *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 181-199.
- COURTOIS, Charles-Philippe, « Cité libre, Duplessis et une vision tronquée du Québec », dans Xavier GÉLINAS et Lucia FERRETTI (dir.), *Duplessis. Son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 52-75.
- DAGENAIS, Bernard, « Octobre 1970 : la stratégie discursive de l'État », dans Ivan CAREL, Robert COMEAU et Jean-Philippe WARREN (dir.), *Violences politiques: Europe et Amériques, 1960-1979*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, p. 37-49.
- DEMERS, Maurice et Patrick DRAMÉ, « Introduction - Recoupement des imaginaires et réalités postcoloniales », dans Maurice DEMERS et Patrick DRAMÉ (dir.), *Le tiers-monde postcolonial: espoirs et désenchantements*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, coll. « Politique mondiale », p. 9-17.

- DENEAULT, Alain, « Épilogue - Portrait du colon: la question des classes sociales au Québec », dans Maurice DEMERS et Patrick DRAMÉ (dir.), *Le tiers-monde postcolonial: espoirs et désenchantements*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, coll. « Politique mondiale », p. 261-275.
- DUCHASTEL, Jules, « L'autonomie provinciale et la défense de l'État libéral », dans Alain-G. GAGNON et Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis : Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1997, p. 245-262.
- GÉLINAS, Xavier, « Notes sur René Lévesque et le traditionalisme canadien-français », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, coll. « Études québécoises », p. 37-49.
- PÂQUET, Martin, « Le concept de dualité d'hier à aujourd'hui », dans Valérie LAPOINTE-GAGNON, Rémi LÉGER, Serge DUPUIS et Alex TREMBLAY LAMARCHE (dir.), *La Confédération et la dualité canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, p. 27-48.
- PAQUETTE, Jean-Marcel, « Le discours politique de *Liberté* », dans Madeleine DUCROCQ-POIRIER (dir.), *La Revue Liberté: actes du colloque*, Montréal, L'Hexagone, 1990, p. 69-77.
- POITRAS, Daniel, « Les années 68, les étudiants québécois et le temps des petites nations », dans Tudi KERNALEGENN, Joel BELLIVEAU et Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968: une comparaison internationale*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2020, p. 175-194.
- ROCHER, François, « “Retour vers le futur”: de Daniel Johnson à Daniel Johnson », dans Michel SARRA-BOURNET et Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 133-144.
- SARRA-BOURNET, Michel, « Nationalisme et question nationale au Québec », dans Michel SARRA-BOURNET et Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 329-345.
- SELAO, Ching, « Portrait du colonisé québécois : peau blanche, masques noirs ? », dans Gilles DUPUIS, Karim LAROSE, Frédéric RONDEAU et Robert SCHWARTZWALD (dir.), *Avec ou sans Partis pris : le legs d'une revue*, Montréal, Nota Bene, 2018, p. 329-359.
- TESSIER, Simon, « Octobre 1970 : état d'exception, répression et légitimation de l'État canadien », dans Ivan CAREL, Robert COMEAU et Jean-Philippe WARREN (dir.), *Violences politiques: Europe et Amériques, 1960-1979*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, p. 181-191.

WARREN, Jean-Philippe, « La question de la langue », dans Pierre LEFEBVRE, Olivier KEMEID et Robert RICHARD (dir.), *Anthologie Liberté 1959-2009 : L'écrivain dans la Cité, 50 ans d'essais*, Montréal, Le Quartanier Éditeur, 2011, p. 99-105.

YELLE, François, « Québec, 1960 : le pouvoir des médias selon les revues d'idées : la revue *Parti pris* (1963-1968) », dans Élyse GUAY et Rachel NADON (dir.), *Relire les revues québécoises: histoire, formes et pratiques (XXe -XXIe siècle)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021, coll. « Nouvelles études québécoises », p. 119-137.

Mémoires et thèses

BLAIS, Caroline, *Redéfinir le Canada et le Québec : les représentations identitaires du Centenaire de la Confédération et de l'Expo 67 chez les journalistes*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2021, 183p.

CAREL, Ivan, *Les revues intellectuelles entre empêchements et émancipation : 1950-1968*, Thèse de doctorat en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, 599p.

CARLOS, Jean-Philippe, *Contacts, échanges et ruptures : l'évolution du réseau intellectuel indépendantiste québécois à travers ses revues (1956-1968)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2015, 169p.

LAJEUNESSE, Marc-André, *La parole pamphlétaire chez deux « partipristes » : Paul Chamberland et Pierre Vallières*, Mémoire de maîtrise en littérature de langue française, Montréal, Université de Montréal, 2014, 125p.

LAVIGNE, Mathieu, *L'idée de décolonisation québécoise : le discours tiers-mondiste au Québec et sa quête identitaire (1963-1968)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université de Montréal, 2007, 257p.

PALUCK-BASTIEN, Sophie, *Liberté et la littérature québécoise : (1959-1972) : horizons d'une communauté interprétative*, Mémoire de maîtrise en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996, 138p.